

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE TENNEVILLE



PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES



INTRODUCTION ET ELEMENTS DE CONTEXTE	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE.....	6
3. CARTE D'IDENTITE EXPRESSE	8
 HABITER A TENNEVILLE – DIMENSION TERRITORIALE.....	13
4. OCCUPATION DU SOL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	14
4.1 OCCUPATION DU SOL	14
4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	16
4.3 SYNTHESE	18
5. STRUCTURE PHYSIQUE	19
5.1 PEDOLOGIE – APTITUDE DES SOLS	19
5.2 GEOLOGIE	19
5.3 RELIEF	20
5.4 HYDROGRAPHIE	20
5.5 QUALITE DE L'AIR	23
5.6 SYNTHESE	24
6. PATRIMOINE NATUREL.....	25
6.1 STRUCTURE PAYSAGERE.....	25
6.2 RESEAU NATURA 2000	27
6.3 SITES DE GRAND INTERETS BIOLOGIQUE (SGIB)	28
6.4 RESERVES NATURELLES	29
6.5 LA FORET	29
6.6 ARBRES ET HAIES REMARQUABLES	31
6.7 LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DE LA NATURE	31
6.8 SYNTHESE	35
7. PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE.....	36
7.1 LE BATI ARDENNAIS.....	36
7.2 LES VILLAGES	37
7.3 PLACES ET ESPACES PUBLICS	40
7.4 MONUMENTS ET SITES CLASSES	40
7.5 PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER.....	41
7.6 SYNTHESE	42
8. ENERGIE, RESEAUX TECHNIQUES ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	43
8.1 ELECTRICITE.....	43
8.2 GESTION DE L'EAU	44
8.3 ACCES INTERNET	46
8.4 ACTIONS DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE	46
8.5 GESTION DES DECHETS	47
8.6 SYNTHESE	49
9. MOBILITE.....	50
9.1 INDICE D'ACCESSIBILITE	50
9.2 RESEAU ROUTIER.....	51
9.3 TRANSPORTS EN COMMUN	51
9.4 MOBILITE DOUCE	52
9.5 AUTRES SERVICES DE MOBILITE	53
9.6 SYNTHESE	54
10. HABITER A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES	55

TRAVAILLER ET CONSOMMER A TENNEVILLE – DIMENSION ECONOMIQUE.....	57
11. EMPLOI ET NIVEAU DE VIE.....	58
11.1 TAUX D’ACTIVITE ET TAUX D’EMPLOI.....	58
11.2 INDEPENDANTS.....	60
11.3 SALARIES.....	62
11.4 DEMANDEURS D’EMPLOI.....	64
11.5 REVENUS.....	66
11.6 ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DE SOUTIEN A L’ECONOMIE ET A L’EMPLOI.....	69
11.7 PARCS D’ACTIVITES ECONOMIQUES (PAE).....	69
11.8 SYNTHESE.....	70
12. ENTREPRISES.....	71
12.1 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES.....	71
12.2 ENTREPRISES OCCUPANT DES SALARIES.....	72
12.3 COMMERCES.....	73
12.4 SYNTHESE.....	74
13. AGRICULTURE.....	75
13.1 EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	75
13.2 TAILLE DES EXPLOITATIONS.....	76
13.3 PRODUCTIONS AGRICOLES.....	76
13.4 ELEVAGE.....	77
13.5 EXPLOITATIONS BIO.....	78
13.6 HALL RELAIS AGRICOLE.....	79
13.7 RESILIENCE ALIMENTAIRE.....	79
13.8 ALIMENTATION SAINE, EQUITABLE ET DURABLE.....	80
13.9 PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS.....	80
13.10 SYNTHESE.....	82
14. TOURISME.....	83
14.1 LES ACTEURS DU TOURISME.....	83
14.2 LES PRODUITS TOURISTIQUES.....	84
14.3 SYNTHESE.....	89
15. TRAVAILLER ET CONSOMMER A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES.....	90
 VIVRE A TENNEVILLE – DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE.....	 92
16. DEMOGRAPHIE.....	93
16.1 ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	93
16.2 MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES.....	94
16.3 STRUCTURE PAR AGE.....	95
16.4 DENSITE DE POPULATION.....	97
16.5 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	98
16.6 TYPOLOGIE DES MENAGES.....	99
16.7 SYNTHESE.....	100
17. LOGEMENTS.....	101
17.1 PARC DE LOGEMENTS.....	101
17.2 PRIX DES LOGEMENTS.....	103
17.3 POLITIQUES DE LOGEMENT.....	106
17.4 SYNTHESE.....	107
18. VIE SOCIALE.....	108
18.1 INDICATEUR SYNTHETIQUE D’ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX.....	108
18.2 ENFANCE ET JEUNESSE.....	109
18.3 ENSEIGNEMENT.....	111
18.4 SENIORS.....	112

18.5	MAISON MULTISERVICES	112
18.6	AIDE SOCIALE	112
18.7	ACCES AUX SOINS	113
18.8	SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPEES	113
18.9	SYNTHESE	114
19.	LOISIRS, SPORTS ET CULTURE	115
19.1	CULTURE	115
19.2	VIE LOCALE	115
19.3	SALLES	116
19.4	SPORT	116
19.5	LOISIRS	117
19.6	SYNTHESE	118
20.	VIVRE A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES	119
	 LA COMMUNE DE TENNEVILLE : ACTEUR DU DEVELOPPEMENT	 120
21.	POLITIQUE COMMUNALE	121
21.1	PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST)	121
21.2	PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	121
22.	ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	122
22.1	COLLEGE COMMUNAL	122
22.2	CONSEIL COMMUNAL	122
22.3	SERVICES COMMUNAUX	123
23.	LES CONSEILS, COMMISSIONS ET PARTENARIATS	124
23.1	CONSEILS ET COMMISSIONS	124
23.2	COOPERATIONS TRANSCOMMUNALES ET AFFILIATIONS	124
24.	MOYENS FINANCIERS	126
24.1	BUDGET COMMUNAL	126
24.2	CAPACITE D'EMPRUNT ET DETTE	127
24.3	TAUX IMPLICITE DE TAXATION COMMUNALE	127
24.4	TAXES ET REDEVANCES	127
24.5	PRIMES COMMUNALES	128
25.	PROPRIETES COMMUNALES	129
26.	COMMUNICATION ET INFORMATION	129

Introduction et éléments de contexte



**UN TOUR
D'AVANCE**

1. INTRODUCTION

La présente partie aborde la situation actuelle de la commune de Tenneville mais aussi son évolution au cours des dernières décennies.

Figure également dans les chapitres utiles, une synthèse des atouts et des points faibles principaux de la commune.

De plus, afin de cerner la situation de la commune par rapport à la dynamique micro régionale, la situation de Tenneville sera mise en parallèle avec celle des communes limitrophes, à savoir :

- Bertogne (avant sa fusion avec Bastogne)
- La Roche-en-Ardenne
- Nassogne
- Sainte-Ode
- Saint-Hubert

Lorsque nous évoquerons la microrégion, les données évoquées seront une moyenne de ces communes.

Les principales sources d'informations utilisées pour la partie 1 sont :

- L'administration communale,
- L'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique),
- Le SPF (Service Public Fédéral),
- La banque de données CAPRU (Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité),
- L'ONEM et le FOREM,
- WalOnMap (le Géoportail de la Wallonie),

L'ensemble de la partie 1 a été actualisée en octobre 2025. Les données reprises dans les différentes parties sont donc les dernières disponibles à cette période.

2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Tenneville est située dans la province du Luxembourg et plus particulièrement dans l'arrondissement administratif de Marche-en-Famenne.

Elle est entourée des communes de La Roche-en-Ardenne au nord, Nassogne et Saint-Hubert à l'ouest, Sainte-Ode au sud et Bertogne à l'est.

Elle s'étend sur 91,95 km².

L'actuelle entité résulte de la fusion administrative de 1977 des anciennes communes et de leurs principaux villages et hameaux :

Anciennes entités	Villages	Hameaux
Champlon	Journal	
Erneuville	Cens	Beaulieu, Bellevue, Grainchamps, Tresfontaine, Wembay, Wyompont
Tenneville	Laneuville-au-Bois, Ortheuville	Basseille, Baconfoy, Berguème, Ramont, Prelle,

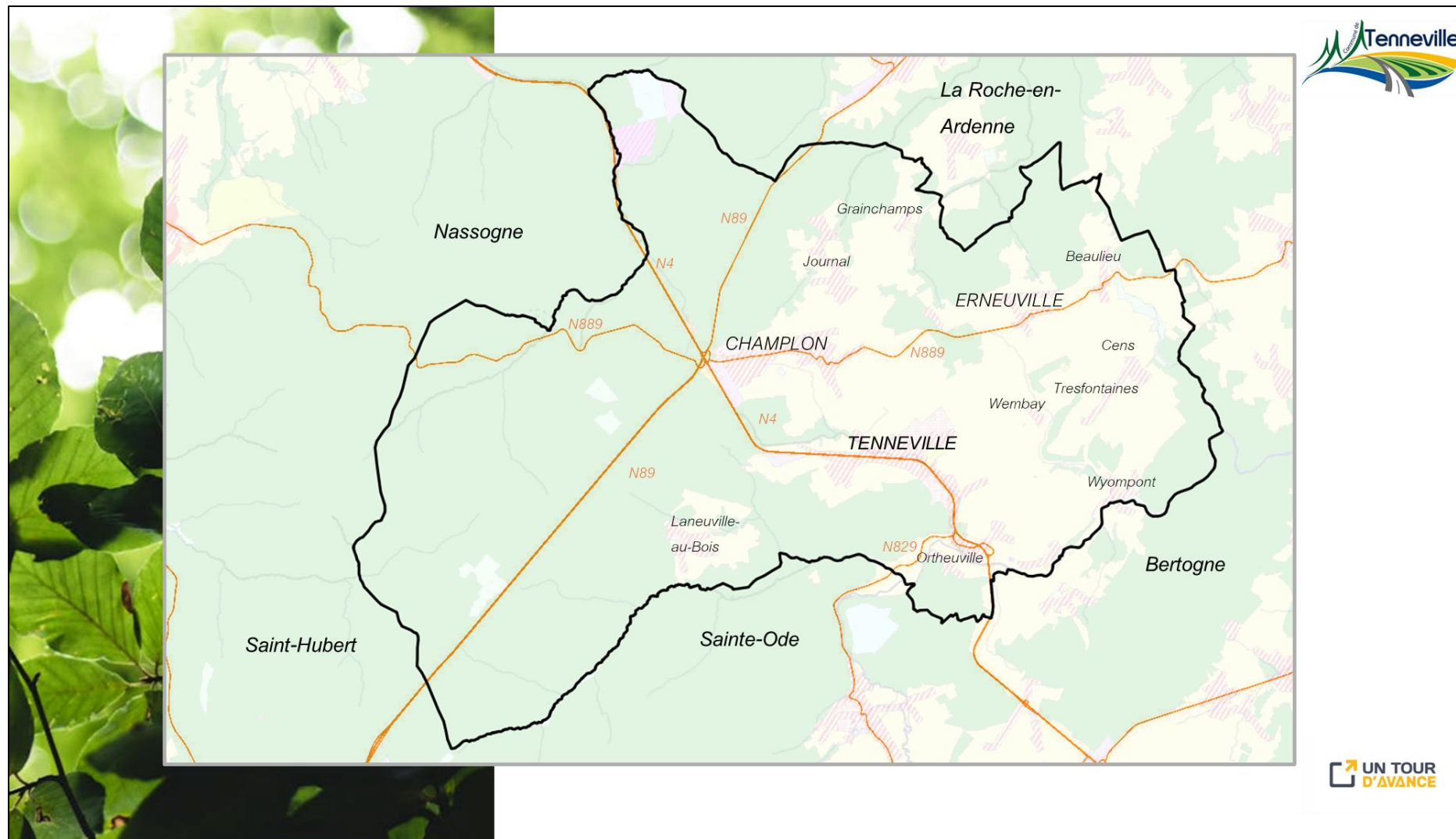
60 % du territoire de Tenneville est forestier. C'est dans la partie Ouest du territoire que se trouvent les grands massifs forestiers.

La partie Est du territoire est plus agricole. C'est dans cette partie que l'on retrouve également la majorité des villages.

Le territoire est traversé par plusieurs routes régionales :

- La N4 – axe nord-sud
- La N89 – axe sud-ouest – nord-est
- La N889- axe ouest-est
- La N829 – axe sud (au départ de Ortheuville).

Champlon (et son lieu-dit « la barrière ») est le carrefour entre la N4, la N89 et la N 889.



3. CARTE D'IDENTITE EXPRESSE

LOCALISATION GÉNÉRALE ET DONNÉES ADMINISTRATIVES			
Nom de la commune	■ Tenneville		
Province	■ Luxembourg		
Arrondissement administratif	■ Marche-en-Famenne		
Communes limitrophes	■ Bertogne ■ La Roche-en-Ardenne	■ Nassogne ■ Sainte-Ode	■ Saint-Hubert
Superficie totale	■ 91,95 km²		
Villages	Anciennes entités	Villages et hameaux	
	■ Champlon	■ Journal	
	■ Erneuville	■ Beaulieu, Bellevue, Cens, Grainchamps, Tresfontaine, Wembay, Wyompont	
	■ Tenneville	■ Laneuville-au-Bois, Ortheuville, Basseille, Baconfoy, Berguème Ramont, Prelle,	
OCCUPATION DU SOL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
Occupation du sol	■ 94,1 % de surface non artificialisée ■ 60,02 % de forêts ■ 29,82 % par l'agriculture ■ 2,16 % de terrains résidentiels		
Plan de secteur	■ 5 ZACC (zones d'aménagement communal concerté) à Laneuville-au-Bois (1), Champlon (2) et Tenneville (2) ■ Une zone d'extraction dans le nord (permis octroyé) et une à Ortheuville (plus en activité). ■ Une zone d'enfouissement technique dans le nord de la commune. ■ Des zones d'activité mixte dans le nord du territoire, à Champlon et une à Tenneville. ■ Deux zones de loisirs : 1 à Champlon (activité de paintball) et une à Ortheuville (camping).		
Outils	■ Pas de Schéma de Développement Communal ■ Pas de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) ■ Pas de Guide Communal d'Urbanisme ■ Pas de Schéma d'orientation local ■ Pas de Sites à réaménager		
STRUCTURE PHYSIQUE			
Région agro-géographique	■ Haut plateau de l'Ardenne centrale		
Relief	■ De 200 à 550 mètres		
Bassins hydrographiques	■ Le bassin de l'Ourthe, au sud-est ■ Le bassin de la Lesse, au sud-ouest		
Cours d'eau principaux	■ L'Ourthe occidentale ■ La WAMME ■ La BASSEILLES	■ Ruisseau de TENNEVILLE ■ Ruisseau du NOIR BRAS ■ Ruisseau LE BRONZE	

		■ Ruisseau de la FANGE BRULEE
Aléas inondation	■ Inondations par débordement : aléas faibles sauf pour certaines parties de l'Ourthe ■ Inondations par ruissellement : de faibles à élevés principalement dans la partie est du territoire (zone agricole)	
Distribution d'eau	■ Commune propriétaire et gestionnaire de son réseau d'eau	
Qualité de l'eau	■ Eaux de surface : bonne à très bonne ■ Eaux souterraines : bonne ■ Taux de nitrates : concentration plus forte dans la partie agricole du territoire	
Qualité de l'air	■ Très bonne	
PATRIMOINE NATUREL		
Paysages	■ Une cinquantaine de périmètres d'intérêt paysagers et les points et lignes de vue simples et remarquables ■ Une charte paysagère établie par le Parc Naturel des deux Ourthes	
Natura 2000	■ Trois sites Natura 2000 qui occupent 35,6 % du territoire	
SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique)	■ 40 sites dont la majorité sont des forêts et dans les vallées	
Forêt	■ 60,02 % du territoire ■ Nassonia, projet de co-gestion de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr ■ Massif Forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert	
Réserves naturelles	■ 4 réserves naturelles	
Parc Naturel	■ Parc Naturel des Deux Ourthes	
Arbres et haies remarquables	■ 17 éléments situés en majorité dans l'Est du territoire	
Espaces aménagés	■ Forêt nourricière à Tenneville	
Principales actions en faveur de l'environnement	■ Participation au Contrat de rivière de la Lesse ■ Participation au Contrat de rivière de l'Ourthe. ■ Gestion différenciée ■ Fauchage tardif ■ Groupe de travail nature ■ Projets BiodiverCité ■ Plan local de Propreté ■ Plantation de haies vives	
PATRIMOINE BÂTI		
Monuments et sites classés	■ L'ensemble formé par les Rochers de la Falhize à Ramont (site classé) ■ La tour de l'église désaffectée Sainte-Gertrude à Tenneville (monument classé).	
ÉNERGIE, RESEAUX TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT		
Energies durables	■ Stratégie immobilière globale ■ Territoire intelligent ■ Rénovation du bâti communal ■ Chaufferie centralisée au bois à Tenneville ■ Panneaux solaires sur les bâtiments publics	

Pollec (Politique Locale Energie Climat)	Mise en œuvre du PAEDC (2025)
Primes énergies	- Primes à la rénovation - Primes à la réalisation d'un audit (à partir de 2025)
MOBILITÉ	
Indice de droit à la mobilité	Très faible (0,03)
Nombre de voiries régionales	- La N4 – Axe Nord-sud - La N89- Axe Sud-Ouest-Nord-Est - La N843 – Axe Ouest-Est - La N829 qui commence à Ortheuville en direction du sud.
Transports en commun	Offre TEC qui connecte Tenneville à Saint-Hubert, La Roche, Marche-en-Famenne Liaison inter-villages complexes et limitées
Gare	Non
Mobilité douce	- Aménagements doux le long de la N4 dans la traversée de Tenneville - Plan de mobilité douce avec deux axes structurants et des liaisons inter-villages.
Co-voiturage	Rien à ce jour
Services mobilité	Taxi social
EMPLOI, TRAVAIL ET CHÔMAGE	
Taux d'activité	75,3 % contre 71.2 % en Wallonie
Taux d'emploi	70,5 % contre 61,9 % en Wallonie
Emploi indépendant	355 indépendants dont 210 à titre principal
Nombre de postes salariés	565 postes
Ratio d'emploi intérieur	51.9
Taux de chômage	6,8 % contre 14 % en Wallonie
Demandeurs d'emploi inoccupés	92 personnes (-20 % depuis 2006)
Revenu moyen par déclaration	37.380 €, celui de la Wallonie est de 35.185 €
Degré d'inégalité des revenus	En diminution : 97
Indicateurs de mesure de précarité	Stables et inférieurs aux moyennes wallonnes
ADL (Agence de Développement Local)	Oui
Parc d'activités économiques	Oui
ENTREPRISES	
Entreprises	288 entreprises 63 % des entreprises en personnes physiques 25 % de l'ensemble des entreprises occupent au moins 1 salarié
Commerces et restauration	33 entreprises de commerces - Chèques commerces
AGRICULTURE	
Agriculture	31 exploitations agricoles - Perte de 62 exploitations depuis 1990, soit -66.6 %

	- SAU (Superficie Agricole Utile) : 1.991,47 ha, soit 21,6 % du territoire de la commune. - Taille moyenne des exploitations passée de 24,7 ha en 1990 à 64,24 ha en 2024
Orientations des exploitations agricoles	57 % de la SAU consacrés aux prairies et 43 % aux productions. 67% en fourrages de terres arables et 25% céréales pour le grain 80,6% des exploitations (29 exploitations) font de l'élevage de bovins
Bio	22,3 % de la SAU communale est occupée par des productions végétales biologiques.
MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)	48,8 % (41,2 % en Wallonie)
Résilience alimentaire	5,6/10 en autoapprovisionnement humaine 6,3/10 en autoapprovisionnement animale 9,1/10 en actifs agricoles 7,2/10 en politique foncière 8,6/10 en pratiques agricoles
Produits du terroir et circuits courts	Une dynamique « terroir » bien présente au travers de marché de terroir, marchés fermiers...
TOURISME	
Positionnement	- Tenneville, les bains... de forêt ! : un positionnement fort et concurrentiel - Plus de 1.000 participants depuis 2019
Acteurs	- Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert - Syndicat d'Initiative Tenneville-Champlon - La Grande Forêt de Saint-Hubert - Le Gal Nov'Ardenne
Activités	18 parcours pédestres, 1 parcours Access-I, 1 circuits VTT 4 pistes de ski de fond
Séjours	440 lits touristiques autorisés et 374 lits non autorisés, pour un total de 814 lits 45.448 nuitées en 2025 141 secondes résidences en 2024 - Lits touristiques principalement en tourisme de terroir et auberge de jeunesse.
DÉMOGRAPHIE	
Nombre d'habitants	2.876 habitants en 2025
Evolution de la population	17,4 % de plus qu'en 2000 - Ralentissement de la croissance démographique depuis 2016.
Densité de la population (2023)	31,3 habitants par km²
Indice de vieillissement	90,4 contre 90,5 en moyenne en Région wallonne - Diminution de toutes les tranches d'âge de moins de 50 ans
Âge moyen de la population	42,2 ans
Population étrangère	4 % de la population, principalement des Français et Hollandais
Ménages	1 ménage sur trois est une personne isolée

LOGEMENT	
Nombre de logements	1.521 logements en 2024
Maisons 4 façades	63 % du parc de logements
Taille des logements	77,9 % des bâtiments ont une superficie au sol supérieure à 104m².
Ancienneté des logements	12,9 % des bâtiments ont été construits avant 1900
Nombre de logements publics	19 logements publics 1,43 % des ménages vivent dans des logements loués par une société de logements de service public, contre 4,27 % en Wallonie
Prix médian de vente des maisons	283.500 € en 2024 (+95,6% depuis 2012)
Permis d'urbanisme	25 permis d'urbanisme sont en moyenne délivrés chaque année - Tendance générale stable
Taux de disponibilité foncière	47%
VIE SOCIALE	
Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux	La situation par rapport à la Wallonie est plutôt bonne : Tenneville 0,788, Wallonie 0,603
Accueil de la petite enfance	43 places et un taux de couverture de 56,2 places/100 enfants en âge de fréquenter ce type de structure, contre 36,6 en Wallonie
Enfance et jeunesse	- Accueil Temps Libre, - Patro - Conseil Communal des Enfants (CCE) - Aide en Milieu Ouvert
Ecoles	- L'école communale compte 2 implantations 291 élèves en 2023-2024 78,78 % des enfants de la commune fréquentent les écoles maternelle et primaire de la commune
Séniors	- Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) 1 maison de repos - Amicale des séniors
Aide sociale	- CPAS - Plan de Cohésion Sociale (PCS)
Loisirs et culture	- Partenaire de la Maison de la Culture Famenne Ardenne - Bibliothèque à Champlon - Ludothèque à Ortheuville - Dynamique culturelle forte : Maison de la Culture Famenne Ardenne, Tenneville Culture, Bibliothèque, cercle dramatique de Cens, associations locales... - Salles dans chaque village
Sport	- Hall sportif - De nombreux clubs sportifs - Une offre d'activités sportives très large

Habiter à Tenneville

– Dimension territoriale



**UN TOUR
D'AVANCE**

4. OCCUPATION DU SOL ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

4.1 OCCUPATION DU SOL

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris est la première carte d'occupation des sols disponible, elle permet de visualiser le paysage hérité des Temps Modernes. Cette carte montre, pour la commune de Tenneville cette structure forestière à l'ouest et agricole à l'est ; structure qui caractérise encore aujourd'hui le territoire.



Figure 1: Occupation du sol – Carte de Ferraris de 1777 (Source : SPW)

La morphologie de l'habitat était déjà bien dessinée à cette période. Les axes de communication secondaires (hors N4) étaient eux aussi fort semblables à ceux d'aujourd'hui. On constate qu'au fil du temps, les espaces boisés dans le centre-est du territoire ont légèrement disparu au profit de l'agriculture.

En 2024, 94,1 % est non bâti (8652 ha). La forêt occupe 60 % du territoire et les activités agricoles (terres, prés, pâtures) représentent 29,8 %.

Les superficies dédiées aux logements et aux fermes représentent 2,2 % du territoire. Malgré le développement de la démographie et des surfaces bâties, la densité de population reste donc très faible (31,3 hab/km²). La faible vocation économique du territoire se marque également dans l'occupation du sol avec seulement 0,49 % du territoire occupés par des activités économiques et commerciales, des services...

Tenneville est donc bien une commune rurale. ¹

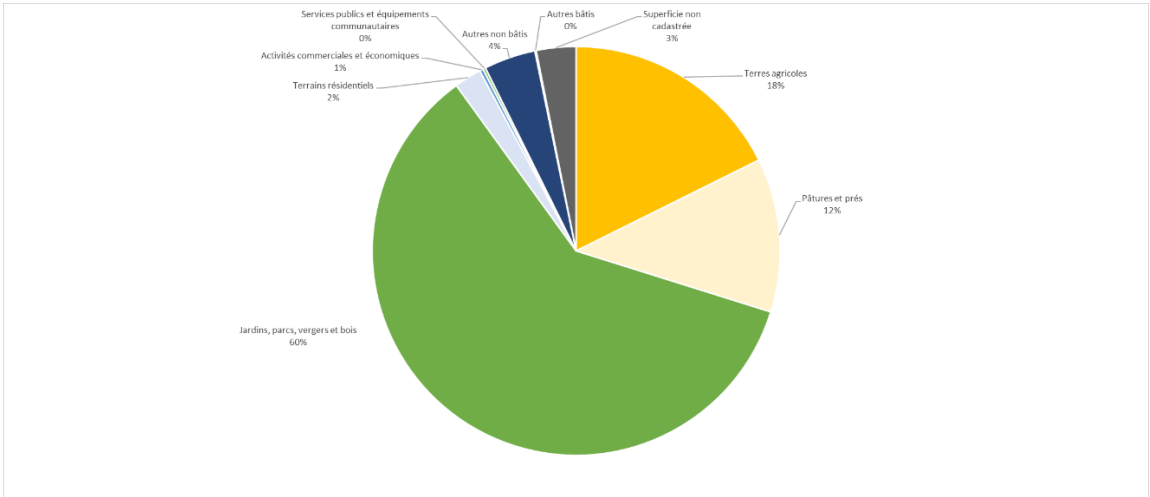


Figure 2: Répartition des types d'occupation du sol à Tenneville (2024) (Source : SPF)

L'évolution de l'occupation du sol, entre 1990 et 2024, montre une légère diminution des surfaces non artificialisées de 1,5 %.

La principale diminution concerne les terres agricoles : perte de 128,6 ha, soit 1,43 %.

Les surfaces artificialisées ont donc progressé en passant de 1,5 % du territoire en 1990 à 2,91 % en 2024. Ce sont principalement les surfaces occupées par du logement qui ont le plus évoluées : +91,53 ha. On peut donc dire que la commune de Tenneville a une artificialisation qui reste raisonnée.

Superficie en ha		1990		2024	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	106,71	1,16%	198,24	2,16%
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	3,79	0,04%	4,40	0,05%
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	11,54	0,13%	15,76	0,17%
	Terrains à usage de loisirs et aux sports	5,79	0,06%	0,67	0,01%
	Terrains à usager industriel et de stockage	9,28	0,10%	41,49	0,45%
	Autres	0,41	0,00%	7,37	0,08%
	Sous-total	137,52	1,50%	267,93	2,91%
Terrains non artificialisés	Terres agricoles	1.753,67	19,10%	1.625,06	29,80%
	Pâtures et prés	1.162,66	12,66%	1.117,42	12,15%
	Forêts	5.513,30	60,05%	5.518,50	60,02%
	Parc, jardins, vergers	19,08	0,21%	15,48	0,17%
	Eau	5,33	0,06%	5,78	0,06%
	Terres vaines et vagues, autres	323,44	3,52%	370,57	4,03%
	Sous-total	8.777,48	95,60%	8.652,80	94,10%
Superficie non cadastrée		403,52	4,40%	542,20	5,90%
Total		9.181,00	100,00%	9.195,00	100,00%

Figure 3 : Évolution de l'occupation du sol à Tenneville (Source SPF)

¹ Selon la note relative à l'indicateur de ruralité de la DG03, « un territoire rural est défini comme étant un secteur statistique dont la densité de population est strictement inférieure à 150 habitants/km², ou la densité de population est supérieure à 150 habitants/km² mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80 % de la surface totale du secteur statistique. » (Source : https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/39024/Indicateur_ruralite_SPW-DG03.pdf/1af199a3-055b-4bc7-866e-2b1bac7f7087)

4.2 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

4.2.1 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Schéma de développement du territoire (SDT) définit la stratégie territoriale pour la Wallonie. Il oriente les décisions régionales et communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en fixant des objectifs et des modalités de mise en œuvre.

Le schéma de développement de l'espace régional en vigueur avant le 1er juin 2017 est devenu le schéma de développement du territoire en application de l'Art. D.II.58 du CoDT. Afin de permettre à la Wallonie de mieux anticiper et de répondre aux besoins futurs de sa population, le Gouvernement wallon a adopté le 30 mars 2023 un nouveau projet de schéma de développement du territoire (le SDT).

Le SDT comprend 20 objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement qui ont pour finalité :

- l'optimisation spatiale, le développement socio-économique,
- l'attractivité territoriale,
- la gestion qualitative du cadre de vie,
- la maîtrise de la mobilité.

Le projet de SDT propose des mesures concrètes qui permettent d'optimiser le territoire :

- en maîtrisant l'artificialisation,
- en luttant contre l'étalement urbain.

Le Schéma de développement du territoire s'organise autour d'un certain nombre de concepts territoriaux clés.

- les centralités ;
- les cœurs de centralité ;
- les axes structurants de centralité ;
- les espaces excentrés ;
- les cœurs d'espaces excentrés ;
- les pôles ;
- les aires de développement ;
- les axes et réseaux de communication et de transport.

Tenneville est repris dans l'aire de développement de proximité. Marche-en-Famenne, Rochefort, Libramont et Bastogne sont les pôles d'ancrage les plus proches.

4.2.2 PLAN DE SECTEUR

Le plan de secteur nous confirme les éléments identifiés par l'occupation du sol. Au niveau des zones particulières, on notera :

- 5 ZACC (zones d'aménagement communal concerté) à Laneuville-au-Bois (1), Champlon (2) et Tenneville (2).
- 1 zone d'extraction dans le nord et une à Ortheuville. Si ces zones ne sont plus actuellement en activité, celle dite la "carrière de Bande" (visible depuis la N4 et en grande partie sur Tenneville) fait l'objet d'une demande de permis d'exploitation par Bontrup.
- 1 zone d'enfouissement technique dans le nord de la commune.
- 2 zones d'activité mixte dans le nord du territoire, à Champlon et une à Tenneville.
- 2 zones de loisirs : 1 à Champlon (non occupée) et 1 à Ortheuville (camping).

4.2.3 OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME

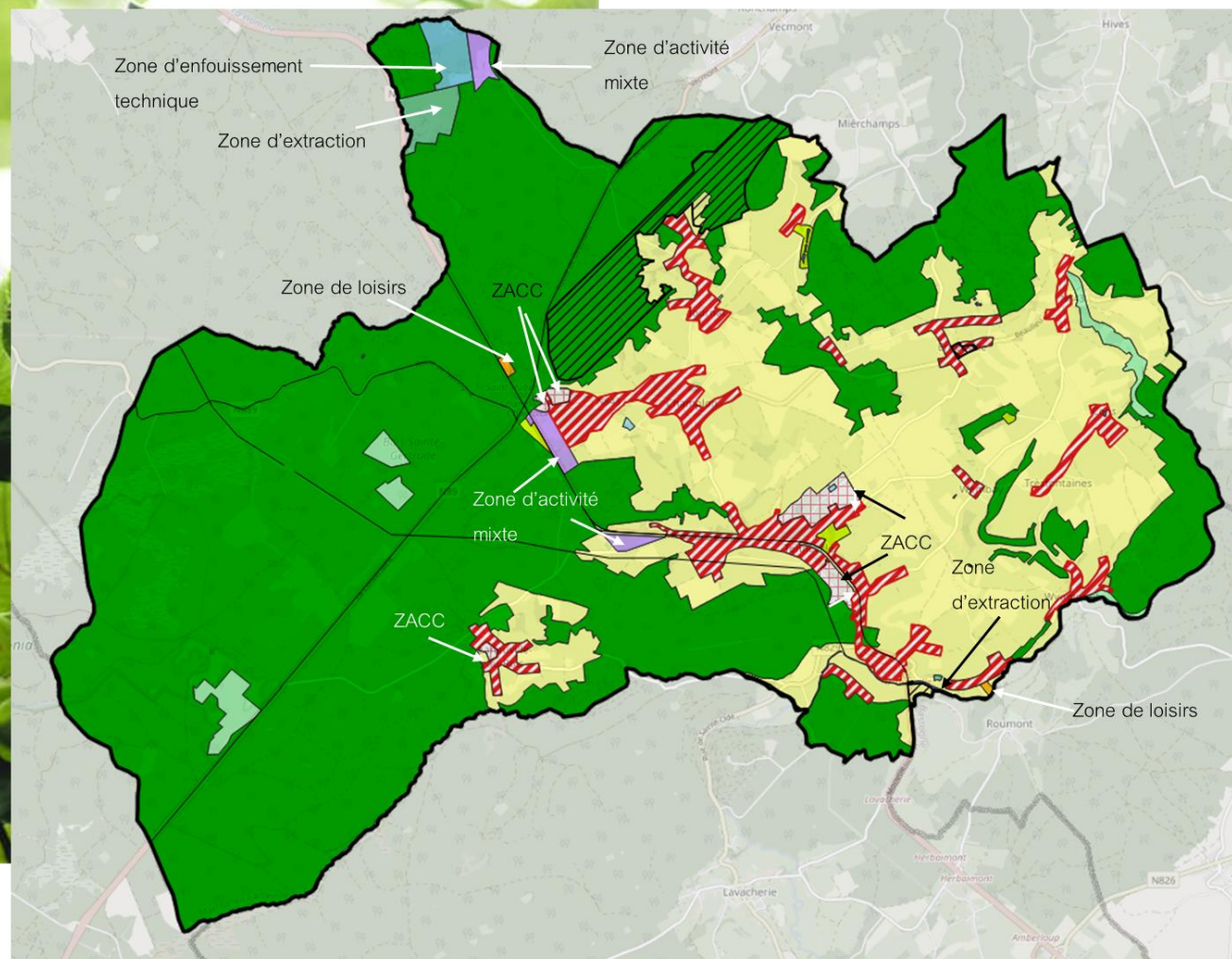
Schéma de Développement Communal (SDC) ²	Le Schéma de Développement Communal est un document d'orientation qui, sur base d'un inventaire exhaustif dans des domaines aussi variés que la situation de droit, l'environnement, la mobilité ou la géographie physique et humaine établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire pour les années à venir. La commune de Tenneville n'a pas encore établi de SDC.
Guide régional d'urbanisme	À la suite de l'entrée en vigueur du CoDT (Code du Développement Territorial) en 2017, la terminologie et la valeur des outils d'aménagement du territoire ont été modifiées en Wallonie. Le guide régional d'urbanisme (GRU) devient le seul outil en matière d'urbanisme à l'échelle régionale. Adopté par le gouvernement, il regroupe des normes (valeur réglementaire) et des indications (valeur indicative) urbanistiques. Il compile divers règlements généraux, notamment le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR). Aucun GRU de ce type n'a été recensé sur le territoire communal.
Guide communal d'urbanisme (GCU) ³	La Commune doit être en possession d'un GCU pour pouvoir profiter d'un régime dit «de décentralisation» qui autorise la commune à exercer, de manière autonome, son pouvoir de décision, notamment en matière d'octroi de permis d'urbanisme et d'urbanisation. Les anciens règlements communaux d'urbanisme (RCU et RCB) ont tous été intégrés dans un document unique : le Guide Communal d'Urbanisme. Ce Guide a désormais valeur indicative contrairement aux règlements communaux qui possédaient auparavant valeur réglementaire. La commune n'a pas de GCU.
Schémas d'Orientation Locaux (SOL) ⁴	Il n'y a pas de SOL sur le territoire de Tenneville. Il y a un RUE pour la grande poche de développement au cœur de Champlon en vue d'un lotissement (90 lots en tout), phasé. Le permis d'urbanisme de la phase 1 vient d'expiré mais la commune relance "un appel à manifestation d'intérêt".
Sites à réaménager (SAR)	Il n'y a pas de SAR sur le territoire communal.
Autre	Master plan d'aménagement de la N4.

² Anciennement Schéma de Structure Communal (SSC)

³ Anciennement Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)

⁴ Le SOL regroupe les anciens documents suivants : plan communal d'aménagement, plan communal d'aménagement dérogatoire, plan communal d'aménagement révisionnel, schéma directeur, plan directeur et rapport urbanistique et environnement

4.3 SYNTHÈSE



- 60% du territoire occupé par la forêt, 29,8% par l'agriculture
- Ouest de la commune : forestier
- Est du territoire : agricole et habitat
- 2,16% du territoire occupé par de l'habitat (74% des terrains artificialisés)
- Potentiel de développement via les 5 ZACC
- 1 zone de loisirs sans affectation



5. STRUCTURE PHYSIQUE

5.1 PÉDOLOGIE – APTITUDE DES SOLS

La commune de Tenneville est localisée sur dans la région agro-géographique de l'Ardenne et plus spécifiquement du haut plateau de l'Ardenne centrale. Le haut plateau de l'Ardenne centrale fait partie du massif schisteux rhénan qui regroupe les plateaux les plus hauts de l'Eifel allemand et de l'Ardenne du nord-est, puis, à un niveau inférieur, l'Oesling luxembourgeois, l'Ardenne centrale et, au-delà de la Meuse, le bout du plateau de l'Ardenne occidentale.

Le haut plateau de l'Ardenne centrale est caractérisé par un relief peu accentué couvert d'herbages et planté de forêts

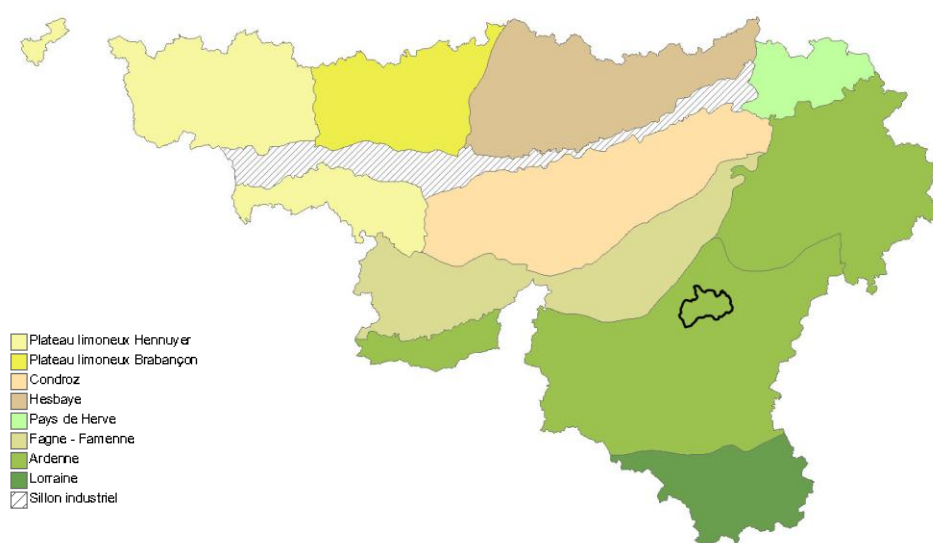


Figure 4 : Localisation de la commune sur la carte des régions agro-géographiques de Wallonie (Source : SPW)

Tenneville est caractérisée par des sols limoneux caillouteux à limono-caillouteux (schiste, phyllade) acides, assez pauvres, affectés aux pâturages et au boisement principalement. Les terres les plus favorables aux pratiques agricoles sont celles qui forment la dépression de l'Ourthe tandis que les plus défavorables sont celles qui se situent à une altitude supérieure à 500 mètres (plateaux de Saint-Hubert). Les sols superficiels et caillouteux de leurs marges, quant à eux, conviennent bien au boisement.

5.2 GÉOLOGIE

D'un point de vue géologique, l'Ardenne est un massif hercynien, un élément de la chaîne varisque qui se forme du Dévonien au Permien, au cours du cycle varisque sur la base du substrat calédonien. Vers la fin du Dévonien et surtout au Dinantien (calcaire carbonifère), l'Ardenne tend à basculer autour d'un axe transverse méridien avec déclenchement de glissements sédimentaires sous-marins (brèches viséennes). Le sous-sol de l'Ardenne est composé de pierre schisteuse de couleur foncée, cette caractéristique géologique permet de distinguer l'Ardenne proprement dite des régions voisines (la Gaume au sud, le Condroz au nord). Le sous-sol a fait l'objet par le passé d'exploitation. Deux carrières de grès étaient en activité (1 dans le nord du territoire et 1 au sud).

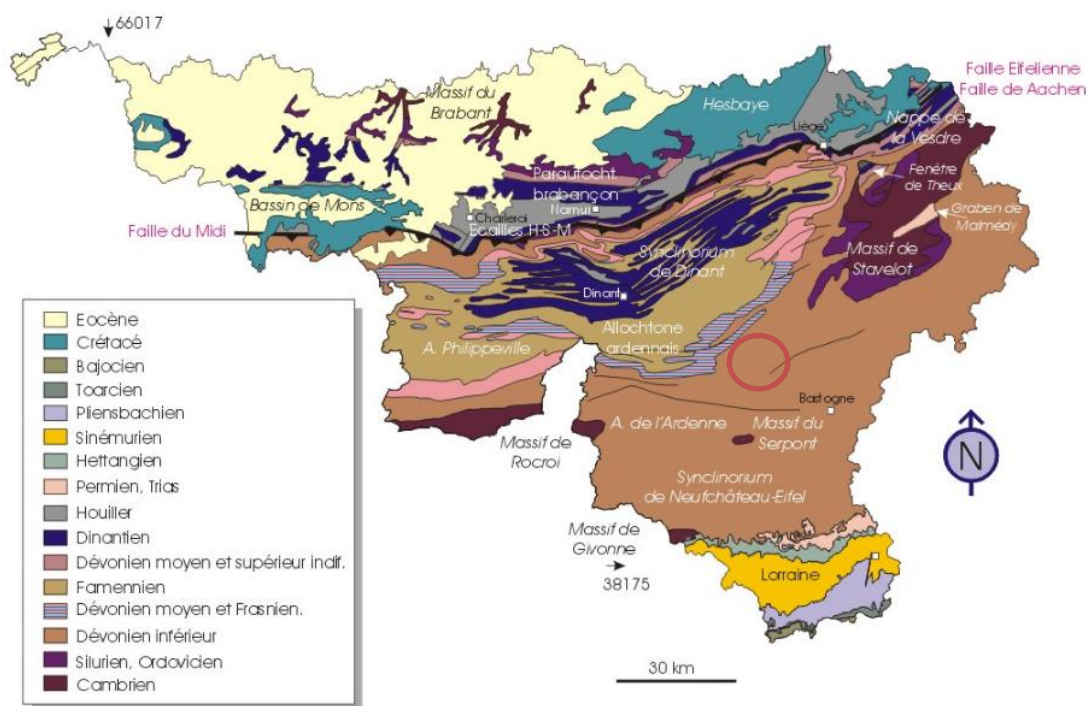


Figure 5 : Carte géologique de Wallonie (Source : SPW)

La commune ne compte aucune zone de contraintes karstiques sur son territoire.

5.3 RELIEF

Le relief de Tenneville est typiquement ardennais. L'ensemble des altitudes du territoire de la commune varie de 200 à 550 mètres. Les valeurs les plus faibles se retrouvent, en toute logique, dans le fond de la vallée de l'Ourthe, dans la partie sud-ouest de la commune. A l'ouest, le plateau présente des valeurs de l'ordre de 550 mètres.

5.4 HYDROGRAPHIE

5.4.1 COURS D'EAU

Le territoire de Tenneville est divisé en deux versants : le premier est incliné vers le nord-ouest et le second vers le sud-est et vers l'Ourthe. Une ligne de crête traverse donc le territoire du nord au sud. Cette dernière correspond approximativement au tracé de la N89.

Le territoire communal chevauche deux bassins hydrographiques :

- le bassin de l'Ourthe, au sud-est ;
- le bassin de la Lesse, au sud-ouest.

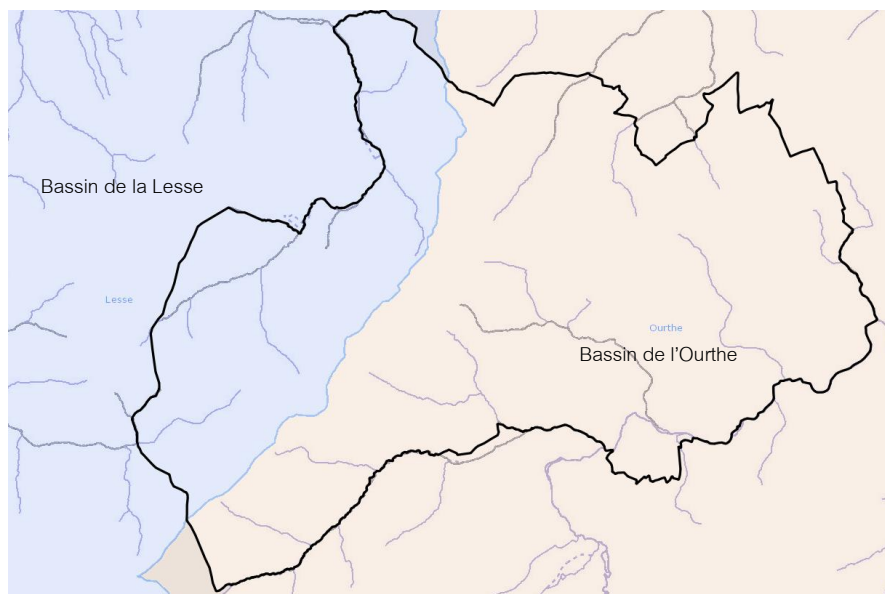


Figure 6 : Cours d'eau et bassins hydrographiques de Tenneville (Source :WalOnmap)

28,70 % du territoire de la commune de Tenneville se trouvent dans le sous-bassin de la Lesse (partie ouest du territoire). Le reste du territoire est dans le bassin de l'Ourthe.

La commune de Tenneville est traversée par les cours d'eau suivants :

Cours d'eau	Longueur
L'Ourthe occidentale	10945 m
La WAMME	9 876 m
La BASSEILLES	8 349 m
Ruisseau de TENNEVILLE	3 881 m
Ruisseau du NOIR BRAS	2 252 m
Ruisseau LE BRONZE	2 020 m
Ruisseau de la FANGE BRULEE	1 541 m
Ruisseau de CENS	1 524 m
Ruisseau du PIED DE BOEUF	1 338 m
Ruisseau de la PISSEROTTE	1 120 m
Ruisseau dit RY BAILEU	893 m
Ruisseau de HEZ	718 m
Ruisseau dit STEMBY	641 m
Ruisseau du GRAND VIVIER	70 m

5.4.2 ALEAS D'INONDATIONS

Au niveau des cours d'eau, les aléas d'inondation par débordement sont faibles, sauf pour une petite partie de l'Ourthe au sud de Ortheuville. Ou encore au niveau de Champlon.

Les risques les plus élevés résultent d'inondations par ruissellement. Ces zones se situent dans les zones agricoles.

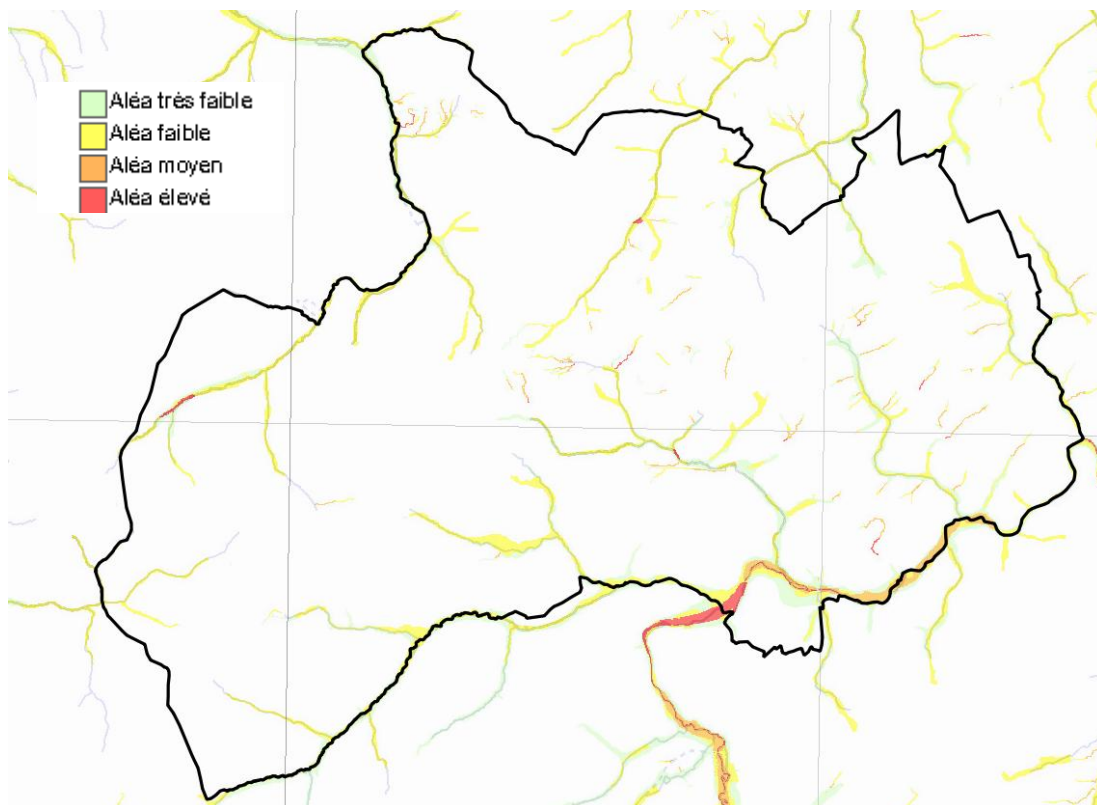


Figure 7 : Les aléas inondation par débordement et ruissellement (Source : SPW)

En juillet 2021, la Belgique a été frappée par des inondations dévastatrices, principalement dans l'est et le centre du pays. La commune de Tenneville a également été touchée, bien que de manière moins sévère que certaines autres régions.

Le 15 juillet 2021, la commune de Tenneville a communiqué que le pic de crue était passé pour ses cours d'eau. Malgré une nuit et une journée éprouvantes pour certains citoyens inquiets, la situation n'était pas comparable à celle des communes voisines plus gravement affectées.

5.4.3 QUALITE DE L'EAU

L'état écologique des masses d'eau de surface en Wallonie montre que la situation à Tenneville est bonne à très bonne.

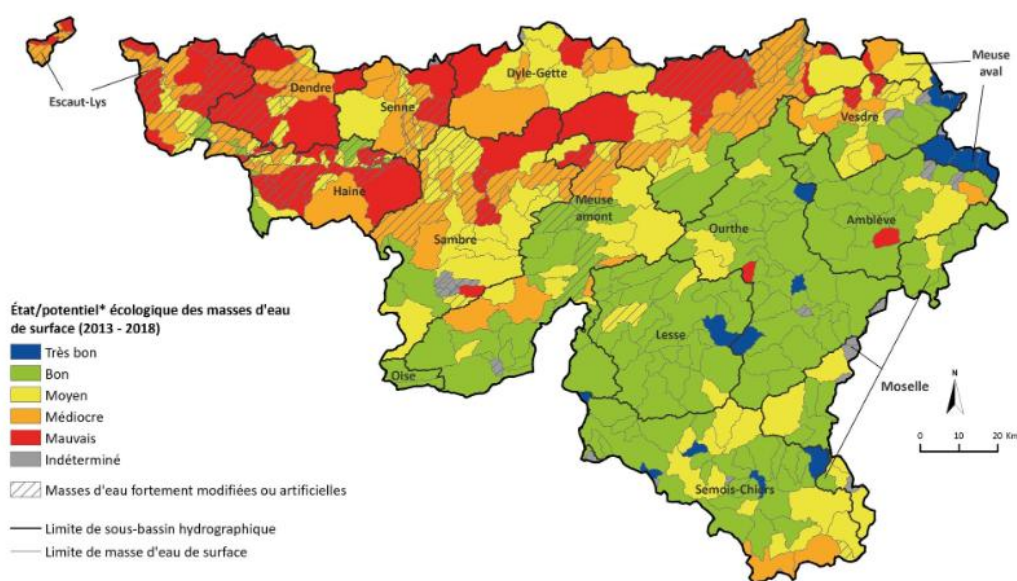


Figure 8 : Etat écologique des eaux de surface. – Source SPW

Au niveau des eaux souterraines, la situation est jugée comme bonne.

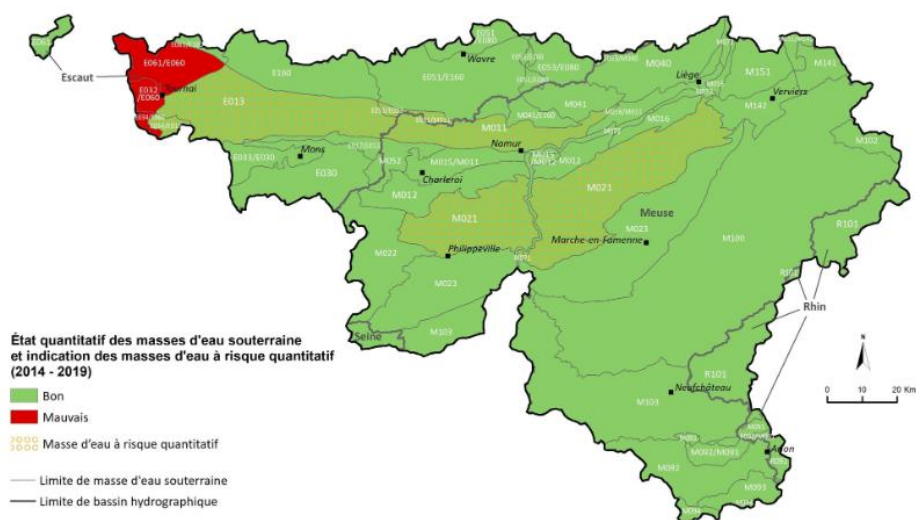


Figure 9 : Etat qualitatif des eaux souterraines – Source SPW

Au niveau des taux de nitrates, on constate que l'est du territoire a une concentration plus forte (31 à 40 mg/l) que le centre qui va de 1 à 20 mg/l. La fonction plus agricole de la partie est du territoire peut certainement expliquer la situation.

5.5 QUALITÉ DE L'AIR

L'indice de la qualité de l'aire est de 4⁵. Plus l'indicateur est positif, moins bonne est la qualité de l'air. 1 correspondant à une excellente qualité de l'air et 10 à une qualité exécrable. La qualité de l'air à Tenneville est donc très bonne. La forêt démontre ici son rôle essentiel dans la qualité de l'environnement et de vie à Tenneville.

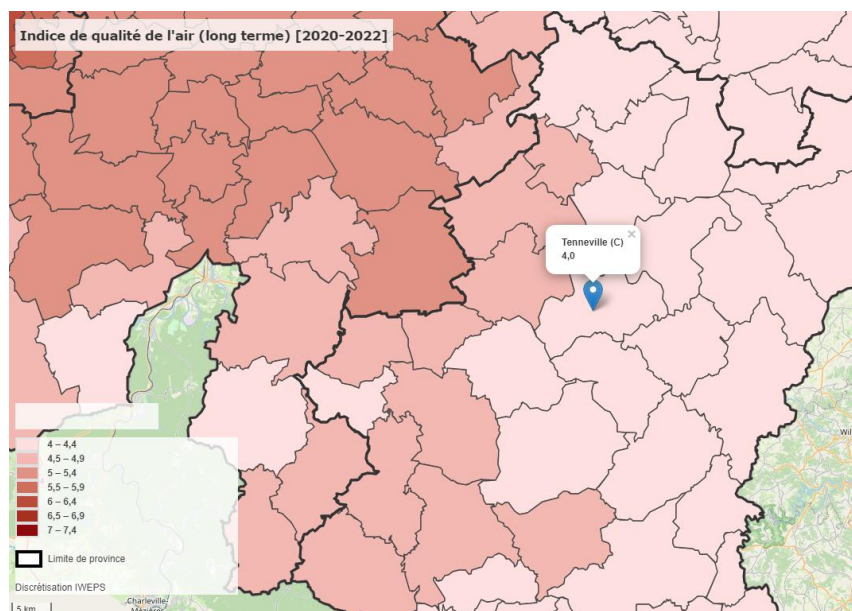
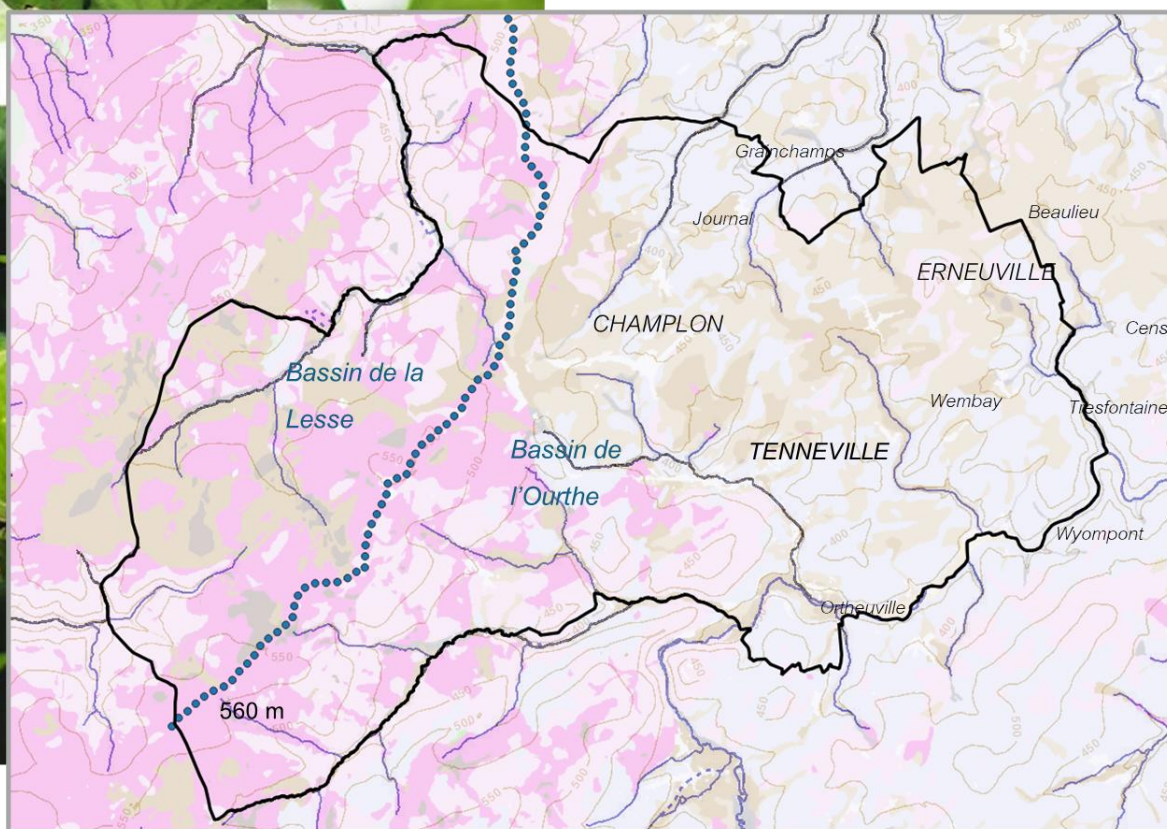


Figure 10: Qualité de l'air à Tenneville 2020-2022 (Source : SPF)

⁵ L'échelle de cet indice est représentative de l'impact sanitaire de la pollution sur le long terme. L'impact à long terme se révèle être chronique et donc plus important sur la santé qu'un impact à court terme. L'indice moyen annuel de la qualité de l'air est exprimé sur une base similaire à l'échelle BelAQI, soit une échelle de 1 à 10, 1 correspondant à une excellente qualité de l'air et 10 à une qualité exécrable.



- Commune du haut plateau de l'Ardenne centrale
- Des sols limoneux peu caillouteux (brun) affectés aux pâturages à l'Est et des sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse et à drainage naturel modéré (rose) assez pauvres destinés au boisement (à l'Ouest)
- Un relief entre 200 et 550 mètres
- Un réseau hydrographique dense et peu soumis aux aléas inondations
- Les indices de qualité de l'air et de l'eau bons à très bons

6. PATRIMOINE NATUREL

6.1 STRUCTURE PAYSAGÈRE

6.1.1 TERRITOIRES PAYSAGERS

Selon la cartographie des territoires paysagers de la CPDT (2004), la commune de Tenneville appartient à l'ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne centrale. « *Le haut plateau de l'Ardenne centrale fait partie du massif schisteux rhénan qui regroupe les plateaux les plus hauts de l'Eifel allemand et de l'Ardenne du nord-est, puis, à un niveau inférieur, l'Oesling luxembourgeois, l'Ardenne centrale et, au-delà de la Meuse, le bout du plateau de l'Ardenne occidentale. Le plateau central ardennais descend lentement par paliers, de 550 mètres au nord-est à environ 400 mètres au sud-ouest. Au sud comme au nord, les cours d'eau entament fortement ses bordures en y creusant des vallées parfois profondes, isolant des hauts plateaux résiduels tels que la Croix-Scaille (505 mètres) et le plateau de Saint-Hubert (598 mètres). L'Ardenne centrale est caractérisée par des plateaux centraux agricoles au relief tranquillement ondulé et des bordures forestières au relief disséqué. L'habitat de cet ensemble est relativement homogène, caractérisé par le groupement des maisons en villages. A l'ouest, les villages sont plutôt concentrés tandis qu'à l'est, villages et hameaux sont plus lâches.* »

Les boisements constituent une composante substantielle du paysage. De grands massifs forestiers, partagés entre peuplements de résineux et de feuillus, ferment les étendues agricoles. Ils occupent les sommets des interfluvies et les sols les plus pentus. Les terres agricoles sont dominées par les herbages. Sur les versants à faible pente, les parcelles sont traditionnellement disposées en lanières, épousant les courbes de niveau. Sur les sols aplanis, les parcelles sont plus vastes. Des cultures de sapins de Noël occupent çà et là d'anciennes parcelles agricoles. Ponctuellement, dans l'est, un maillage vert (haies, arbres isolés...) accompagne les surfaces cultivées. Les noyaux des villages sont localisés en tête de vallée des cours d'eau secondaires ou sur les versants à l'abri des vents froids et à proximité des points d'eau. L'habitat est groupé en villages et hameaux relativement lâches. Certaines localités ont la forme de village-rue.

Tenneville est caractérisé par des vallonnements agricoles et forestiers, à savoir un relief fait de vallonnements plus marqués que dans les autres aires du Haut plateau agricole et forestier. Les herbages, les cultures (dans une moindre mesure) ou encore les boisements y dominent. Les boisements occupent plutôt les fortes pentes, ce qui accentue la perception du relief. L'Ourthe occidentale serpente au sein d'une large plaine alluviale.

Dans le cadre du précédent PCDR, le groupe «paysage et patrimoine» a mis en place différentes actions de sensibilisation aux paysages (balades d'observation, conférence, brochure). Cette dynamique citoyenne a été saluée dans L'Atlas des paysages de la CPDT consacré à L'Ardenne centrale.

Quand les habitants se mobilisent

L'implication des habitants pour une adoption et une reconnaissance des paysages se manifeste à travers un projet particulier organisé par la Fondation rurale de Wallonie dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Tenneville. « *Chiche qu'en 2022, Tenneville sera reconnu pour son patrimoine naturel, bâti et paysager* » est l'un des défis que s'est fixés la commune avec comme objectif sous-jacent : « *Fédérer les habitants autour de leur patrimoine, vecteur d'une image locale à faire découvrir* ». Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs projets sont prévus tels que la création d'un circuit du paysage et du patrimoine ou celle d'un topoguide. Il s'agit également d'identifier ce qui relève d'un beau paysage pour les habitants en les impliquant dans l'identification de paysages « *coup de cœur* », mais aussi d'analyser pourquoi ils sont attirés par ces paysages. Cette expérience nouvelle pour beaucoup des habitants est pour eux l'occasion de se poser des questions sur ce qui fait la qualité d'un paysage vu au quotidien. Objectiver une impression hautement subjective s'avère assez difficile pour la plupart des participants.



Trois photographies de paysages « coup de cœur » des habitants. De gauche à droite, vue sur Wembay, vue depuis Beaulieu sur le village de Mousny et vue depuis le village de Journal (Tenneville). Le parcellaire agricole, la richesse de la terre, la ponctuation par des éléments boisés et le relief légèrement accidenté caractérisent ces vues. Les touristes ne sont désormais plus les seuls à adopter un regard particulier sur les paysages de la région. Des habitants ont appris à travers ce projet à les redécouvrir et les réadopter.

« *Il est beau ce paysage, même quand il fait moche, il est beau.* »

« *C'est l'authenticité comme quand on était enfants.* »

*paysagères du territoire, et à mettre en place une concertation entre les communes du Parc et les territoires limitrophes en vue d'évoluer vers une position commune et de garantir le développement cohérent du territoire ».*⁶

Un plan d'action a été défini autour des axes suivants :

- Organiser le développement des villages et valoriser un cadre de vie de qualité
- Préserver la diversité et la qualité des paysages agricoles et forestiers
- Encadrer la présence et l'intégration paysagère des infrastructures
- Mettre en scène le paysage, une ressource économique à préserver et développer
- Impliquer et sensibiliser aux valeurs des paysages

6.2 RÉSEAU NATURA 2000

Tenneville compte trois sites Natura 2000, qui occupent 35,6 % de son territoire :

- Haute-Wamme et Masblette (situé au nord de la N83): complexe forestier ardennais diversifié qui contient de grandes zones feuillues, dominées par la hêtraie et la chênaie acidophiles à luzule. La diversité des sols et du relief permet la présence de nombreux autres habitats forestiers : des chênaies humides et des boulaies tourbeuses dans les zones les plus humides, des érablières de ravins dans certains versants abrupts et sur certaines coulées pierreuses naturelles, des forêts alluviales et marécageuses dans les fonds de vallées... Le massif contient également de nombreuses zones ouvertes, occupées entre autres par des landes tourbeuses, des landes sèches, des tourbières hautes dégradées ou des bas-marais. On retrouve en outre de très beaux exemplaires de prairies maigres. L'avifaune forestière est bien représentée, puisque le site abrite notamment le pic noir, le pic mar, la cigogne noire et la bondrée apivore. Les pies-grièches sont également nombreuses, présentes aussi bien dans les ouvertures forestières que dans le complexe bocager situé près de Nassogne.
- Bassin inférieur de l'Ourthe occidentale (au sud-est de la commune) : le site englobe le lit majeur et les versants boisés de l'Ourthe occidentale entre Wyompont et Nisramont. Il s'agit d'un complexe de milieux forestiers riche et diversifié. On y trouvera notamment des forêts de pentes dont des lambeaux d'érablières de ravins, des aulnaies rivulaires et marécageuses. On notera dans le sites des observations régulières d'oiseaux forestiers rares comme la Cigogne noire, la Bondrée apivore et le Pic noir. Le Martin-pêcheur est nicheur dans les berges de la rivière.
- Forêt de Freyr (au sud de la N83) : complexe forestier dont les zones caducifoliées sont dominées par la hêtraie et la chênaie à luzule, mais on y retrouve également des milieux plus humides, comme des boulaies tourbeuses ou des aulnaies. Il comporte en outre de nombreuses zones ouvertes occupées par des landes sèches et humides, ainsi que par des tourbières hautes dégradées et des bas-marais acides. D'un point de vue ornithologique, le site abrite des espèces d'intérêt communautaire typiques des grands massifs forestiers telles que la cigogne noire, la chouette de Tengmalm, le pic noir ou la bondrée apivore. On peut également relever la présence d'oiseaux des milieux ouverts comme la pie-grièche écorcheur. Le site abrite par ailleurs de belles populations de libellules et de papillons, notamment le cuivré de la bistorte.

⁶ Source : <http://environnement.wallonie.be/legis/parcsespacesverts/parc041a.pdf>

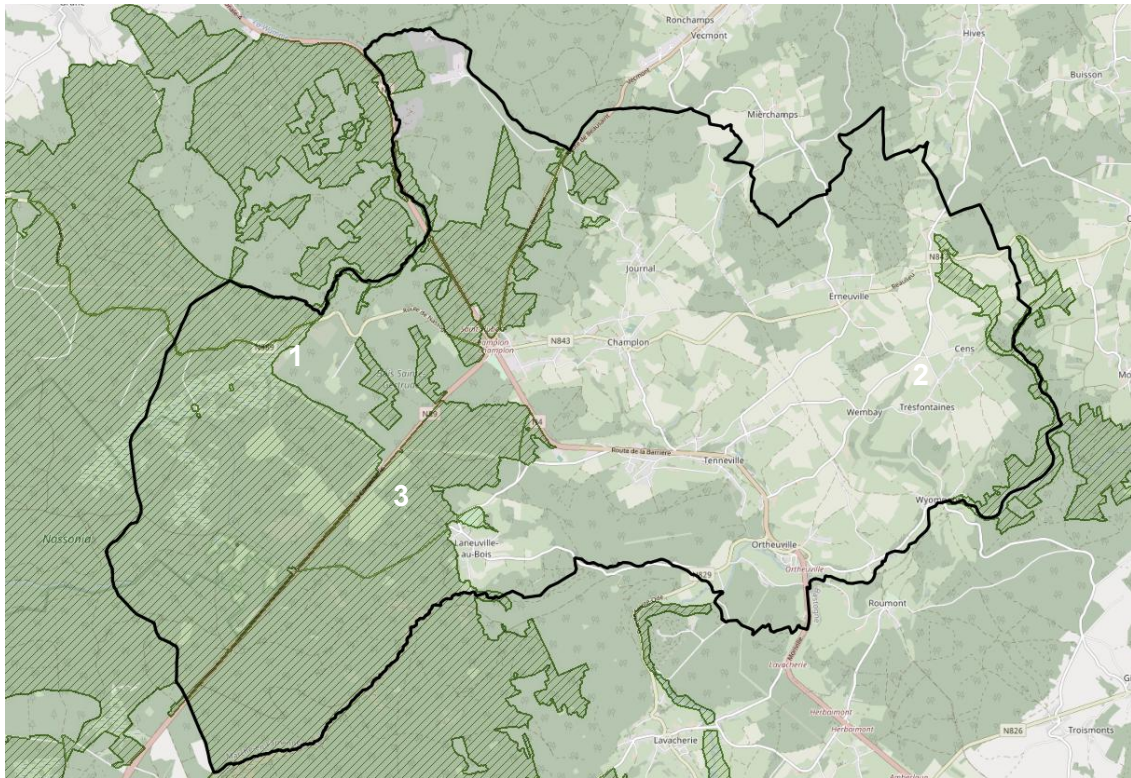


Figure 12 : Cartographie des sites Natura 2000 sur le territoire communal (Source : Biodiversité.wallonie)

6.3 SITES DE GRAND INTÉRÊTS BIOLOGIQUE (SGIB)

Le territoire communal comprend 40 sites de Grand Intérêt Biologique. Une grande partie de ces sites sont forestiers et/ou en lien avec un cours d'eau.

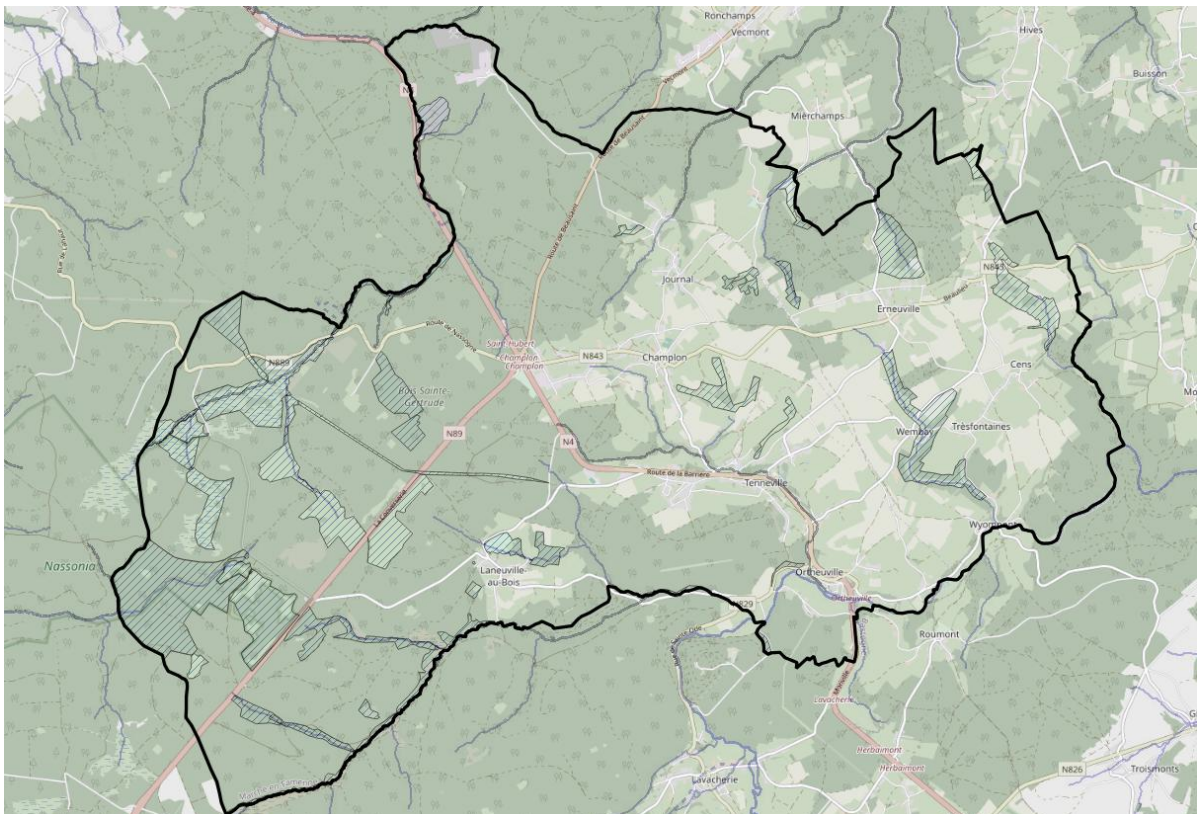


Figure 13 : Cartographie des SGIB et des cours d'eau sur le territoire communal (Source : Biodiversité.wallonie)

6.4 RÉSERVES NATURELLES

4 sites naturels ont le statut de site protégé

- La Fagne du Rouge poncé s'étend entre Saint-Hubert et la Barrière de Champlon. Il s'agit de la plus ancienne réserve naturelle domaniale de Wallonie, puisque ce statut lui a été conféré dès 1969 afin d'assurer la protection d'un complexe remarquable de boulaies tourbeuses et de landes humides. Ces milieux étaient jadis beaucoup plus étendus dans le massif forestier de Freyr mais ils ont été en grande partie asséchés et la Fagne du Rouge Poncé en constitue l'un des derniers témoins. Le site se présente comme une succession de zones ouvertes et boisées. La boulaie à sphaignes y connaît un développement exceptionnel. Des tourbières hautes et des landes humides accueillent diverses espèces rares comme la camarine (*Empetrum nigrum*), la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*) ou encore le carabe chagriné (*Carabus coriaceus*), l'un de nos plus grands coléoptères.
- La Tourbière de Hourchamps est composée de zones de tourbières dégradées à molinie qui se réinstallent sur d'anciennes coupes de résineux, d'une boulaie tourbeuse à myrtille de loup (*Vaccinium uliginosum*), molinie (*Molinia caerulea*) et linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*) et d'une ancienne fosse d'exploitation de tourbe recolonisée par les sphaignes, les linaigrettes (*Eriophorum* spp.) et la laïche blanchâtre (*Carex canescens*). La faune est peu connue mais une libellule peu commune, la leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*), y est représentée par une population remarquable.
- Mochamps-Wamme est située en Ardenne centrale, à quelques kilomètres au nord de Saint-Hubert. Créée en 2014, elle s'étend sur 278 hectares et comprend sept sites proches: La Flache, Les Houilles, le Fayi de Luci, le vieil étang de Mochamps, la vallée de la Wamme, la Fontaine au Stock et la Fagne Massa. La plupart sont d'anciennes zones de landes et de tourbières qui ont été largement enrésinées au début du 20^{ème} siècle. Un projet Life instauré à la fin des années 2000 a permis la restauration de divers habitats humides de grand intérêt biologique: bas-marais acides, tourbières hautes dégradées, landes tourbeuses à éricacées, mares acides, boulaies sur sphaignes, etc. La diversité floristique et faunique de la réserve est particulièrement élevée et on y observe de nombreuses espèces spécialisées et souvent menacées.
- La Baseille se trouve au cœur de la forêt de Freyr, au nord-est de Saint-Hubert. Elle s'étire le long de la Basseille, un affluent de l'Ourthe qui a creusé un vallon relativement encaissé et étroit, en grande partie boisé. Le site est constitué d'une mosaïque de végétations allant du bas-marais acide à la hêtraie à myrtille en passant par la lande humide à molinie, la magnocariçaie à laïche paniculée, l'aulnaie, etc. Elle représente un témoin du paysage et de la végétation typiques des fonds de vallées avant leur enrésinement systématique pratiqué en Ardenne depuis la fin du 19^{ème} siècle. Le site accueille diverses espèces remarquables. On y signale notamment l'une des plus grosses populations wallonnes de la lastrée du hêtre (*Phegopteris connectilis*), une fougère peu commune des rochers siliceux. Les eaux du ruisseau, fraîches et de très bonne qualité, hébergent un curieux poisson, la lamproie de planer (*Lampetra planeri*).

6.5 LA FORÊT

6.5.1 SITUATION DE LA FORÊT

Comme mentionné précédemment, la forêt occupe 60,1 % du territoire communal. Tenneville est dans le top 12 des communes wallonnes les plus forestières.

Près de 40% du territoire communal est occupé par des bois soumis.

La Commune de Tenneville est propriétaire de 1.428 ha situés sur le cantonnement de Nassogne. La Commune s'est dotée d'un plan d'aménagement pour ses forêts.

Les bois communaux sont couverts de 45,6 % de futaies feuillues, 40,3 % de futaies résineuses, 0,1 % de futaies mixtes et 11,3% de jeunes plantations, vides et régénérations naturelles. Le reste (2,7 %) se compose de divers secteurs non productifs.

Dans la forêt communale de Tenneville, c'est l'habitat climacique qui domine sous forme de futaie pure de hêtres ou en mélange avec du chêne, principalement sessile. Au niveau des résineux, l'épicéa est l'essence la plus présente.

Dans le massif, le programme Life a permis, à la suite du déboisement massif de résineux, la possibilité de reconstitution de nombreux milieux ouverts comme des tourbières, des landes humides, des nardaies ou encore des mares oligotrophes. La forêt communale de Tenneville a profité également de cette opportunité. En dehors, du périmètre Life, les milieux ouverts sont rares. Il s'agit surtout de gagnages qui peuvent être assimilés à de la pâture mésophile et des coupe-feux dont certains développent des surfaces souvent modestes des habitats d'intérêt écologique comme des landes ou des nardaies.

Occupations	Surface (ha)	% (en terme de surface)	
		Sur le total boisé	Sur le total résineux ou feuillus
Epicéa commun	467,2	33,7	67
Douglas	104,21	7,5	15
Blanc-éto	51,37	3,7	7,3
Mélèze	38,48	2,8	5,5
Pin sylvestre	22,06	1,6	3,2
Vide résineux	10,32	0,7	1,5
Résineux divers (Abies pectiné et grandis, Cyprès, Tsuga, Pin Weymouth, rés divers)	3,68	0,3	0,6
Total résineux	697,32	50,2 %	100 %
Hêtre	439,24	31,6	63,5
Chêne	174,53	12,6	25,2
Bouleau	36,28	2,6	5,2
Vide feuillus	18,02	1,3	2,6
Feuillus divers (charme, peuplier, ...)	13,35	1,0	1,9
Aulne glutineux	7,02	0,5	1
Chêne rouge	2,17	0,2	0,3
Erable sycomore	1,60	0,1	0,2
Total feuillus	692,21	49,8 %	100 %
Total boisé			
Non boisé (cfr tableau suivant)	42,50	2,7	
TOTAL UA	1428,43	100 %	

Figure 14: Forêt communale répartition des essences (Source : SPW)

La forêt communale de Tenneville à un potentiel d'attraction touristique élevé principalement lié au fait que :

- cette forêt fait partie du plus grand massif de futaie feuillue de l'Ardenne,
- elle est facilement accessible et bien située le long de la N4 ;
- elle est parcourue par de nombreuses ballades balisées pédestres et VTT et jouit également d'un petit réseau de pistes de ski de fond

La forêt est également une sources de revenus pour la Commune. En 2024, celle-ci a générés :

- 821.825,00 € pour les ventes de bois sur pied
- 80.000 € pour les locations de chasses

6.5.2 NASSONIA

Créé il y a 5 ans, Nassonia, est un projet de co-gestion de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr par la Wallonie (le Département Nature et Forêt du Service Public de Wallonie) et la Fondation Pairi Daiza. Celui-ci a pour ambition de mettre en place une gestion innovante des espèces et des habitats naturels pour rendre cette forêt plus résiliente.

Nassonia souhaite être un laboratoire ouvert à la recherche dans toute une série de matières et réunir les compétences diverses et complémentaires de nombreux acteurs autour d'un sujet commun : la forêt.

Dans le cadre de Nassonia :

- Une aire d'observation a été aménagée dans la forêt domaniale de Saint-Michel, près du hameau de Mochamps.
- Des plantations de chênes sessiles, érables sycomores, tilleuls à petites feuilles, bouleaux, sorbiers des oiseleurs et charmes sont réalisés afin de participer à la diversification de la forêt de Saint-Michel, largement dominée par le hêtre et l'épicéa.
- Plusieurs zones situées sur les hauts plateaux du massif de Saint-Michel Freyr ont été étrepées afin de garantir le retour de landes à callune, témoins de pratiques agropastorales disparues et à haut potentiel de biodiversité.
- Une cabane à chauves-souris a été aménagée dans le massif de Saint-Michel Freyr
- Etc.

6.6 ARBRES ET HAIES REMARQUABLES

Compte tenu des spécificités du territoire, les haies et arbres reconnus comme remarquables se situent en grande majorité dans la partie Est du territoire. On retrouve 17 sites avec soit des individus, des groupements ou des alignements.

A titre d'exemple, on peut citer l'alignement d'arbres aux abords de l'ancienne église à Tenneville (rue de l'église).



6.7 LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA NATURE

6.7.1 CONTRAT DE RIVIERE

La Commune de Tenneville est membre de deux contrats rivières :

- Contrat de rivière de la Lesse
- Contrat de rivière de l'Ourthe.

Au niveau du Contrat de rivière de la Lesse, les actions suivantes sont prévues sur le territoire communal, dans le cadre du plan d'action 2022-2025 :

- Information et sensibilisation des agriculteurs à la protection de l'eau.
- Préservation des zones humides (tourbières du plateau de Mochamps) et des zones naturelles d'expansion de crues.
- Information relative à la problématique des plantes invasives et inciter les particuliers à gérer la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.
- Poursuite de la sensibilisation des camps de jeunes au respect des bonnes pratiques environnementales.

Pour le Contrat de rivière de l'Ourthe, les actions suivantes sont prévues :

- Intervention à la suite des dégâts provoqués par les castors.
- Nettoyage d'une canalisation du Gouverny

- Gestion des inondations : recueil de photos d'inondations et des mesures prises, relevés des inondations, debriefing systématique, établir un règlement communal relatif à la retenue des eaux sur parcelle, intégration d'un volet inondation dans le Plan communal d'Urgence

6.7.2 PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

Créé en 2001, le Parc Naturel est composé de 6 communes rurales et contigües (Tenneville, Sainte-Ode, La Roche-en-Ardenne, Bertogne, Houffalize et Gouvy). Il couvre ainsi un périmètre de 76.000 ha révélant un haut intérêt biologique et géographique.

Ses missions sont multiples :

- assurer la protection/gestion/valorisation du patrimoine naturel et paysager
- contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagements du territoire
- encourager le développement durable
- veiller à la cohérence des projets transcommunaux.

Dans le cadre du Parc, différents projets LIFE⁷ ont été menés :

- projet « Bassin inférieur de l'Ourthe occidentale »,
- projet « Restauration écologique transfrontalière des fonds de vallées et des zones humides enrésinées ».
- Projet « Restauration des habitats de la loutre »

Pour les prochaines années, le Parc naturel va mettre en œuvre un projet Life « Vallées ardennaises ». Ce projet vise, par de nombreuses actions, à restaurer les vallées des bassins de l'Ourthe, l'Amblève, la Vesdre et l'Our.

6.7.3 GAL NOV'ARDENNE

Actif depuis 2017 sur les territoires des communes de Libin, Libramont, Saint-Hubert, Tenneville et Sainte-Ode, le GAL Nov'Ardenne est également un partenaire en matière de préservation de la biodiversité .

Au cours des dernières années, les actions suivantes ont ainsi été menées :

- Campagne d'information et de sensibilisation à la flore messicole et plus particulièrement à la réintroduction et la protection du brome des Ardennes et du brome épais ;
- Accompagner les citoyens à renforcer progressivement le maillage écologique sur le territoire via notamment le développement d'un réseau de jardins au naturel, en collaboration avec le Parc naturel des deux Ourthes et le GAL Pays de l'Ourthe ;
- Identifier des méthodes de conservation hivernales non énergivores de ses fruits et légumes afin de renforcer le marché local en maraîchage mais aussi permettre aux citoyens d'économiser sur les achats alimentaires hors saisons ;

Le GAL développe aussi un projet « Sapin de Noël en gestion différenciée ». Ce projet propose de travailler en collaboration directe avec les producteurs du territoire de coopération pour tester différents modes de production alternatifs plus respectueux de l'environnement (couverture de sol, désherbage mécanique, pâturage, lutte intégrée, intégration paysagère, ...).

6.7.4 LES ACTIONS COMMUNALES

La Commune de Tenneville mène de nombreuses actions afin de préserver sa nature et la biodiversité :

- Depuis 2014, Tenneville s'est engagée dans la gestion différenciée, c'est-à-dire, dans une approche raisonnée de la gestion des espaces verts selon le principe suivant : appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant

⁷ Les projets LIFE sont des projets cofinancés par l'Europe pour restaurer une infrastructure écologique avec un accent particulier pour améliorer l'état de conservation des biotopes et des habitats d'espèces visés par Natura 2000.

compte de son utilisation, sa situation, en vue de réduire l'utilisation de produits chimiques et de favoriser la biodiversité. Dans ce cadre, Tenneville est reconnue "commune cimetière nature" et gère ses cimetières de manière innovante (avec notamment le remplacement de zones de tonte par des plantes vivaces, des prés fleuris, l'installation d'hôtels à insectes...).

- La Commune suit les directives régionales en matière de fauchage tardif.
- Le groupe nature du PCDR : face au constat que la commune disposait de nombreuses zones naturelles encadrées, la CLDR a décidé d'agir sur la nature ordinaire en favorisant la biodiversité chez les particuliers et dans les espaces publics. De là est né le groupe nature animé par la FRW et très actif depuis 2013. Des projets collectifs autour de la biodiversité aux abords des complexes scolaires ont aussi été menés. Les espaces publics ont aussi été intégrés dans la préservation de la biodiversité (installations de nichoirs, parasol à hirondelles, bac à boue, plantations...). Une école d'apiculture spécialisée dans la sauvegarde de l'abeille noire indigène a été créée à Laneuville-au-Bois
- La Commune s'inscrit dans la démarche BiodiverCité depuis plusieurs années, notamment pour la distribution de plants lors de la semaine de l'arbre. Des ateliers et des conférences sur différents sujets liés à la préservation ou la restauration de la nature ont également été réalisés et le seront encore à l'avenir.
- Par différents leviers d'aides et de subsides, la Commune a prévu de planter plusieurs kilomètres de haies vives, d'arbres ou d'arbustes afin d'améliorer la biodiversité et de diminuer les risques d'érosion des sols et d'inondation.
- Des projets ont également été menés dans le cadre des programmes :
 - Life Elia : Le long de 12 km de ligne à très haute tension, le LIFE Elia et le précédent LIFE Plateau de Saint-Hubert a restauré et gère plus de 56 ha d'habitats naturels divers.
 - Life Tournières qui a permis la restauration de 842 de tourbières et de milieux humides.

Le groupe nature a organisé chaque année depuis 2013 des actions de sensibilisation pour faire découvrir des espèces locales ou des problématiques particulières aux habitants de Tenneville et les inciter à accueillir la biodiversité dans leur jardin (les hirondelles, les pollinisateurs, les chauves-souris, la vie aquatique, les arbres et haies remarquables, la faune nocturne, la fête de la pomme...). Il est à l'origine de la forêt nourricière qui a pris place à l'arrière de l'école de Tenneville lors de deux chantiers participatifs.



6.7.5 FORÊT NOURRICIERE

Le groupe de travail « nature » de la CLDR a œuvré à la création d'un espace « forêt nourricière ».

Cette forêt a été plantée de manière assez dense et organisée entre grands arbres, arbustes, des petits buissons ou des plantes couvre sol. La forêt comestible est ouverte à tous les citoyens qui peuvent venir cueillir les fruits à leur guise mais aussi participer à des moments d'échange.

L'importance de la biodiversité est centrale dans ce type de lieu. En incluant une variété de plantes attractives pour les pollinisateurs et les insectes utiles, cela crée un habitat riche et diversifié.

La forêt nourricière se situe au cœur du village de Tenneville, non loin de l'église de la Maison Communale, de la maison de village, de la crèche, de la future maison multiservices et de l'école.

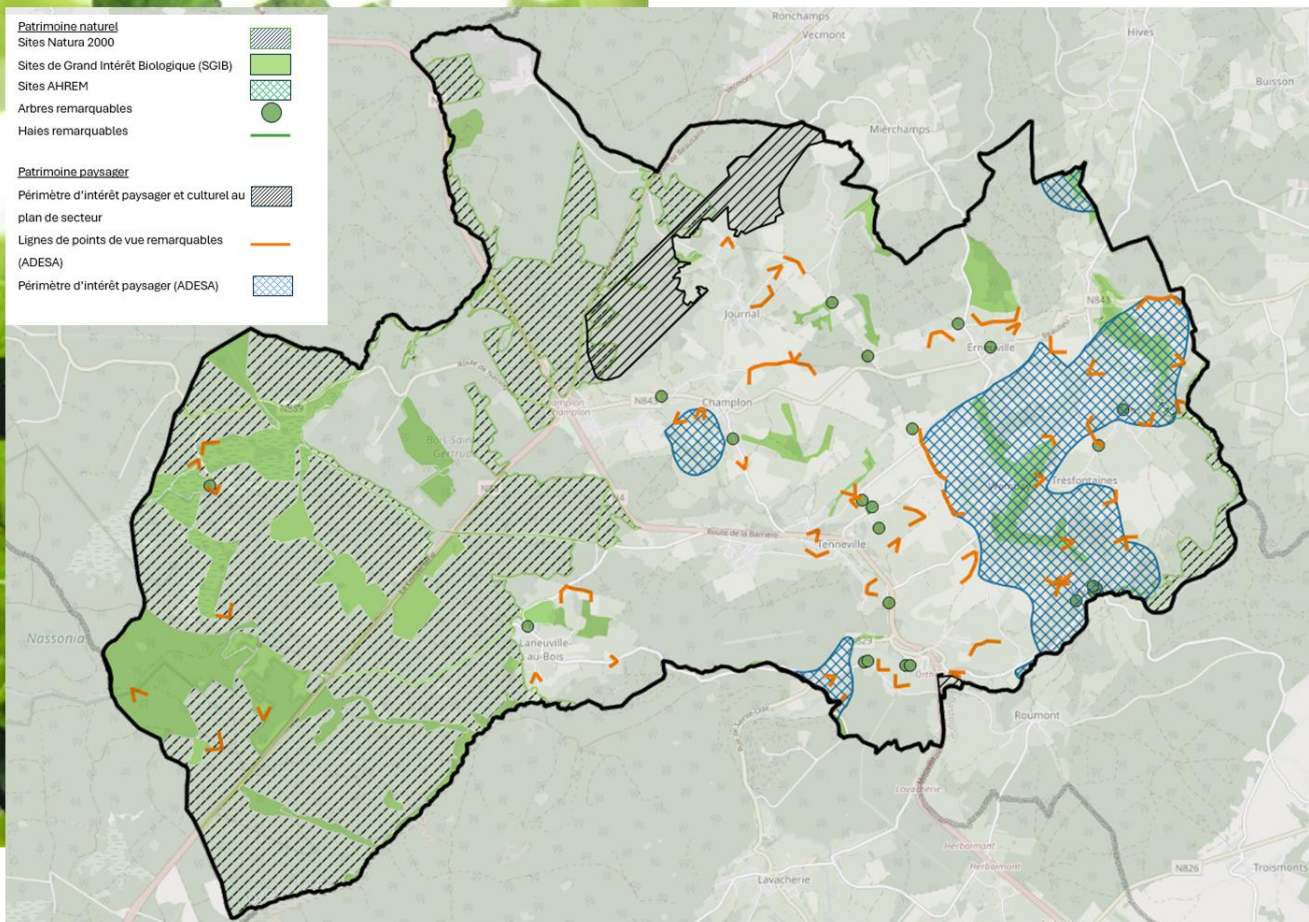
6.7.6 LE RUCHER ECOLE

Le Rucher École de Tenneville , gérée par la Société Apicole de Tenneville (SAT), est une institution dédiée à l'enseignement de l'apiculture naturelle et durable, respectueuse de la biodiversité et de l'environnement et qui participe à la préservation des abeilles, essentiel à la pollinisation et à l'équilibre des écosystèmes.

Situé à Laneuville-au-Bois, le rucher bénéficie d'un environnement riche en biodiversité, idéal pour la pratique apicole.

Le rucher école offre une formation complète en apiculture, alliant théorie et pratique.

6.8 SYNTHÈSE



- Des paysages et points de vue remarquables surtout dans la partie Sud-Est du territoire
- 35% du territoire en Natura 2000
- 40 Sites de Grand Intérêt Biologique
- 4 réserves naturelles
- Nassonia
- Parc Naturel des Deux Ourthes
- La forêt d'Ardenne
- Des arbres et haies remarquables principalement dans l'Est du territoire.
- La Forêt comestible : un projet nature et citoyen



7. PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE

7.1 LE BÂTI ARDENNAIS

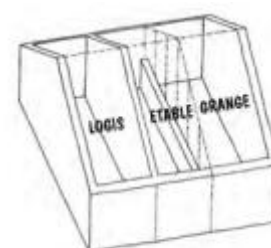
Territoire peu peuplé, l'Ardenne centrale concentre l'essentiel de son habitat au sein de villages et de hameaux. Les développements contemporains de l'habitat, composés de nouvelles constructions hétéroclites, contrastent parfois fortement avec le bâti ancien. Souvent implanté sur le haut des versants et les sommets des interfluvies, qui réservent des vues étendues, ce bâti récent est particulièrement exposé dans le paysage et modifie parfois de manière significative la silhouette des villages.

La bâtisse traditionnelle ardennaise a été conçue pour répondre aux conditions climatiques difficiles, à savoir froides et humides. Pour protéger du froid et diminuer les prises aux vents, les matériaux utilisés à l'extérieur sont des pierres basses et épaisses, et une toiture à faible pente. Afin de limiter davantage la perte de chaleur, la forme générale du bâtiment est un sol bloc et de plan carré. L'orientation du bâtiment joue également son rôle.



Le pignon des maisons, éclairé par de nombreuses fenêtres, est exposé au sud pour maximiser l'apport solaire. Tandis que les accès aux différentes parties de l'habitation se font généralement par le mur est. Au nord et à l'ouest, les murs sont aveugles pour protéger la maison des vents froids du nord et des pluies de l'ouest. À l'intérieur, l'organisation participe aussi à la protection globale de la maison. Accolée à la partie habitée, l'étable assure un tampon thermique efficace grâce à la chaleur dégagée par le bétail. Enfin, les réserves de foin, rangées sous la toiture, sont un matelas isolant naturel.

Les bâtisses dominantes sont ce qu'on appelle « ferme unifaîtière tricellulaire ». Il s'agit d'une ferme en un seul bloc divisé en trois tranches étroites : le logis, l'étable et la grange. Il s'agit de bâtiments massifs d'un à deux niveaux, sous une toiture d'ardoises un peu pentue. Nous pouvons reconnaître les plus anciennes habitations traditionnelles grâce à leur toiture, faite de « chèrbins ». Des pièces d'ardoises épaisses en forme d'écaille asymétrique et fichées dans un lit d'argile. Sur les façades, le schiste et le grès schisteux sont des roches très caractéristiques de la région; des pierres aux nuances grises, qui constituent la majorité des maçonneries.



Source : © FONDATION RURALE DE WALLONIE (2005). La ferme monobloc en Ardenne.

La rénovation des bâtiments anciens peut parfois engendrer des modifications de nature à perturber la cohérence du paysage villageois. C'est particulièrement le cas dans l'est de l'Ardenne centrale, où l'usage d'un revêtement uniforme, qui masque les assises de pierre des murs et lisse les façades, tend à se répandre depuis les franges méridionales et orientales de l'ensemble paysager. La division de fermes en plusieurs logements peut aussi entraîner une restauration hétérogène. La transformation de bâtiments agricoles en secondes résidences ou en gîtes ruraux s'accompagne en général d'une préservation des éléments

architecturaux traditionnels. Un risque de mise en valeur excessive de ces derniers existe toutefois, menant à une théâtralisation peu en lien avec les caractéristiques originelles du bâti.

7.2 LES VILLAGES

Il est intéressant de regarder l'évolution des principaux villages de la commune sur base de l'orthophotoplan de 2021 et la carte Ferraris élaborée de 1770 à 1778.

7.2.1 CHAMPLON

Le village de Champlon est certainement un de ceux qui a connu la plus forte évolution. Historiquement, Champlon et plus particulièrement son lieudit « la Barrière de Champlon » a le rôle-clé d'emplacement d'un droit de passage et ce, jusqu'à l'occupation hollandaise. Au fil des siècles et du développement des infrastructures routières, le village s'est étendu sur un axe ouest-est (le long de la N843) et sur un axe nord-sud (rue Saint-Quoilin).

Le bâti est plus contemporain que dans les autres villages. On y observe également le développement de petits immeubles à appartements.

Le long de la N4, on trouve des entreprises économiques et touristiques (anciennes ou existantes).

Si le nord est bordé de bois, le sud est couvert de vastes étendues herbeuses qui s'étendent vers Tenneville.



Figure 15: Champlon- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.2 JOURNAL

Journal se blottit sur le long du versant d'une légère dépression qui descend des hauteurs du plateau environnant jusqu'à une petite plaine marécageuse formée par le ruisseau du Bronze. L'évolution de Journal est incontestable. D'un petit village organisé le long d'un axe nord-sud (rue Journal), aujourd'hui, le village est étendu sous forme de toile d'araignée. Le bâti a globalement gardé les caractéristiques ardennaises, apportant ainsi au village un cadre de belle qualité. On notera aussi que l'extension a généré une jonction avec le hameau situé chaussée Marie Thérèse.



Figure 16: Journal- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.3 ERNEUVILLE

Établi sur le versant en pente douce de la petite vallée du ruisseau de Wembay , au 18^{ème}, Erneuville comptait quelques bâtisses implantées à proximité de l'église. Avec le développement démographique, les logements se sont créés le long de la nationale mais également dans la partie nord du village le long de La Hestrouille et Devant-les-Bois. L'église compte parmi le patrimoine de qualité réparti sur la commune, autant pour son origine romane que pour son riche mobilier. Solidement plantées le long des rues, de nombreuses petites fermes scandent le village de leur volume ramassé, indifféremment parallèle ou perpendiculaire.



Figure 17: Erneuville- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.4 CENS

Historiquement, il s'agissait d'un petit hameau de quelques maisons et fermes, avec des prairies et vergers, resserrées autour de l'église. Au fil du temps, le village s'est étendu en direction du hameau de Tresfontaines pour ne plus faire qu'un. Ce développement résulte de la construction de maisons 4 façades au cours des dernières décennies.

Dans le centre ancien, les fermes, en long, sont complétées de dépendances qui limitent souvent une cour à front de rue ou un devant-de-porte. Dans leur majorité, elles remontent au 19^{ème} siècle. Par ailleurs, le petit patrimoine est bien présent à Cens, notamment avec quelques belles croix de schiste.



Figure 18: Cens- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.5 TENNEVILLE

Tenneville doit son développement à la N4. D'un petit hameau au 18^{ème} siècle (organisé dans le lieu-dit du Haut-Ramont et du lieu-dit Tenneville), Tenneville est devenu un grand village organisé le long de sa nationale. À partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, ce petit centre ancien a progressivement été délaissé au profit d'un nouveau noyau implanté le long de la chaussée et renforcé par des constructions supplémentaires au cours du 20^{ème} siècle.

On trouve principalement, le long de la route régionale, des commerces et des services (ex : administration communale). Au cours des dernières décennies, de nouveaux quartiers ont été créés (ex : lieux dit du Ramont) un peu en retrait de la N4. En majorité le logement s'est développé le long des axes perpendiculaires à la voirie régionale.

Relevant de Tenneville, la «*Converserie*» est un lieu-dit bien connu sur la route de Saint-Hubert. Il tire moins son origine, mythique et hautement improbable, de la conversion de Saint-Hubert à cet endroit que de l'exploitation d'une ferme par les convers de l'abbaye hubertine.



Figure 19: Tenneville- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.6 LANEUVILLE-AU-BOIS

Village situé au cœur de la forêt, Laneuville a vu au fil du temps son habitat s'étendre tout en restant structuré autour du cœur historique. On remarque aussi que la forêt située aux abords directs du village (nord et est) a fait place à des terres agricoles et prairies. Le village est représentatif de l'habitat ardennais par les bâtiments isolés les uns des autres et répartis sur un réseau de rues en étoile ainsi que par les principaux matériaux mis en œuvre, à savoir le grès et le schiste. Actuellement, la plupart des fermes sont transformées en résidences. À noter enfin que de nombreuses croix de chemin et des calvaires ponctuent les entrées et les rues de l'agglomération.



Figure 20: Laneuville-au-bois- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.2.7 ORTHEUVILLE

Situé au sud du territoire, Ortheuville est bordé par l'Ourthe occidentale. Les deux cartes ci-dessous nous montrent l'évolution de ce village. Si au 18^{ème} siècle, il s'agissait essentiellement de quelques bâtisses situées le long de la rivière, au fil des siècles, le village s'est développé vers les hauteurs de la vallée. De nouvelles voiries ont été créées. Le développement de la N4 a également créé une rupture entre le village et son hameau Sur-les-Bâtis. Notons que ce dernier a vu son occupation par le bâti fortement évoluer au cours des dernières décennies. Il s'agit de maisons 4 façades ayant parfois une architecture en rupture avec les traditions ardennaises. Parmi les richesses patrimoniales d'Ortheuville, l'ancien moulin qui est daté de 1766.



Figure 21: Ortheuville- carte Ferraris 1777 et orthophotoplan 2021 (Source : SPW)

7.3 PLACES ET ESPACES PUBLICS

Les villages ne proposent pas de véritables espaces centraux avec des fonctions de places.

Les abords des églises, du complexe sportif ou des salles de villages sont souvent des espaces de rencontre privilégiés par les habitants.

Notons l'aménagement des abords de la maison de village de Journal réalisé en développement rural grâce au PCDR précédent devenu un vrai espace de rencontre pour les villageois. La CLDR précédente a pu mettre en œuvre la fiche-projet "Cœur de Champlon" également inscrite au PCDR grâce à l'appel à projet "Cœur de village".

On peut cependant identifier certaines places et placettes dans les villages suivants :

Laneuville-au-Bois	- Placette au croisement de la route de Freyr et de la rue des Sabotiers - Petit espace vert rue de Laneuville-au-Bois , à côté du numéro 22
Erneuville	Place près de l'église et du cimetière
Cens	Les abords de la fontaine
Journal	- Les abords du lavoir : espace de convivialité et de départ de promenade aménagé. - Les abords de la Maison de Village ont été aménagés dans le PCDR précédent. C'est aujourd'hui un bel espace public. - Le terrain de pétanque qui a été aménagé via le budget participatif organisé avec la CLDR :
Tenneville	- La place de l'église. Celle-ci a fait l'objet d'un aménagement dans le cadre de la première Opération de Développement Rural. Si l'espace a une fonction de parking, la végétalisation mise en place rend le lieu plus agréable et marque la présence du village. - Rue de la Vieille Eglise; un projet d'espace entre la future maison multiservices, le CPAS et l'école est à l'étude.
Champlon	- La place de la Gare. Celle-ci fait l'objet d'un projet d'aménagement, dans le cadre de l'appel à projets « cœur de villages ». Son aménagement est donc programmé. - La place, rue du château: espace de stationnement aménagé à proximité de l'église et de l'école, petite placette dans la partie nord le long de la rue de la Laiterie

7.4 MONUMENTS ET SITES CLASSÉS

Tenneville ne compte que 2 biens classés :

- L'ensemble formé par les Rochers de la Falhize à Ramont (site classé)
- La tour de l'église désaffectée Sainte-Gertrude à Tenneville (monument classé).



7.5 PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER

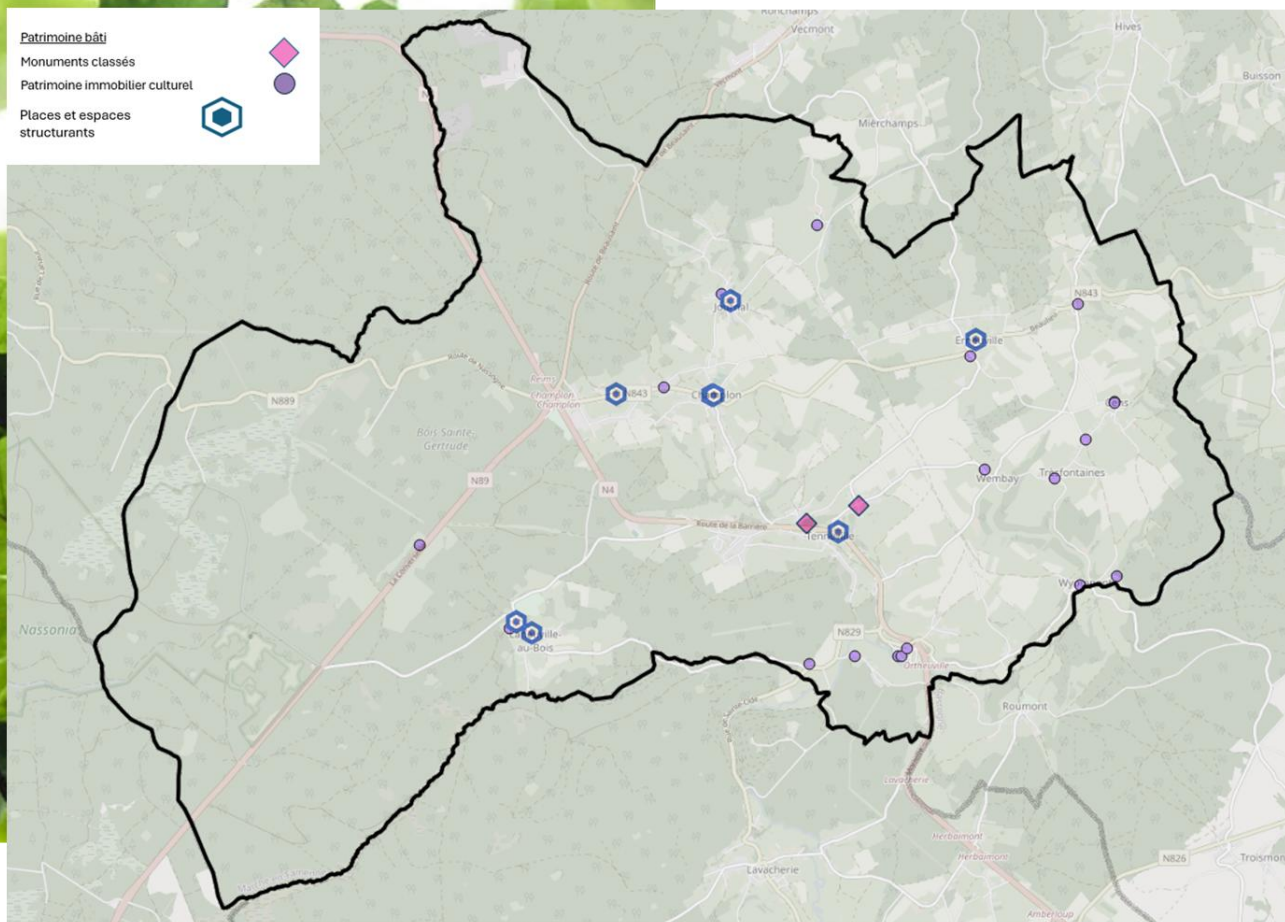
La liste du patrimoine culturel immobilier établie par la Région wallonne pour la commune de Tenneville comprend 178 éléments, qui se répartissent comme suit :

- 37 à Champlon
- 70 à Erneuville
- 71 à Tenneville

Dans le cadre du précédent PCDR, un inventaire du petit patrimoine a été réalisé par le Groupe de Travail « paysage et patrimoine ». Des actions de valorisation ont été menées au niveau de murs en pierres sèches.

La transmission et la valorisation de la mémoire locale est également organisée par le cercle historique (journée du patrimoine, expositions, conférence, articles dans le bulletin communal...)

7.6 SYNTHÈSE



- Quelques places et placettes
- 2 monuments classés
- 178 éléments du petit patrimoine culturel immobilier
- Des villages et hameaux qui ont réussi à garder un cadre patrimonial traditionnel malgré l'évolution démographique et urbanistique



8. ENERGIE, RESEAUX TECHNIQUES ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

8.1 ELECTRICITÉ

8.1.1 PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Actuellement, une ligne à haute tension traverse la commune et plus particulièrement le massif forestier. Le dessous de cette ligne a le statut de Site de Grand Intérêt Biologique. En effet, sous la ligne se développent un ensemble d'habitats composés principalement de landes humides, des zones de bas-marais et des landes plus sèches à nard, callune et genêts.

Cet espace a pu bénéficier du projet Life Elia dont l'objectif est la transformation des emprises forestières des tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques en Belgique et en France.

Le long de 12 km de ligne (sur Tenneville et Nassogne), le LIFE Elia et le précédent LIFE Plateau de Saint-Hubert a restauré et gère plus de 56 ha d'habitats naturels divers. Parmi les actions, on peut citer la restauration d'une lande à callunes et la création d'une aire de vision.

8.1.2 ENERGIE EOLIENNE ET SOLAIRE

La production d'énergie éolienne est très faible. En 2023, seulement 2,3 GWh ont été produits.

Un projet d'installation de huit éoliennes forestières existe mais fait actuellement débat à Tenneville. Ce projet est actuellement au point mort et il n'y a pas d'autre projet éolien sur le territoire.

La production d'énergie électrique solaire est assez bonne. La cartographie ci-après nous apprend que la production solaire annuelle à Tenneville est supérieure à 740 KWH/habitant ; plaçant ainsi la commune dans le haut du classement des communes wallonnes. En ce qui concerne les bâtiments publics, des panneaux solaires sont déjà installés sur le toit du centre sportif et de la maison communale. D'autres projets sont en cours et devraient voir le jour dans les prochaines années.

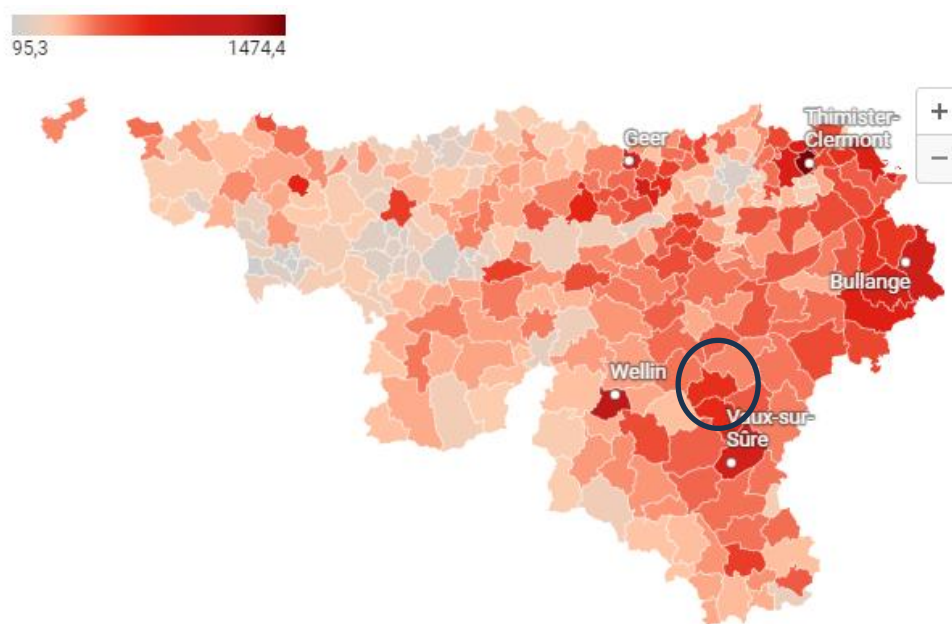


Figure 22 : Cartographie de la production solaire en Wallonie (Source : le VIF)

8.1.3 CHAUFFERIE CENTRALISEE AU BOIS

Depuis 2008, une chaudière à bois alimente plusieurs bâtiments communaux (le complexe scolaire, l'église et la maison de village, les vestiaires du football, le hall sportif, les bureaux du CPAS, la poste, la maison communale) en chauffage et en eau chaude.

La future maison multi-services ainsi que l'extension de la crèche seront également connectées à ce réseau de chaleur. Sans parler de l'extension de la maison communale qui accueille les nouveaux locaux de la Police et qui a également été reliée à ce réseau de chaleur.

La chaufferie actuelle est composée d'une chaudière bois de 400 kW et d'une chaudière fuel backup de 440 kW. Chaque bâtiment desservi par le réseau de chaleur dispose d'une sous-station avec compteur calorifique.

8.1.4 BIOMETHANISATION

La seule unité de biométhanisation qui se trouve sur le territoire communal est celle du site de valorisation des déchets appartenant à Idelux. Les déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, papiers et cartons souillés...) sont biométhanisés et transformés en compost sur le site de Tenneville. Ce compost est épandu sur des champs en Wallonie pour enrichir la terre. Le biogaz produit est, lui, valorisé en électricité et en chaleur.

Depuis 2009, l'installation traite 35 000 tonnes de déchets organiques par an, collectés dans de nombreuses communes wallonnes (IDELUX, BEP, INTRADEL et TIBI).

Les performances de la biométhanisation sont :

- Electricité verte : production de 10.000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 2.900 ménages (1/3 consommée sur le site, 2/3 sont injectées sur le réseau).
- Chaleur : production de 10.000 MWh, équivalente à 1 million de litres de gasoil.
- Compost : production de 18.000 à 20.000 to/an. Ce compost est valorisé en agriculture constituant une alternative durable aux amendement chimiques.

8.2 GESTION DE L'EAU

8.2.1 CAPTAGE ET DISTRIBUTION D'EAU

On compte une cinquantaine de captages sur l'ensemble du territoire communal.

La très grande majorité du réseau d'eau tennevillois appartient bien à la Commune. Le coût-vérité de distribution (CVD) de Tenneville est de 2,34 €/m³ en 2024. Il est resté inchangé par rapport à 2022. Ce qui place Tenneville au 12^e rang des communes les moins chères de la province en matière de prix de l'eau. Cependant, une toute petite partie de la population paie son eau à la SWDE où le CVD est de 2,62 €/m³.

La carte ci-dessous nous montre les zones de protection définies autour de certains captages (centre et nord-est principalement) comme la zone dans laquelle tout polluant atteindra la prise d'eau sans être suffisamment dégradé ou dilué, sans qu'il soit possible de le récupérer efficacement.

Cette distinction permet de moduler les réglementations d'une zone à l'autre en imposant des mesures plus sévères à la zone IIa.

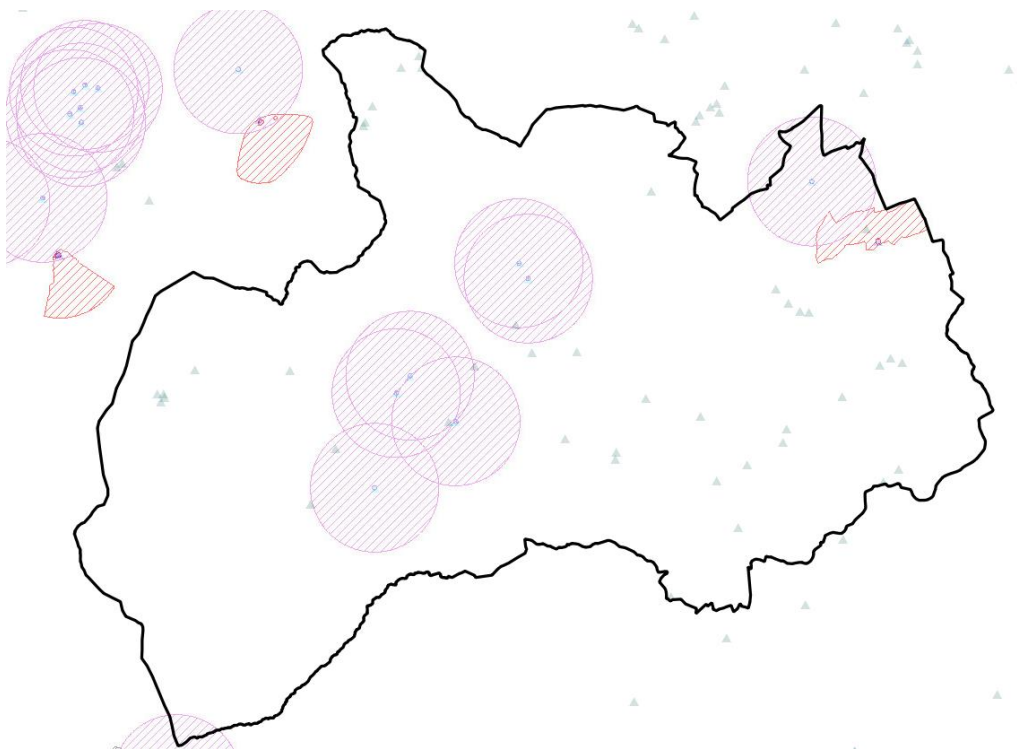


Figure 23 : Zones de captage et zones de protection – Source SPW

8.2.2 PASH, RESEAU D'EGOUTTAGE ET D'ASSAINISSEMENT

Il existe trois types de zones d'assainissement :

- La zone à régime d'assainissement collectif : zones dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts qui doivent être reliés à des stations d'épuration collectives.
- La zone à régime d'assainissement autonome : zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration des eaux usées.
- Les zones transitoires qui n'ont pu encore être classées pour différentes raisons mais auxquelles sera attribué soit le régime collectif, soit le régime autonome.

Au niveau communal, l'épuration collective concerne tous les centres villageois.

Actuellement, la commune compte deux stations d'épuration :

- Station de Champlon. Elle a une capacité de 1300 EH (équivalents-habitants).
- Station de Laneuville-au-Bois qui a une capacité de 250 EH.

Le régime s'applique essentiellement dans les zones destinées à l'urbanisation mais faiblement habitées, là où des spécificités locales comme la topographie ou l'hydrographie le justifie et à toute habitation construite en dehors de zones destinées à l'urbanisation.

8.3 ACCÈS INTERNET

L'IBPT dresse les cartes de l'atlas fixe sur la base des données communiquées par les opérateurs. Cette carte montre les pourcentages de couverture agrégés des différentes vitesses disponibles. La carte actuelle affiche des vitesses allant de 1 à 1000+ Mbps. Cette carte nous apprend que la couverture est bonne.

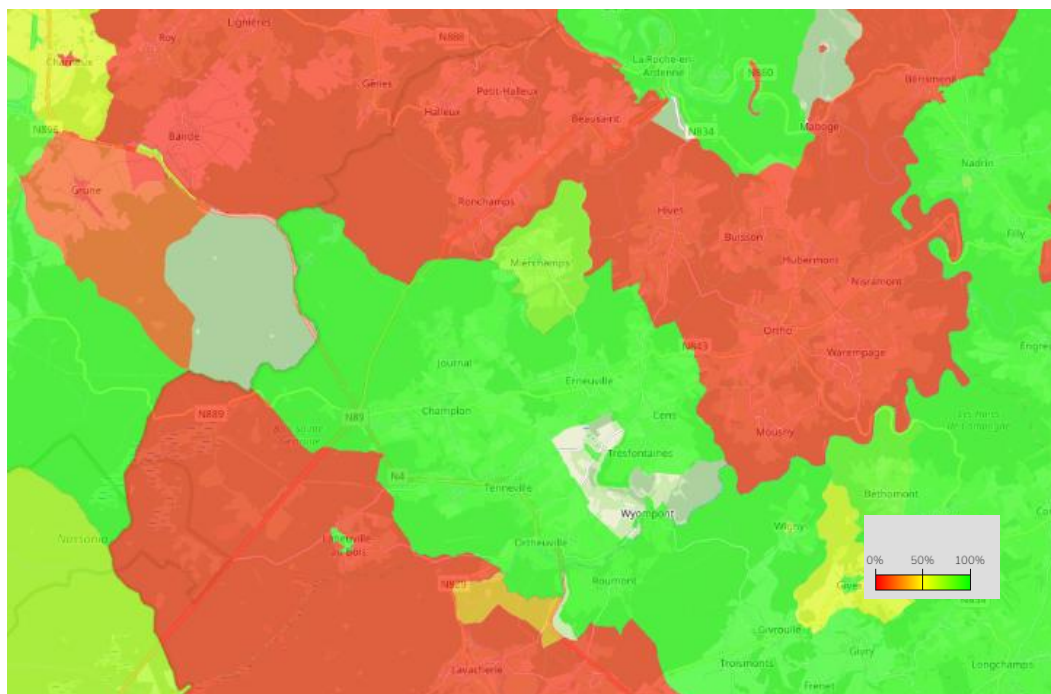


Figure 24 : Couverture de l'accès fixe à Internet à large bande pour une vitesse de 350Mbps (Source : BIPT -2021)

8.4 ACTIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

8.4.1 PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT

La commune de Tenneville participe, depuis 2016, à la campagne POLLEC⁸ 2 et à la Convention des Maires, à travers la réalisation d'un PAEDC. Le 3^{ème} PAEDC est en cours de rédaction.

La Commune a également mis en place un COPIL (Comité de Pilotage) ouvert à tous les citoyens et qui se réunit tous les 3 mois pour discuter des projets du PAEDC.

Il convient de préciser que la Commune de Tenneville n'a pas attendu la campagne POLLEC pour se doter d'une démarche volontaire en matière d'énergie durable. Dès 2000, la commune de Tenneville, qui a toujours tenu à accroître et à valoriser son patrimoine forestier, se laisse séduire par l'opportunité de pouvoir chauffer une partie de ses bâtiments publics par le biais d'une chaufferie centralisée au bois déchiqueté (voir point 9.1.3). Cette volonté est aussi soutenue par la population qui, à travers la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), souhaite que les ressources et les acteurs locaux soient davantage mobilisés et valorisés à travers la mise en œuvre des divers objectifs du programme communal de développement rural.

Aujourd'hui, la nouvelle chaufferie centralisée au bois permet à la commune de valoriser au mieux ses bois les moins nobles, et à des transformateurs locaux, de préparer, chaque année, les plaquettes forestières nécessaires à la chaufferie.

⁸ Politique locale Energie Climat (POLLEC)

8.4.2 AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET RENOVATIONS ENERGETIQUES

La commune réalise actuellement une stratégie immobilière globale. Cette dernière recouvre des aspects beaucoup plus larges que l'audit énergétique de chacun des bâtiments d'un parc immobilier. Elle implique de mettre en perspective son parc de bâtiments, en se projetant à moyen et long terme afin de déterminer, sur la base des besoins de la commune, quels bâtiments conserver pour répondre à ces besoins, quelle sera leur meilleure affectation, comment les rénover et à quel coût et comment financer ces investissements. Trois audits ont cependant déjà été réalisés (l'école de Tenneville et les maisons de village d'Erneville et Journal) et d'autres suivront en fonction du résultat de la stratégie immobilière globale.

8.4.3 LES ACTIONS DE LA COMMUNE VERS LES CITOYENS EN MATIERE D'ENERGIE

La commune a, depuis 2013, une personne chargée de s'occuper des aspects énergétiques de la commune, que ce soit pour son patrimoine immobilier mais également en termes de conseil aux citoyens. Ces derniers peuvent donc recevoir des conseils gratuits pour améliorer leur logements ou diminuer leur consommation.

Dans le cadre du précédent PCDR, des actions de sensibilisation étaient reprises. Celles-ci ont été menées par l'écopasseur. On peut notamment citer l'action gros-pull dans les écoles, la publication d'articles de sensibilisation dans le bulletin communal, génération Zéro Watt...

Chaque année, les citoyens peuvent obtenir gratuitement une analyse thermographique de leur logement, qui se fait sur place et en direct grâce à une caméra thermique prêtée par la Province. Enfin, il existe des primes à la rénovation qui permettent d'obtenir jusqu'à 1240€ selon certains critères et en ayant obtenu une prime régionale au préalable. Une prime à l'audit énergétique est également en préparation.

8.5 GESTION DES DÉCHETS

8.5.1 PRODUCTION DE DECHETS

Concernant la production de déchets au niveau communal, il est intéressant d'analyser la quantité d'ordures produite par habitants. On constate que la production par habitant est nettement inférieure à Tenneville qu'en Wallonie. Il y a en moyenne 50 kg de déchets en moins/an/hab collectés via des sacs duo bacs.

Ainsi, on voit qu'il y a eu une forte diminution de la quantité d'ordures produite à Tenneville depuis 2007 (-54,9 kg/na/hab). En 2023, le poids moyen de déchets ménagers collectés par habitant était de 70 kg/an.

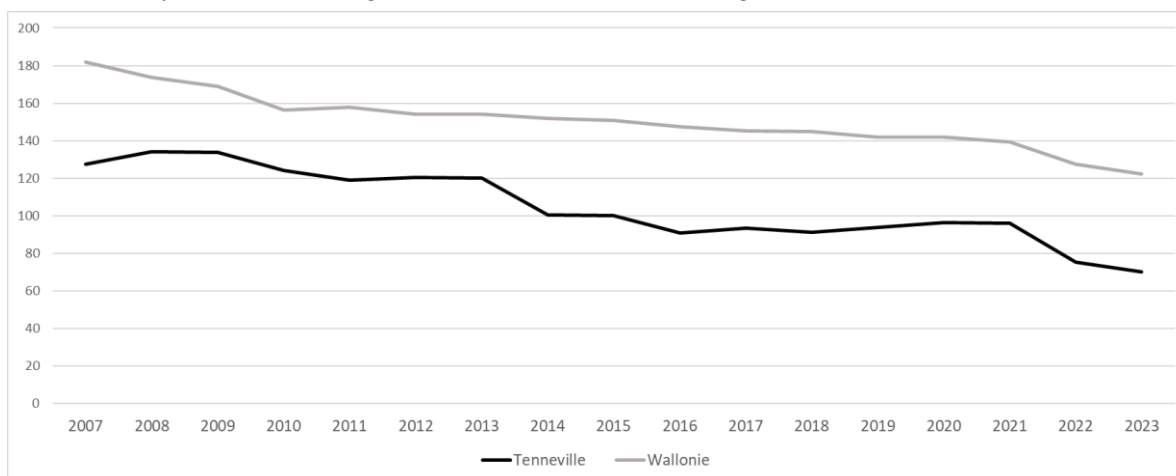


Figure 25 : Quantités d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (Source : IWEPS)

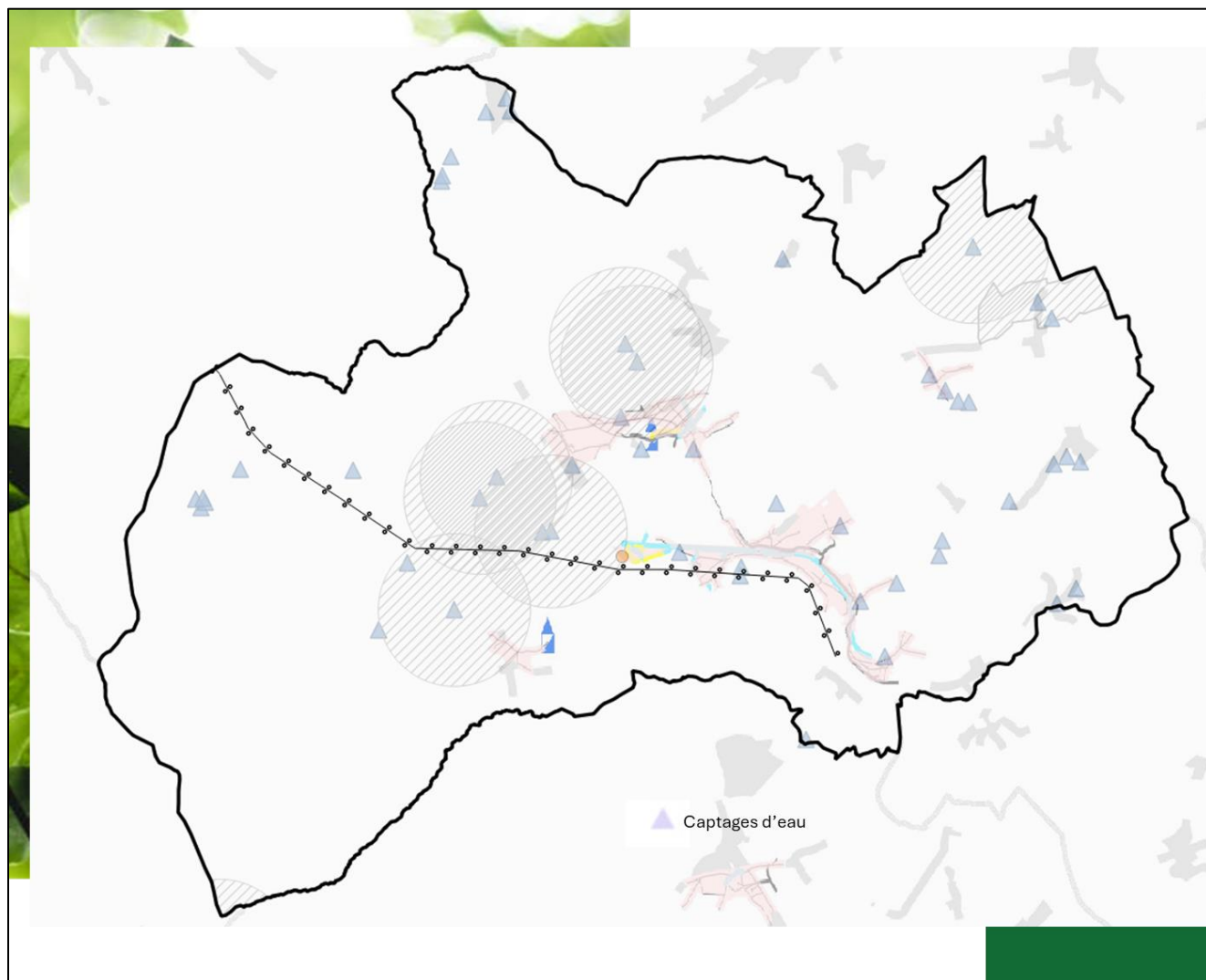
8.5.2 PLAN LOCAL DE PROPRETE

Il existe depuis 2024 un Plan local de Propreté qui permet à la Commune d'avoir une vision d'ensemble des problématiques liées aux déchets (propreté des lieux publics, tri...) et aux dépôts sauvages qui peuvent nuire à l'environnement et à la sécurité des lieux. Le Plan prévoit ainsi des pistes d'amélioration de la gestion de ces déchets ainsi que de leur diminution.

8.5.3 IMPLICATIONS DES CITOYENS

Afin d'impliquer les citoyens dans une démarche de respect de l'environnement, plusieurs actions sont soutenues par la Commune. On peut ainsi citer :

- La carte de fréquentation du recyparc. Après 6 passages au recyparc, la carte permet d'obtenir des chèques à utiliser dans les commerces locaux
- Le Repair café a été mis en place avec les communes de Bertogne et Sainte-Ode . Il se tient seulement tous les deux mois.
- Journée vide dressing.
- Création par les enfants du CCE d'une action et de panneaux « pas de place pour les crasses ».



- Une ligne à haute tension qui traverse le territoire.
- Production éolienne : néant
- Production électrique solaire très bonne.
- Chaudière centralisée au bois
- Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) en cours de mise à jour
- Les centres villageois en assainissement collectif
- Des hameaux et zones moins peuplées en assainissement autonome
- Un Plan Local de Propreté
- Un parc à conteneurs

9. MOBILITE

9.1 INDICE D'ACCESSIBILITÉ

L'indice d'accessibilité aux services, ou "indice de temps" est quantifié sur base du temps nécessaire pour se rendre à un pôle de services et un ensemble de services supérieurs (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare générant des flux de voyageurs importants). Il s'exprime en minutes.

D'après la carte ci-dessous, on constate que Tenneville bénéficie d'un indice d'accessibilité supérieur à 15 minutes. Les habitants n'ont donc pas accès rapidement à des pôles de services.

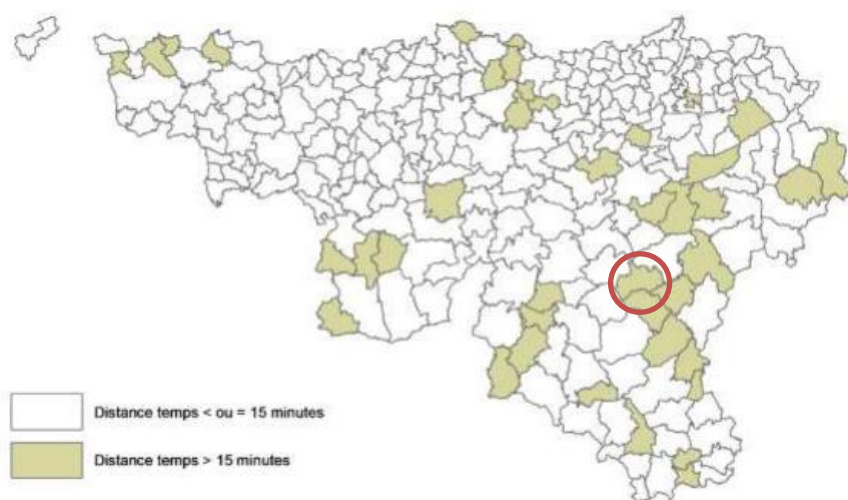


Figure 26 : Indice d'accessibilité (Source : CAP Ruralité - 2017)

Pour mesurer l'accès à la mobilité, nous pouvons également prendre en compte l'indice « droit à la mobilité » défini dans le cadre de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux. En 2018, cet indicateur est de 0,03 pour la commune de Tenneville pour 0,40 en moyenne en Wallonie. La carte ci-dessous nous montre que la commune de Tenneville a un accès à la mobilité parmi les plus faibles en Wallonie.

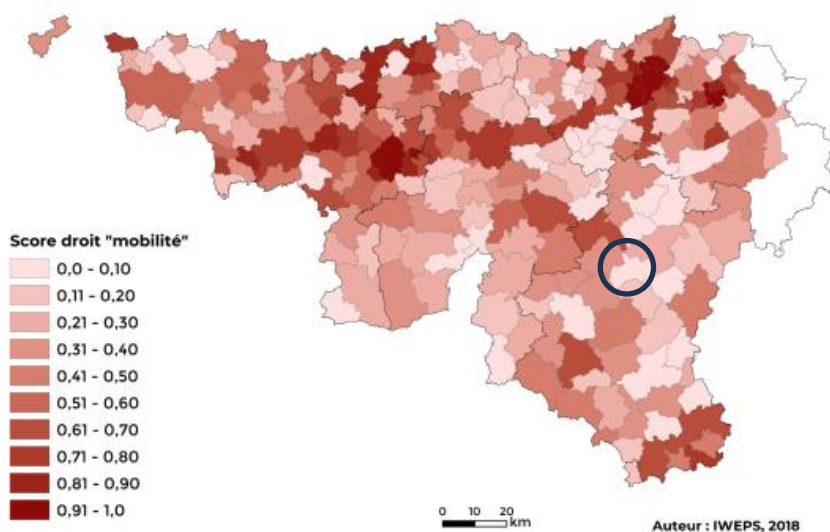


Figure 27 : Droit à la mobilité (Source : SPW)

9.2 RÉSEAU ROUTIER

9.2.1 RESEAU ROUTIER

Le réseau régional s'étend sur 38,4 km à Tenneville. Le réseau des routes communales fait quant à lui 148 km.

Pour rappel, le territoire est traversé par les routes régionales suivantes :

- La N4 – Axe Nord-sud
- La N89- Axe Sud-Ouest-Nord-Est
- La N843 – Axe Ouest-Est
- La N829 qui commence à Ortheuville en direction du sud.

Ces axes permettent de relier la commune aux pôles voisins : Marche-en-Famenne, Bastogne, Libramont.

Si ces routes régionales facilitent les déplacements automobiles, la N4 et la N829 (entre Saint-Hubert et Champlon) sont aussi des barrières physiques au niveau de la commune.

Afin de diminuer les impacts de la N4, des aménagements ont été réalisés au niveau de la traversée de Tenneville. Ce projet a permis de diminuer l'impact de cet important axe routier : sécurisation, traversées facilitées, diminution de l'impact paysager, mise en valeur des commerces...

Même si ce projet n'a pas été financé dans le cadre de l'ODR, celui-ci était un fil rouge du précédent PCDR

En 2022, 7 accidents ont été répertoriés sur le territoire communal. Le nombre peut varier fortement d'une année à l'autre (entre 6 et 18 selon les années).

9.2.2 TAUX DE MOTORISATION

En 2024, la commune enregistrait un total de 1.612 voitures privées. La proportion de ménages ne possédant aucune voiture s'élève à 13,6 %, ce qui peut être problématique au regard de l'offre de transport en commun.

9.3 TRANSPORTS EN COMMUN

Il n'y a pas de gare SNCB sur le territoire. Les principales gares les plus proches sont à Jemelle et Libramont.

Une offre TEC est bien présente sur tout le territoire communal.

Les lignes de bus permettent de connecter Tenneville à Saint-Hubert, La Roche, Marche-en-Famenne notamment. La ligne express Arlon-Namur qui a deux arrêts sur la commune est très utilisée.

Cependant, comme souvent, si les passages sont assez fréquents durant les périodes scolaires, ils diminuent fortement durant les vacances. Ainsi, la ligne 1 – Marche-en-Famenne-Bastogne passe de 10 passages en périodes scolaires à de 5 durant les vacances.

Autre constat, se déplacer sur le territoire en bus demande du temps. Ainsi, il faut parfois plus de deux heures pour rejoindre Tenneville depuis Laneuville-au-Bois (distance de 5 km). L'offre de transports en commun permet donc de connecter Tenneville et les villages à l'extérieur et non pas de se déplacer dans le territoire de Tenneville.

9.4 MOBILITÉ DOUCE

En matière de mobilité douce fonctionnelle, les plus grands freins sont les routes régionales et plus spécifiquement la N4 et la N89.

Au niveau de la N4, dans le cadre des aménagements de la traversée de Tenneville, de vastes trottoirs piétons/vélos ont été aménagés, ainsi que des traversées suggérées et sécurisées. Ces aménagements permettent de faciliter les déplacements et de renforcer la sécurité des usagers doux le long de cet axe. Grâce à ces aménagements, la N4 est devenue un axe structurant fort qui permet aux riverains et aux habitants de villages proches d'accéder facilement aux services communaux et aux commerces. Pour ce qui est de la N89, il n'y a aucun aménagement cyclable. Dans le cadre de la Grande Forêt de Saint-Hubert, une discussion est menée au sein des Communes participant à cette dynamique, et notamment celles de Tenneville et Saint-Hubert, afin de solliciter du SPW la mise à deux bandes de la N89 entre la Barrière de Champlon et l'aérodrome de Saint-Hubert. Cette réduction laisserait la place pour la mise en valeur d'une piste de mobilité douce traversant la Forêt de Freyr.

Comme nous le montre la carte du réseau des points nœuds, un autre élément qui limite la mobilité quotidienne à vélo est la forêt. Si cette dernière propose de nombreux chemins et sentiers, ceux-ci ne sont pas adaptés pour une mobilité fonctionnelle cyclable. Les connexions cyclables se trouvent donc principalement sur la partie sud et est du territoire, soit la partie où on trouve les villages et hameaux. Ces connexions utilisent le réseau de voiries communales.

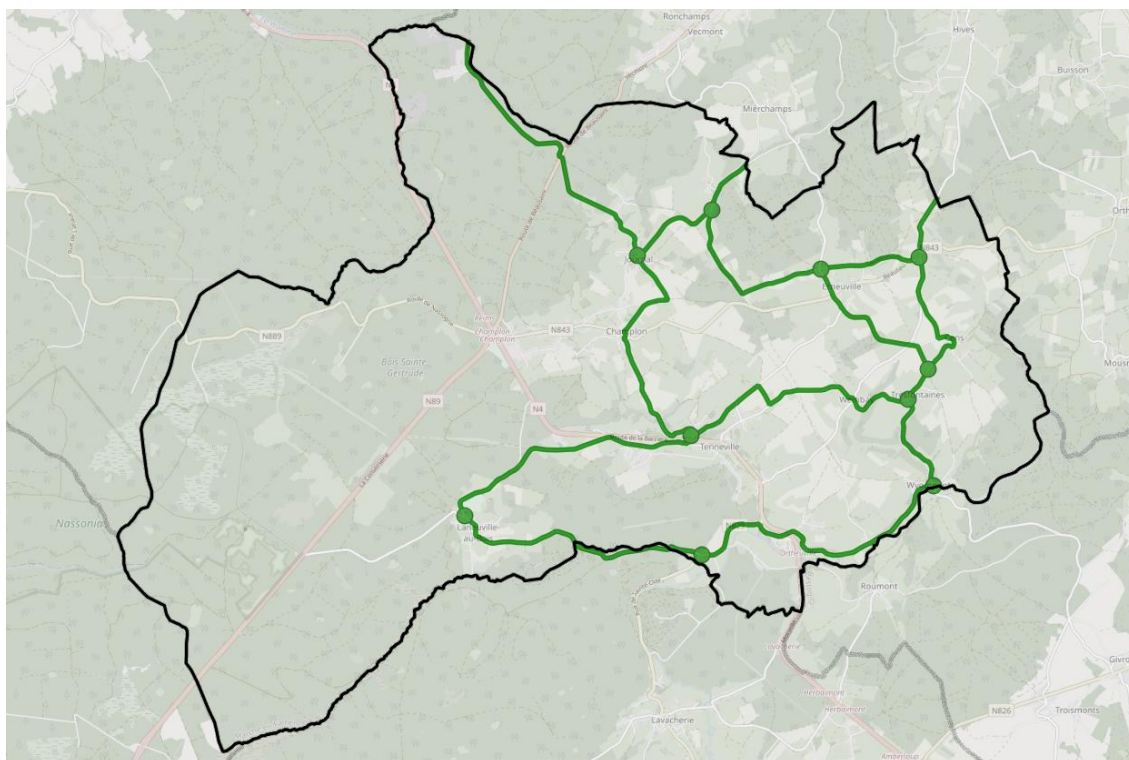


Figure 28 : Réseau points nœuds sur le territoire de Tenneville (Source : WalOnMap)

En 2022, la Commune et le Groupe de travail mobilité (groupe mis en place dans le cadre du précédent PCDR) ont défini les lignes de conduite en matière de mobilité douce sur le territoire de Tenneville.

Ce plan est construit autour des deux axes qui structurent la mobilité dans les villages : la Nationale 4 et la Chaussée Marie-Thérèse.

A la suite de l'aménagement de la N4, la volonté des citoyens de Tenneville est de développer un deuxième axe de mobilité douce parallèle à la route régionale. La Chaussée Marie-Thérèse se

Ce projet, en convention dans le cadre du PCDR précédent, est en cours.

compose de chemins forestiers, agricoles ou de rues asphaltées. Située en crête, elle a vocation à fournir un axe de liaison entre la plupart des villages de la commune. L'idée est de faire de cet axe un « N4 du vélo » qui, complémentarément à la N4, permettra à tous les villages d'être connectés par un réseau de mobilité douce. Des liaisons inter-villages mais aussi extra-communales sont prévues afin de connecter les lieux de vie aux deux axes structurants et les pôles d'activités et de services de la commune.

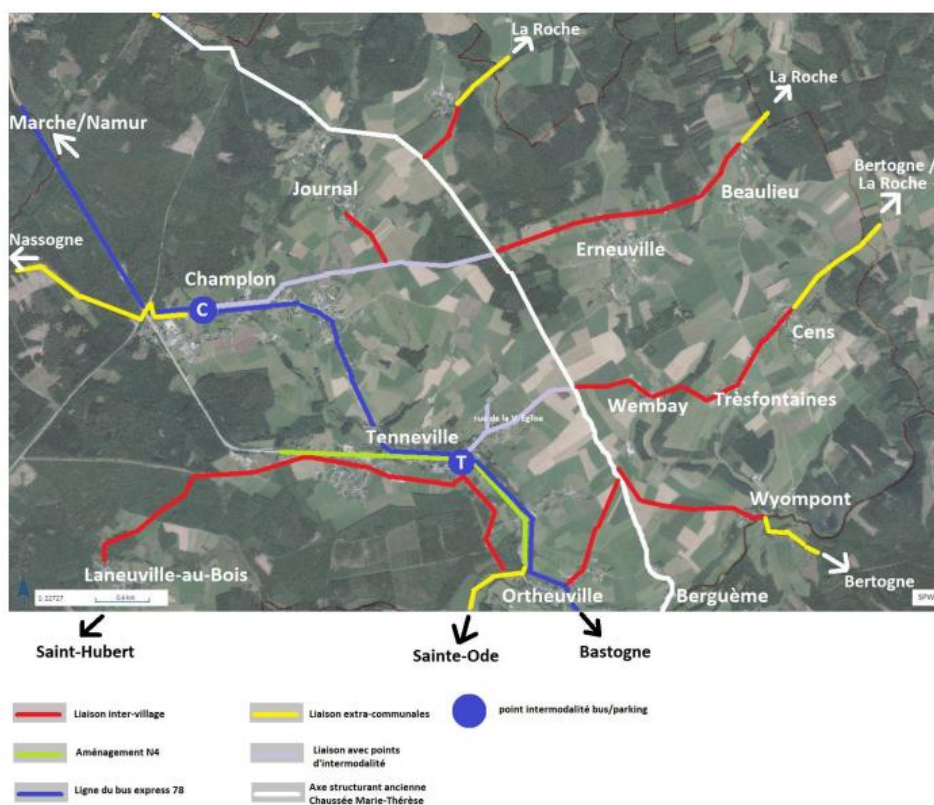


Figure 29 : Plan de mobilité douce (Source : Administration communale)

9.5 AUTRES SERVICES DE MOBILITÉ

9.5.1 TAXI SOCIAL DU CPAS

Le CPAS de Tenneville propose un service de transport pour les personnes ayant des problèmes de mobilité.

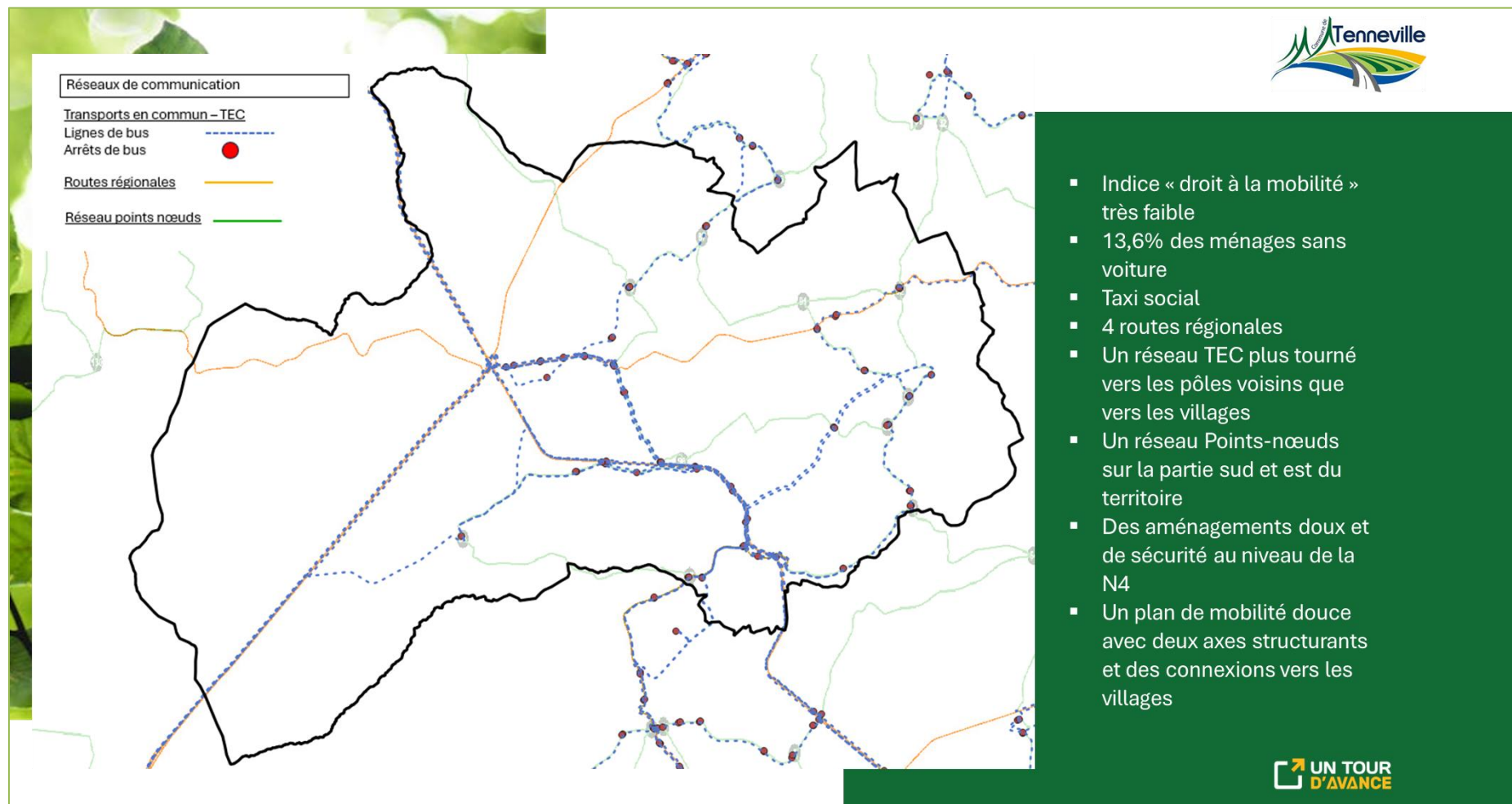
En 2023, le taxi a roulé 221 jours, soit plus de 30.000 km.

Les déplacements ont pour objet des rendez-vous médicaux, des courses alimentaires ou des rendez-vous administratifs.

9.5.2 COVOITURAGE

Il n'y a pas d'aire de covoiturage organisée sur le territoire de Tenneville. Cependant, plusieurs zones de la Barrière de Champlon ainsi que le parking situé près de l'église de Tenneville (le long de la N4) servent de lieu de covoiturage officiels.

A noter que la Commune souhaite réfléchir, avec le SPW, à la mise en place d'aires officielles à proximité de la Barrière de Champlon.



10. HABITER A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES

FORCES : UNE HARMONIE ENTRE RURALITE FORTE ET QUALITE DE VIE RESIDENTIELLE

- Tenneville se distingue par un cadre résidentiel qui concilie ruralité préservée et développement mesuré. Le territoire, majoritairement non bâti, avec 94,1 % de surface non artificialisée, est dominé par des espaces forestiers et agricoles, ce qui confère à la commune un caractère rural affirmé. Cette organisation spatiale favorise un environnement sain, avec une qualité de l'air jugée excellente, notamment grâce à la grande présence de forêts qui couvrent 60 % du territoire.
- Le développement démographique s'est accompagné d'une progression raisonnable des surfaces résidentielles (+91,5 ha entre 1990 et 2024), sans pour autant menacer l'équilibre naturel du territoire. En effet, seulement 2,16 % de la surface est consacrée aux logements, ce qui explique une densité de population particulièrement faible de 31,3 habitants/km². Ce ratio, bien en deçà de la moyenne régionale, témoigne du caractère rural fort de Tenneville, tout en maintenant une pression résidentielle relativement modérée.
- Tenneville se distingue par un cadre naturel de grande qualité (40 SGIB, Parc Naturel des Deux Ourthes, 4 réserves naturelles, 35,6% du territoire en Nature 2000) et par une belle diversité paysagère (50 éléments d'intérêt paysager). La commune s'est profondément engagée dans des initiatives qui renforcent cette qualité environnementale. Les projets de gestion différenciée des espaces verts, la participation aux Contrats de Rivière, mais aussi les actions du Groupe de travail « nature » illustrent la volonté de conjuguer protection de la biodiversité et cadre de vie harmonieux.
- Les espaces forestiers et agricoles sont ponctués par des villages et des hameaux dispersés. Si ceux-ci ont réussi à garder leurs caractéristiques patrimoniales et architecturales ardennaises, Tenneville n'a pas (en dehors de deux monuments et sites classés) d'éléments patrimoniaux identitaires forts. Sa richesse repose essentiellement sur un ensemble d'éléments du petit patrimoine qui contribuent à proposer un cadre de qualité. Les actions développées par le GT Paysages et patrimoine permettent de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine.
- Un autre aspect essentiel de la vie à Tenneville est son engagement en matière de gestion énergétique. La commune a mis en place des solutions pour répondre aux défis énergétiques contemporains tout en respectant son patrimoine naturel (chaudière au bois, stratégie énergétique des bâtiments communaux)..

FAIBLESSES : UN ÉTALEMENT RURAL SOURCE DE COMPLEXITÉS

- La faible densité de population et la dispersion de l'habitat peuvent compliquer l'accès aux services.
- Comme dans beaucoup de communes rurales, cet accès est conditionné à l'offre de mobilités. L'indice de droit à la mobilité de 0,03/1 informe de la complexité de la mobilité en dehors de la voiture.
- Si les infrastructures routières facilitent la connexion aux pôles économiques voisins, elles sont néanmoins des barrières physiques pour la mobilité douce. Malgré les aménagements des trottoirs piétons et cyclables, notamment le long de la N4, la mobilité fonctionnelle reste entravée par l'étalement territorial, le manque d'aménagements adaptés à la circulation des vélos, particulièrement sur la N89 et dans les espaces forestiers, qui, bien que propices aux loisirs, ne sont pas adaptés aux déplacements quotidiens à vélo. Si la Commune s'est dotée d'un plan de mobilité douce, à ce jour, celui-ci doit encore être mis en place.
- Ces constats en matière de mobilité douce sont à inscrire dans un contexte où l'offre de transports en commun reste faible et ne connecte pas les villages entre eux.
- Autre complexité : la gestion territoriale et urbanistique. Actuellement, l'absence d'outils de gestion du territoire limite la commune dans sa capacité à encadrer son urbanisation et à garantir un développement en phase avec les enjeux environnementaux, économiques et sociaux et un équilibre entre les différents villages et hameaux.

Travailler et
consommer à
Tenneville –
Dimension
économique



11. EMPLOI ET NIVEAU DE VIE

11.1 TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'EMPLOI

11.1.1 LE TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité exprime le rapport entre le nombre de personnes présentes sur le marché de l'emploi (occupées ou chômeuses) sur le nombre de personnes d'âge actif (= individus entre 15 et 64 ans) (Source : Steunpunt WSE). D'après l'IWEPS : « Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue ».

Taux d'activité

Pop. présente sur le

Marché de l'emploi

Pop. en âge de travailler

(15-64 ans)

En 2023, le taux d'activité⁹ à Tenneville est de 75,3 %. C'est supérieur à la moyenne wallonne (71,2 %) et assez similaire à la moyenne des communes limitrophes (75,54 %). Seule Sainte-Ode a un taux nettement supérieur avec 82,7%

En termes de progression, Tenneville a connu entre 2008 et 2023, une progression de 4,6 %.

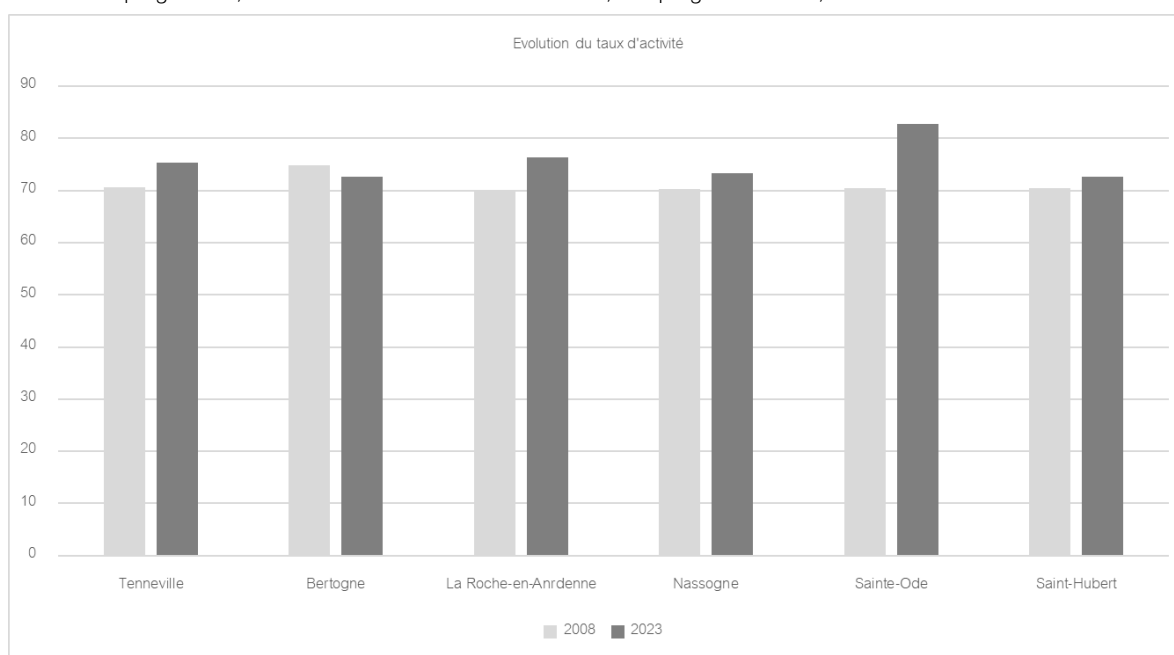


Figure 30: Taux d'activité 2008 et 2023 par communes (Source : IWEPS)

⁹ Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi.

11.1.2 LE TAUX D'EMPLOI

« Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) à la population en âge de travailler (les 15-64 ans). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler ».

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Pop. ayant un emploi (actifs occupés)}}{\text{Pop. en âge de travailler (15-64 ans)}}$$

En 2023, le taux d'emploi à Tenneville est de 70,5 %. Ici également, le taux est supérieur à celui de la Région wallonne (61,9 %) et des communes voisines (68,96%).

Depuis 2008, le taux d'emploi de Tenneville a progressé de 6,2 %. Ici encore, le taux a progressé nettement plus qu'en moyenne dans les communes voisines (+4,94 %).

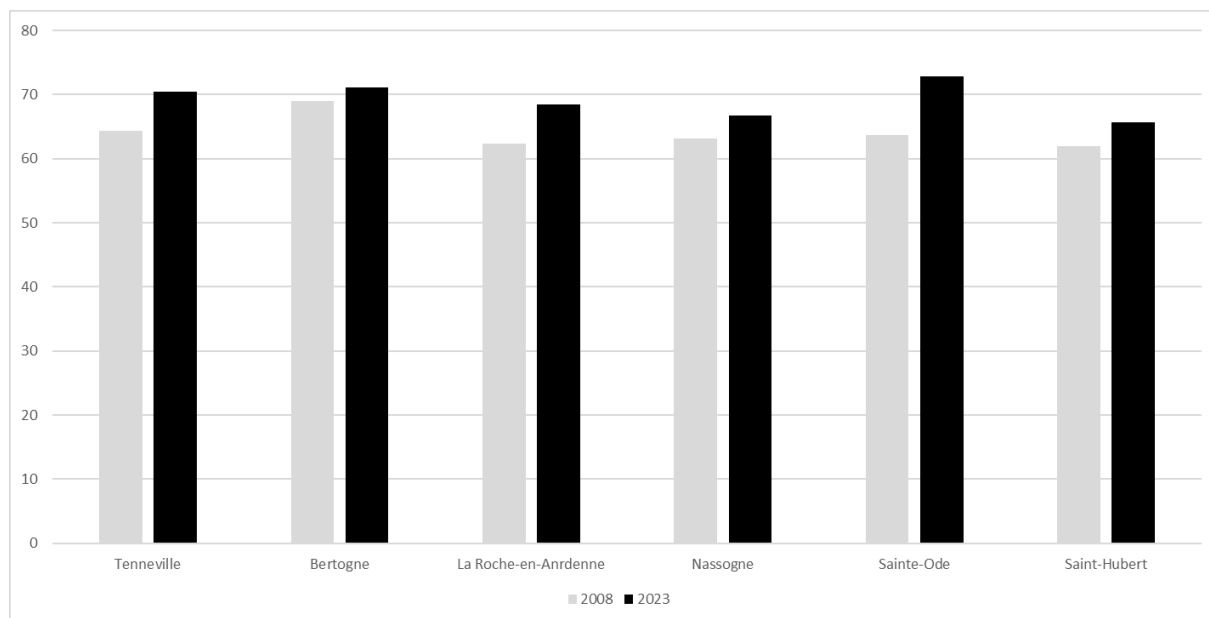


Figure 31: Taux d'emploi 2008 et 2023 par commune (Source : IWEPS)

Si on regarde de plus près l'évolution du taux d'emploi, on constate que :

- La progression résulte principalement de l'augmentation du taux chez les femmes : + 9,6% en passant de 58,1 en 2008 à 67,7 en 2023 ;
- Le taux d'emploi des hommes a progressé de 2,6 % (73,1 en 2023)
- Le taux d'emploi des plus jeunes (15-24 ans) a diminué de 1,8 % entre 2008 et 2023 (32,7%).
- Le taux des 25-49 ans est supérieur avec 84,9 % (+4% depuis 2008).

11.2 INDÉPENDANTS

On recensait 355 indépendants¹⁰ au 31 décembre 2022 sur la commune de Tenneville, ce chiffre comprend les indépendants et les aidants¹¹ à titre principal, à titre complémentaire et après l'âge de la pension.

Sur les 355 indépendants, 210 exerçaient leur activité à titre principal (59,2 %), 85 à titre complémentaire (23,9 %), et 60 autres personnes étaient des actifs ayant dépassé l'âge de la retraite (16,9 %).

Depuis 2019, on constate une forte progression des actifs après la pension. Les autres catégories d'indépendants ont d'abord progressé de manière plus faible mais constante entre 1997 et 2019 pour ensuite progresser un peu plus fortement.

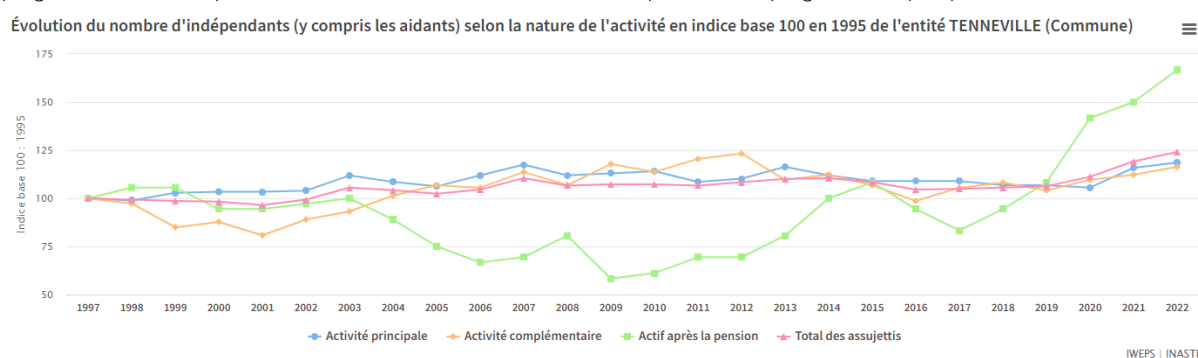


Figure 32: Evolution du nombre d'indépendants (Source : IWEPS)

Par rapport à la population active, les indépendants représentent 19,37 % des actifs, pour une moyenne de 18,3 % dans les communes voisines.

2022	Nombre d'indépendants	Part de la population active	Population active
Tenneville	355	19,37%	1833
Bertogne	389	16,17%	2.406
La Roche-en-Ardenne	625	23,14%	2.701
Nassogne	610	17,15%	3.556
Sainte-Ode	323	19,80%	1.631
Saint-Hubert	543	15,45%	3.514

Figure 33 : Nombre d'indépendants à titre principal parmi la population active Tenneville et des communes limitrophes – 2022 (Source : IWEPS)

En 2022, les indépendants de Tenneville travaillent majoritairement dans le secteur du commerce et des services (28,2 %) et dans les professions libérales (26,8 %)

En comparaison des communes limitrophes, on observe que la part d'indépendants travaillant dans l'agriculture à Tenneville est un peu moins importante que dans les communes voisines et plus particulièrement à Bertogne et Sainte-Ode où cette part est supérieure à 30 %.

¹⁰ Veuillez noter qu'en ce qui concerne la répartition géographique des assujettis, celle-ci est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée, laquelle ne correspondant pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée.

¹¹ L'indépendant aidant aide ou remplace l'indépendant dans l'exercice de sa profession en Belgique, sans être lié par un contrat de travail (Source : GroupS).

2022	Part (%)		
Secteur d'activité	Tenneville	Communes limitrophes	Région wallonne
Professions libérales	26,8	22,2	35,1
Agriculture et pêche	23,4	25,7	9,4
Industrie et artisanat	21,4	21,5	20,5
Commerce et services	28,2	29,5	34,1

Figure 34 : Répartition des indépendants par secteur d'activité à Tenneville dans les communes limitrophes et en Région wallonne en 2022 (Source : IWEPS)

Depuis 1996, on constate que :

- La part des emplois indépendants dans le secteur de l'agriculture a diminuée de 2,36 %,
- La part des professions libérales a augmenté de 7,8 %.
- La part de ces emplois dans l'industrie est restée stable
- La part dans les commerces et services a chuté de 5,6 %

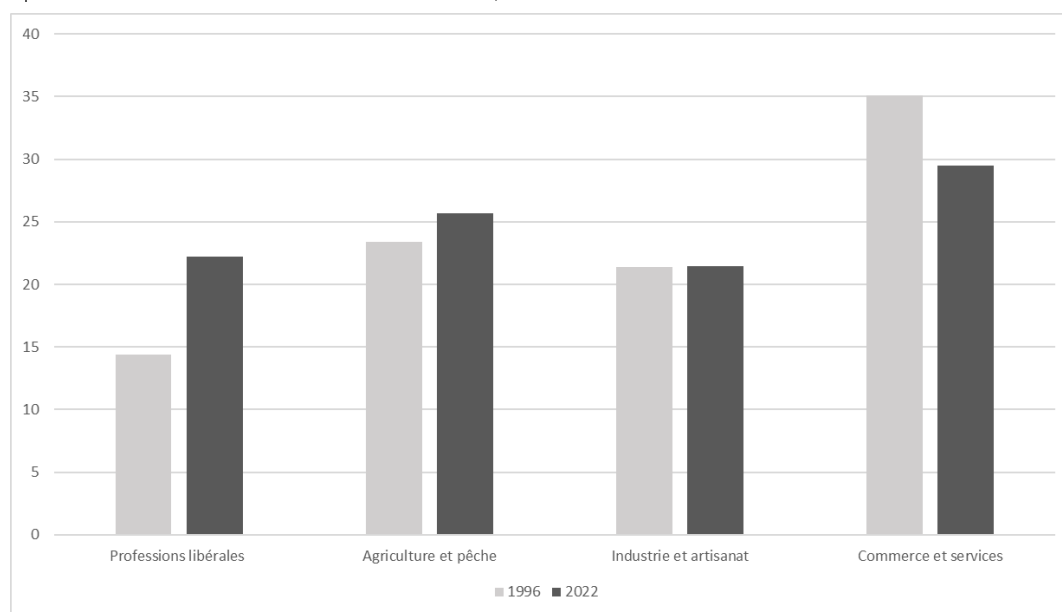


Figure 35 : Evolution de la part des indépendants par secteur d'activité à Tenneville en 1996 et 2022 (Source : IWEPS)

11.3 SALARIÉS

11.3.1 LES SALAIRES QUI RESIDENT A TENNEVILLE

En moyenne, en 2023, on recensait 884 salariés résidant à Tenneville, ce qui représentait 49,14 % de la population active totale de la commune, ce qui est dans la moyenne de la micro-région (49,1 %).

2023	Nombre de salariés	Part de la population active	Population active
Tenneville	884	49,14%	1799
Bertogne	992	41,23%	2.406
La Roche-en-Ardenne	1268	48,81%	2.598
Nassogne	1982	54,84%	3.614
Sainte-Ode	830	48,12%	1.725
Saint-Hubert	1864	52,67%	3.539

Figure 36 : Nombre de salariés parmi la population active de Tenneville- moyenne annuelle 2023 (Source : IWEPS)

11.3.2 LES POSTES SALAIRES A TENNEVILLE

En 2023, le territoire communal proposait 565 postes salariés.

A la lecture du graphique ci-dessous, on constate que le nombre de postes salariés connaît une croissance quasi constante depuis 2006. La présence de l'entreprise Marcassou et de Picard, le développement du parc d'activité de Champlon en 2012 sont des facteurs positifs qui ont permis de soutenir l'emploi local.

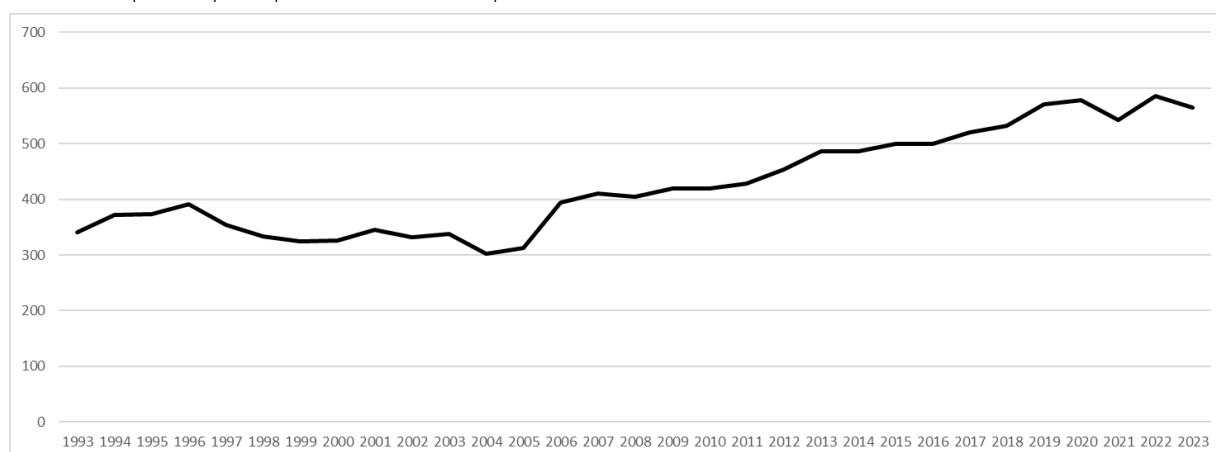


Figure 37 : Evolution du nombre de postes salariés à Tenneville (Source : IWEPS)

Ces constats au niveau des postes proposés dans la commune est confirmé par le ratio d'emploi intérieur¹². En 2023, le ratio était de 51,9. Il a progressé de 11,6 points depuis 2008. Tenneville a un ratio parmi les plus élevés de la microrégion. Le développement du parc d'activité et l'arrivée de nouvelles entreprises participent à cette évolution. Tenneville est d'ailleurs la seule commune de la micro-région qui voit son ratio intérieur augmenter.

Cependant, au regard de la situation en Wallonie, on constate que Tenneville est plutôt dans la moyenne basse.

Cela signifie que malgré le développement de l'emploi sur le territoire, les habitants sont contraints de se déplacer pour trouver du travail.

¹² Ratio d'emploi intérieur = emploi à l'intérieur de la commune / population de 15 à 64 de la commune (moyenne annuelle)

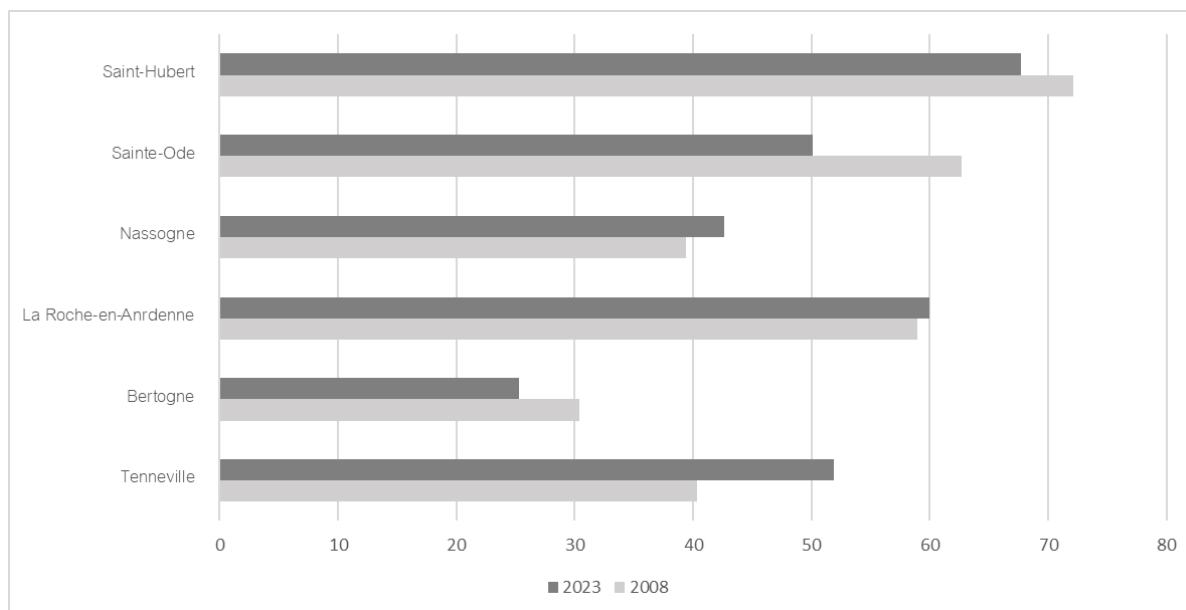


Figure 38 : Ratio d'emploi intérieur à Tenneville et dans les communes voisines en 2008 et 2023 (Source : IWEPS)

Lorsque l'on s'intéresse au nombre de postes salariés au sein de la commune par secteur d'activités, on constate que Tenneville a un profil différent de celui des communes limitrophes.

Ainsi, l'emploi proposé sur le territoire tennevillois est fortement concentré dans le secteur industriel et dans la construction. Pour le secteur industriel, l'entreprise Marcassou (et sa cinquantaine de postes) est le principal vecteur d'emplois.

Au niveau de la construction, c'est principalement l'entreprise Picard Construct qui propose le plus de postes.

A l'inverse, la part des postes dans les commerces et dans l'administration est nettement plus faible que dans les communes voisines. Tenneville ne semble donc pas être une commune avec un dynamisme commercial comme à La Roche-en-Ardenne (34,7 % des postes dans les commerces, HoReCa...). De même, l'absence d'écoles supérieures, d'hôpital... fait que les emplois dans le secteur public sont moins nombreux.

2023	Part des postes selon le type de secteur d'activité (en %)		
Secteur d'activité	Tenneville	Communes limitrophes	Région wallonne
Agriculture et pêche	0,5	1,4	0,4
Industrie	30,6	3,6	12,9
Construction	23,7	8,3	5,7
Commerces, transports et	6,7	17,5	20,1
Services	13,7	8,8	19,3
Administration, défense,	24,8	60,3	41,6

Figure 39 : Répartition des postes de travail salarié par secteur d'activité à Tenneville et dans les communes limitrophes en 2023 (Source : IWEPS)

11.3.3 LA MOBILITE DE TRAVAIL

Bastogne et Marche-en-Famenne sont des pôles importants pour les travailleurs qui résident dans la commune de Tenneville. Plus de 260 habitants y travaillent. A l'inverse seulement 21 Marchois et Bastognards viennent travailler à Tenneville.

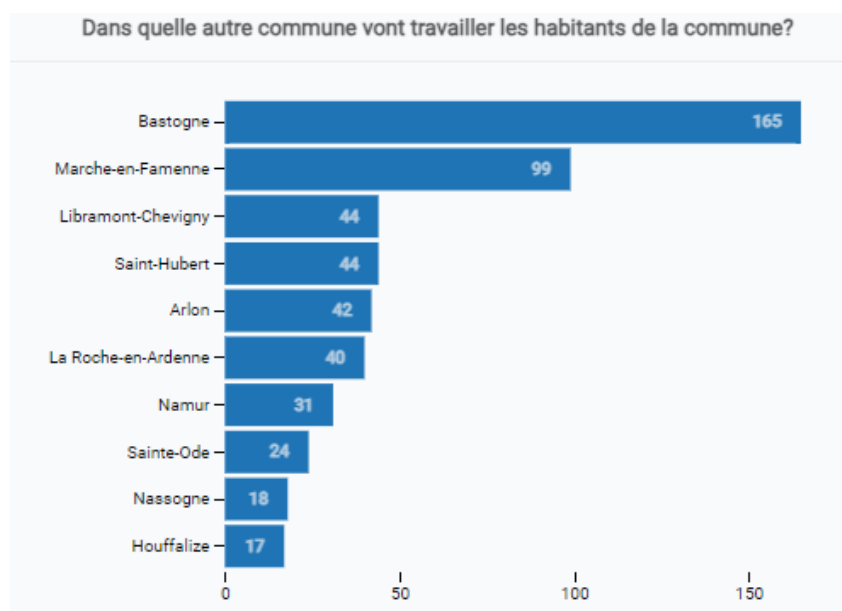


Figure 40 : Mobilité de travail en 2022 (Source : Statbel)

11.4 DEMANDEURS D'EMPLOI

Entre 2006 et 2018, le nombre total de demandeurs d'emploi a diminué de 22 unités, soit 20 %. Si entre 2006 et 2015, la courbe a connu des diminutions et des augmentations, depuis 2016, la tendance était à une décroissance constante. Mais depuis 2021, les chiffres augmentent à nouveau et atteignent 92 demandeurs d'emploi en 2024.

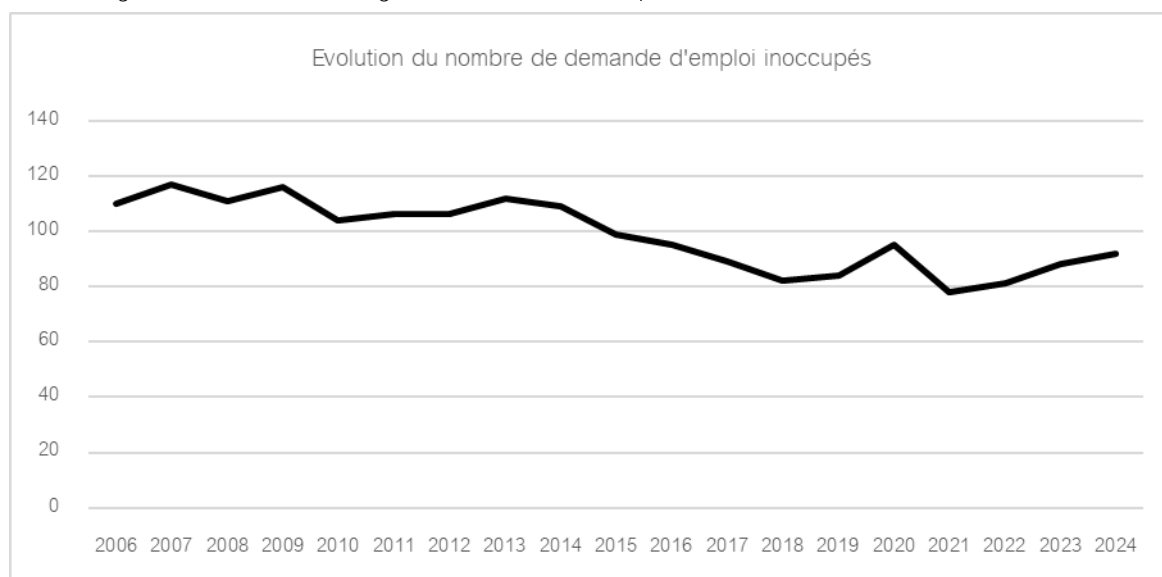


Fig. 41. Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2006 et 2024 (Source : IWEPS°)

Ce sont les demandeurs d'emploi entre 25 et 49 ans qui sont les plus nombreux (47 personnes en 2024). Leur nombre est en diminution depuis 2006 (-18 unités). En revanche, on voit une augmentation des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+6 unités)¹³. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans reste stable (+/- 20 personnes).

¹³ Un glissement entre les deux catégories d'âge peut peut-être avoir des effets

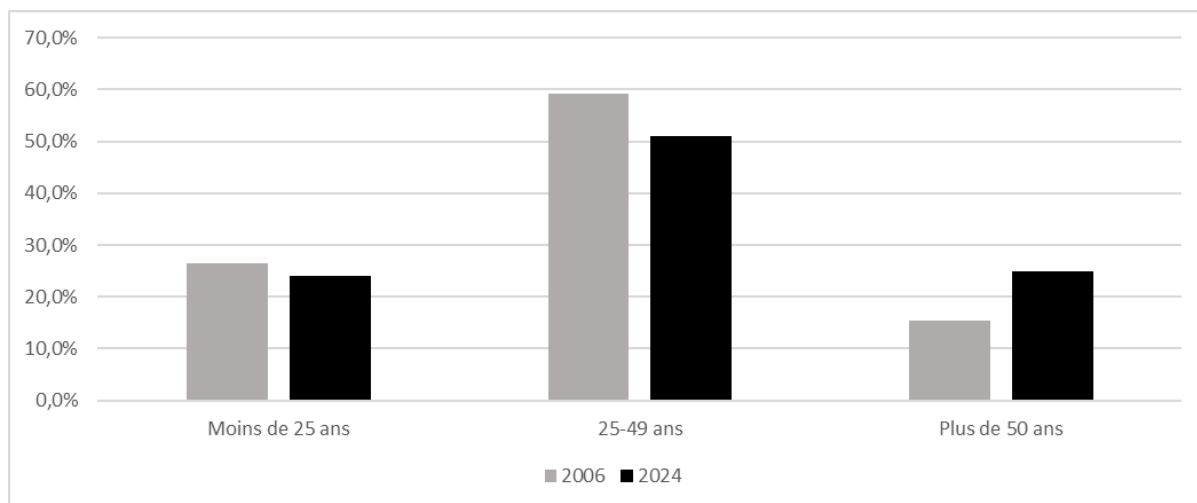


Fig. 42. Répartition des demandeurs d'emploi en 2006 et 2023 (Source : IWEPS°)

À la suite de la réforme fédérale au niveau des droits au chômage, on peut se demander qu'elle serait la répercussion potentielle sur la commune et son CPAS.

En 2024, 20 personnes sont des demandeurs d'emploi inoccupés de très longue durée (+ 2 ans) et 27 sont de longue durée (plus d'un an). 51% des demandeurs d'emploi de la commune sont donc concernés à court terme par la réforme. Cela représente 2,8% des Tennevilleois entre 18 et 64 ans . L'impact de la réforme risque donc d'être très important pour la commune.

Selon l'IWEPS : « Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail ».

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Pop. sans emploi (actifs inoccupés)}}{\text{Pop. active}}$$

En 2024, le taux de chômage à Tenneville était de 6,8 % contre 14 % en moyenne en Wallonie. Ici aussi, la tendance est à la diminution : -2,3 % depuis 2008.

Les autres communes ont des taux qui varient entre 6,2 et 11,5. Tenneville a donc une situation plus favorable que la majorité de ses voisines.

2024	Taux de chômage
Tenneville	6,8
Bertogne	6,2
La Roche-en-Ardenne	11,4
Nassogne	10,1
Sainte-Ode	11,5
Saint-Hubert	10,3
Région Wallonne	14

Fig. 43. : Taux de chômage en 2024 par commune et en Région wallonne (Source : Steunpunt WSE)

Au niveau du taux de chômage des moins de 25 ans, si celui-ci est de plus en plus élevé et atteint en 2024, 16,8 %.

Ces données démontrent qu'il est difficile pour les plus jeunes de trouver de l'emploi à Tenneville et dans les environs.

Ainsi, si on regarde l'évolution du taux de chômage au regard de l'évolution de l'emploi intérieur (2008=100), on constate combien il est important pour un territoire (même rural) d'être en capacité de proposer des postes de travail sur son territoire. Toute augmentation de l'offre d'emploi sur le territoire a des impacts directs sur l'évolution du taux de chômage.

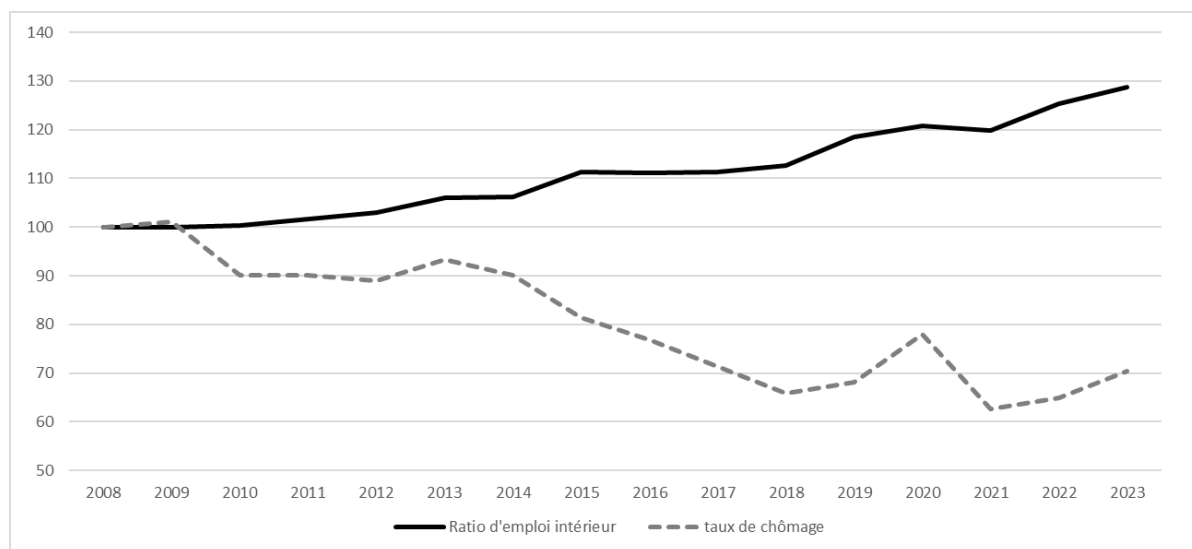


Fig. 44. Evolution du taux de chômage et du ratio d'emploi intérieur à Tenneville – base 2008=100 (Source : IWEPS°)

11.5 REVENUS

11.5.1 REVENU MOYEN

Pour l'année 2022, le revenu moyen par déclaration s'élevait à 37.380€. Ce montant est un peu supérieur à celui de la Wallonie(35.185€) et à celui de la moyenne des communes voisines : 34890 €.

Au cours des dernières décennies, le revenu moyen par déclaration a augmenté partout. Le revenu moyen à Bertogne est celui qui a le plus progressé (+115 %). A Tenneville, la croissance est de 78 %.

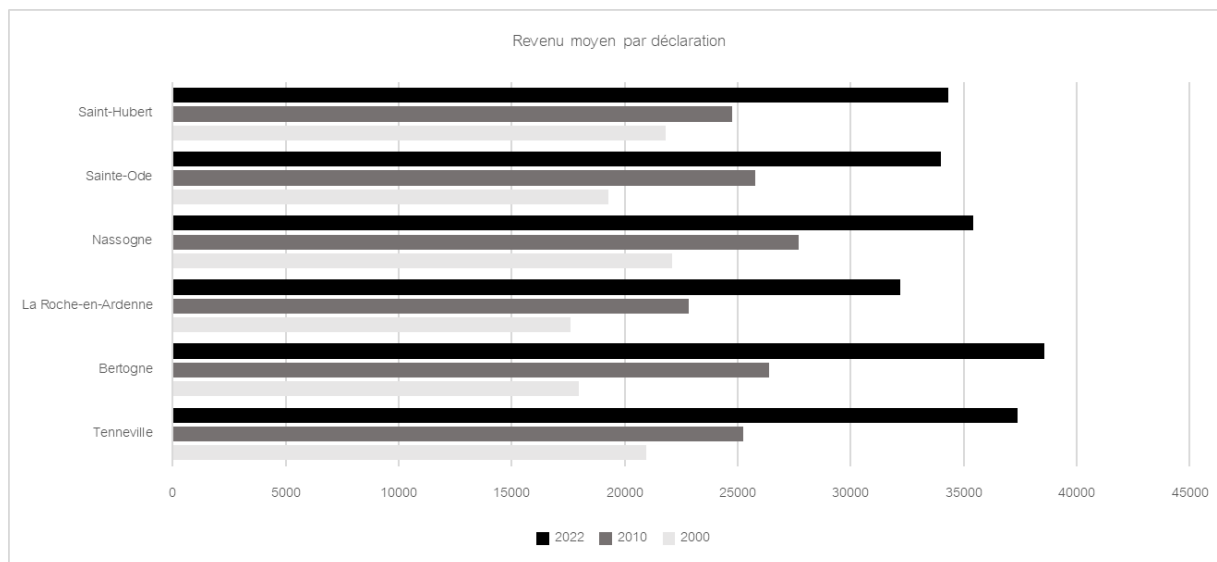


Figure 45. : Evolution du revenu médian par déclaration par commune en 2000, 2010 et 2022 (Source : IWEPS)

Si on rapporte les revenus au nombre d'habitant, on constate qu'avec un revenu moyen par habitant de 21.232 €, Tenneville a une situation plus avantageuse que ses voisins.

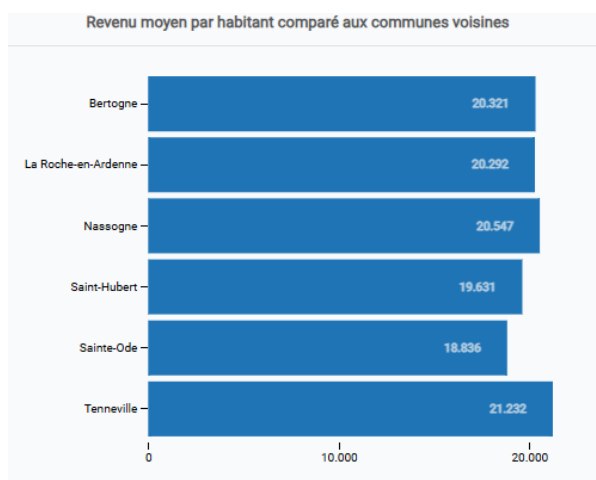


Figure 46. : Revenu moyen par habitant à Tenneville et dans les communes voisines -2022 (Source : StatBel)

11.5.2 DISTRIBUTION DES REVENUS

Pour mesurer la dispersion de la distribution des revenus, les déclarations fiscales sont classées par ordre croissant de revenu et réparties en 4 parts égales séparées par 3 quartiles (Q1 : 25 % des déclarations ont un revenu inférieur à Q1, Q2 = revenu médian : 50 % des déclarations ont un revenu inférieur à Q2, Q3= 75 % des déclarations ont un revenu inférieur à Q3). Les déclarations avec revenus imposables nuls ne sont pas prises en compte dans les calculs. L'indicateur rapporte la différence entre le 3ème et le 1er quartile à la médiane : $(Q3-Q1) / Q2$. Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Comme il se réfère à la valeur médiane, il permet de comparer la dispersion de séries dont les valeurs médianes sont très différentes.

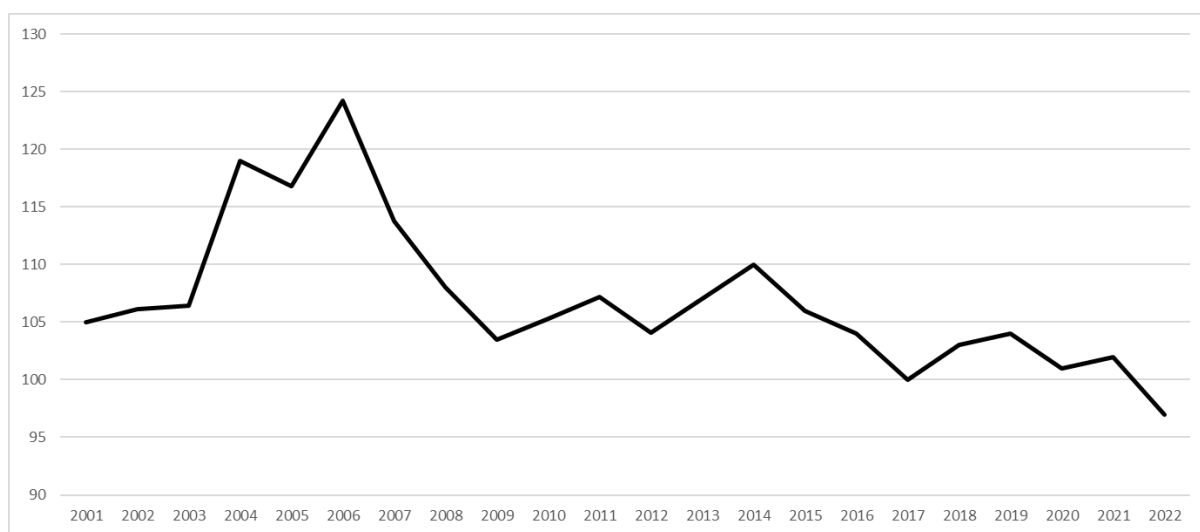


Figure 47. : Evolution du Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration à Tenneville (Source : IWEPS)

En 2022, ce coefficient à Tenneville est de 97. On peut donc dire que le degré d'inégalité des revenus est assez bon. On constate que si celui-ci était nettement supérieur début des années 2000, depuis 2015, la tendance est à la diminution.

Si on regarde l'évolution de la part des revenus, on constate effectivement que la part des revenus (par déclaration) inférieurs à 20.000 € a diminué de plus de 29 %. Elle représente cependant encore 28,6 % des déclarations. Les revenus de plus de 50.000 € évoluent avec une croissance de 17,6%. Les inégalités sont donc présentes mais restent raisonnables vu l'évolution mesurée des revenus supérieurs.

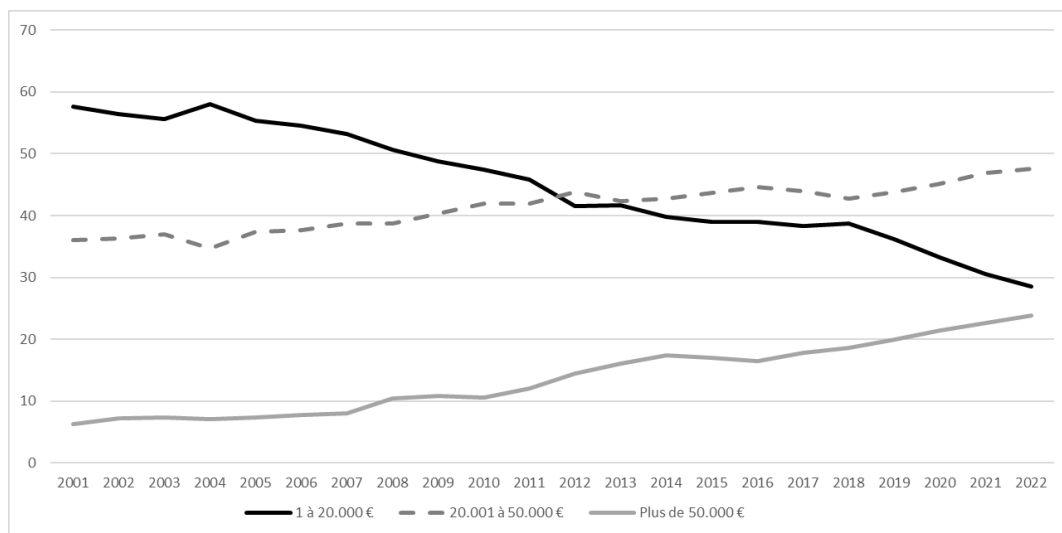


Figure 48. : Evolution de la part des revenus entre 2001 et 2022 (Source : IWEPS)

11.5.3 RISQUES DE PAUVRETE ET DE PRECARITE

Le taux de pauvreté indique la proportion de la population communale dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté national. En 2021, ce risque est de 7,4 % à Tenneville. Sans être trop élevé, ce chiffre est interpellant car il démontre un risque au niveau social sur le territoire communal.

Pour affiner cette analyse, on peut prendre connaissance de trois indicateurs de mesure du risque de précarité pour la commune.

- Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS). Ce revenu minimal est accordé par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui ne peuvent se le procurer.
- les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). Cette aide est octroyée aux revenus faibles bénéficiant de certains avantages tels qu'un remboursement plus important des soins de santé ou une réduction sur les déplacements en transports en commun.
- Les bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). Il s'agit d'un revenu accordé aux plus de 65 ans dont les revenus sont insuffisants.

En 2024, la part des bénéficiaires du RIS âgés de 18 à 64 ans au sein de la population était de 0,96 %. Ce taux reste assez stable depuis une dizaine d'années.

En 2022, 16,36 % des habitants bénéficient de l'Intervention Majorée (BIM) dans la commune. Ce taux est inférieur à ceux de la Wallonie (22,4 %). Ce taux est également stable.

En 2024, en ce qui concerne la Garantie aux Personnes Âgées (GRAPA), 3,04 % des personnes âgées de 65 ans et plus en bénéficient dans la commune. Ce taux est inférieur à celui de la Wallonie (5,59 %).

Si les indicateurs relatifs à la mesure de la précarité restent stables et inférieurs aux moyennes wallonnes, ils confirment cependant que des inégalités sociales sont présentes.

11.6 ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

11.6.1 CPAS

Dans le cadre de ses actions (cf. point spécifique dans le chapitre « services »), le CPAS propose un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

11.6.2 AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

La commune de Tenneville a mis en place avec les communes de Sainte-Ode et de Bertogne¹⁴ une ADL. Trois personnes agissent au quotidien pour soutenir l'économie locale.

Parmi les actions menées au cours des dernières années, on peut épingler :

- La mise en place de chèques commerces pour soutenir le commerce local
- La création d'un Groupe d'Achats Communs pour soutenir les producteurs locaux
- La mise en place d'une prime au développement d'outils de communication pour les indépendants qui s'installent sur la commune
- L'organisation de marchés du terroir et de marchés fermiers
- La promotion des acteurs économiques locaux via des événements tels que les Horeca Days, les tables secrètes,...

11.6.3 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

La commune dispose d'une ALE .

Sa section traditionnelle propose des activités (petits travaux de jardinage, bricolage,...) aux demandeurs d'emploi de longue durée qui souhaitent se réinsérer sur le marché du travail, au profit des particuliers, d'ASBL ou des autorités publiques.

Sa section "titres-services" propose de l'aide à domicile de nature ménagère aux particuliers, ainsi qu'un service de repassage. Elle compte 42 aide-ménagères sous contrat, et un peu plus de 400 personnes qui font appel au service.

11.7 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE)

Un Parc d'Activité Economique de 5 ha a été aménagé le long de la N4. Géré par Idelux, ce parc accueille 7 entreprises de divers secteurs comme la marbrerie, la construction, l'analyse médicale.

Ce parc dispose également, depuis 2012, d'un hall relais de 560 m².

L'objectif de ce parc est de soutenir le développement économique de la région en offrant des espaces pour les entreprises et en promouvant la consommation locale.

¹⁴ Depuis la fusion de Bertogne avec Bastogne, l'ADL est portée par les communes de Tenneville et de Sainte-Ode.



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

TAUX D'ACTIVITÉ	75,3%	↗
TAUX D'EMPLOI	70,5%	↗
RATIO D'EMPLOI INTÉRIEUR	51,9	↗
TAUX DE CHÔMAGE	6,8%	↘

NIVEAU DE

REVENU MOYEN PAR DÉCLARATION	37;380€	↗
DEGRÉ D'INÉGALITÉ	97	↘
RISQUE DE PAUVRETÉ ET DE PRÉCARITÉ	Risques présents mais pas trop élevés	



Commerce et services

28,2

Professions libérales

26,8

Agriculture et pêche

23,4

Industrie et artisanat

21,4

Industrie

30,6

Administration

24,8

Construction

23,7

Services

13,7

Commerces, Horeca

6,7

Agriculture et pêche

|

**355
INDÉPENDANTS**

**585 POSTES
SALARIÉS**

12. ENTREPRISES

12.1 CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

En 2024, On dénombrait 288 entreprises actives sur le territoire communal. Ce nombre a progressé de 69 unités depuis 2008, soit une progression de 31.5 %.

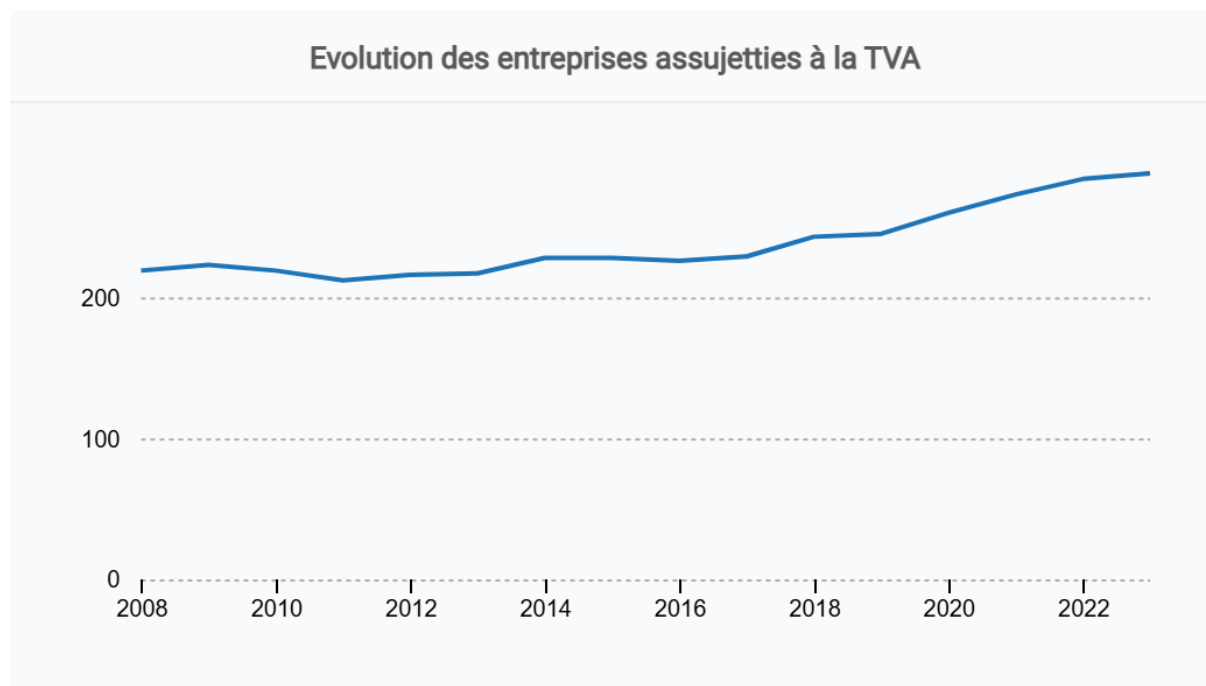


Figure 49. : Evolution des entreprises à Tenneville (Source : SPF)

En 2024, les entreprises se répartissaient comme suit :

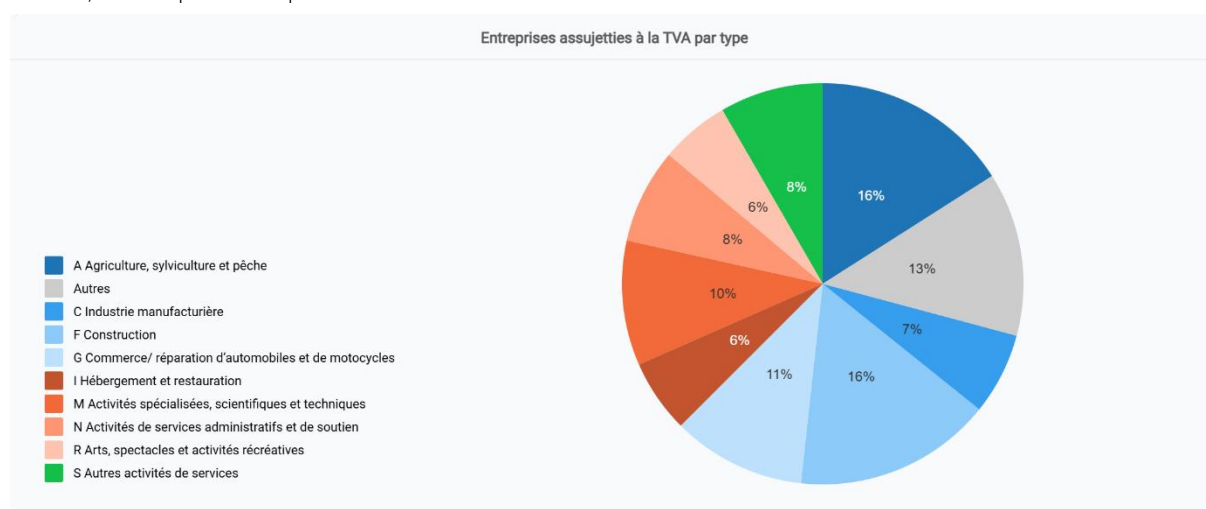


Figure 50. : Les entreprises par secteurs d'activités à Tenneville en 2024 (Source : SPF)

Ce sont les entreprises de la construction et de l'agriculture qui sont les plus nombreuses (46 entreprises pour chacun).

Les hébergements et la restauration ne représentent que 6 % des entreprises pour un total de 17 unités.

Les données relatives à la forme juridique de ces entreprises nous montrent que celles-ci sont à 63 % des entreprises en personnes physiques.

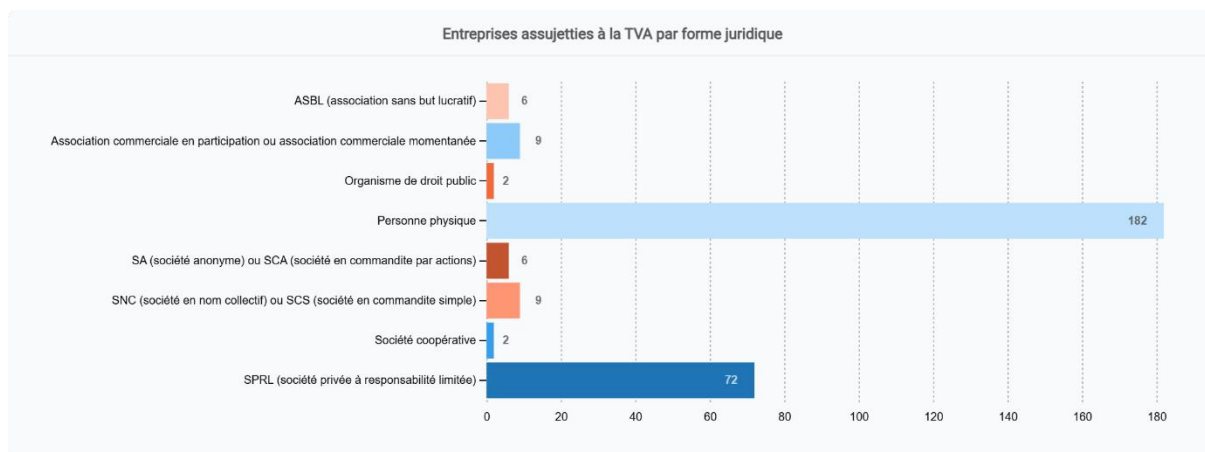


Figure 51. : Les entreprises selon leur forme juridique en 2024 à Tenneville (Source : SPF)

12.2 ENTREPRISES OCCUPANT DES SALARIÉS

Sur les 288 établissements, 73 occupent au moins 1 poste salarié. Cela représente 25 % de l'ensemble des entreprises. Cette donnée vient donc confirmer le fait que les entreprises locales sont essentiellement des entreprises individuelles.

Depuis 2008, ce nombre d'entreprises occupant au moins 1 salarié a augmenté de 20 unités (+38 %).

68,5 % de ces entreprises occupent de 1 à 4 salariés. Il s'agit donc essentiellement de TPE. Si on prend en compte les entreprises de 5 à 9 salariés, on atteint 80.8 % du nombre total.

2 entreprises occupent entre 50 et 99 employés : Marcassou et Picard Construct.

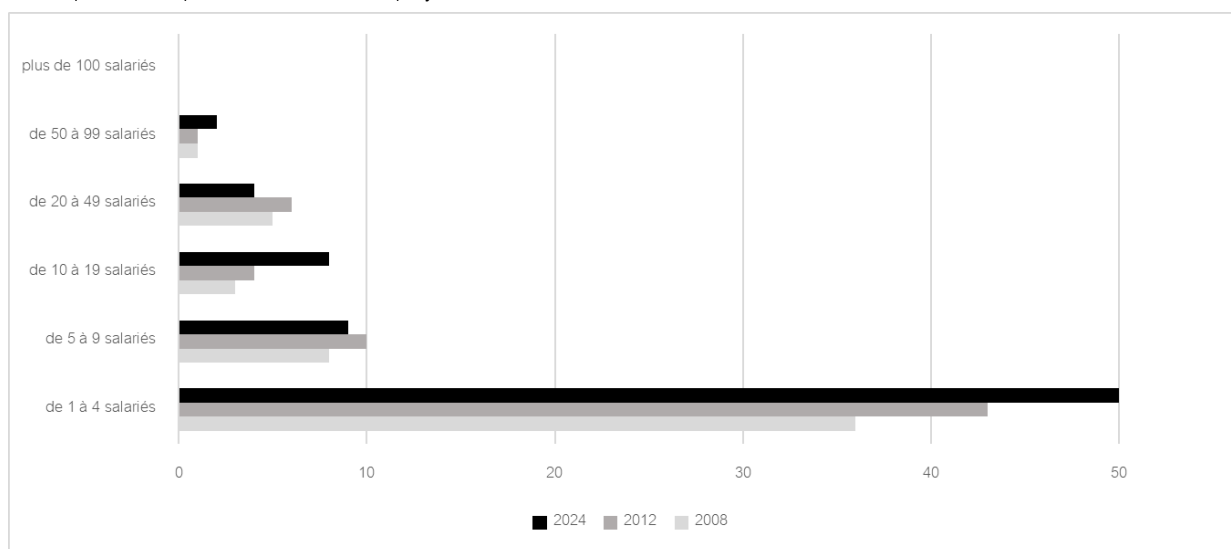


Figure 52. : Les établissements occupant au moins 1 poste salarié par taille à Tenneville en 2008, 2012 et 2024 (Source : IWEPS)

12.3 COMMERCES

Au niveau de l'offre commerciale, 31 entreprises sont recensées. L'offre de magasins se concentre principalement le long de la N4.

Ainsi, on peut identifier :

- Boulangerie Detaille
- Fleuriste L'Ode
- Pharmacie Noël
- Proxy Delhaize
- Pizzeria Gregorio
- Pizzeria Pizza Bella
- Friterie FritesBurgers&Co
- Friterie Chez Gizmo

Dans le cadre d'une action du précédent PCDR le soutien à l'économie locale était un des axes d'action : mise en place des chèques commerces, développement du marché de terroir, création d'une association de commerçants... C'est l'ADL qui est en charge de la mise en place de ces actions.

L'ADL mène de nombreuses actions destinées à soutenir le commerce local. On peut notamment penser :

- Au concours de fin d'année qui permet de gagner des chèques à utiliser dans les commerces,
- Afterwork des commerçants,
- Formation à la présence sur les réseaux sociaux,

Depuis mars 2024, la commune de Tenneville participe, via l'ADL, au dispositif "Objectif Proximité". Cette initiative du Ministre wallon de l'Economie a pour but de redynamiser les centralités via l'octroi de primes à destination des commerçants.

Deux types d'aide peuvent être sollicités :

- 1. *Je m'installe* pour les personnes qui souhaitent lancer une activité dans une cellule vide des zones concernées
- 2. *Je me réinvente* pour les commerçants existants qui désirent diversifier leurs activités

Une prime, allant jusqu'à 60 % du montant total des investissements admis HTVA avec un maximum de 6.000 EUR, est octroyée aux candidats correspondant aux critères de sélection.

Depuis 2017, Tenneville est également reconnue comme 'Commune du commerce équitable ».

« Commune du Commerce Équitable » (CDCE) est un label qui encourage, valide et soutient les initiatives engagées et favorables au commerce équitable menées sur un territoire communal. Que ce soit au travers d'une bonne communication, d'activités diverses, de ventes de produits... Les communes sont appelées à intégrer dans leur quotidien les valeurs véhiculées par le commerce équitable.

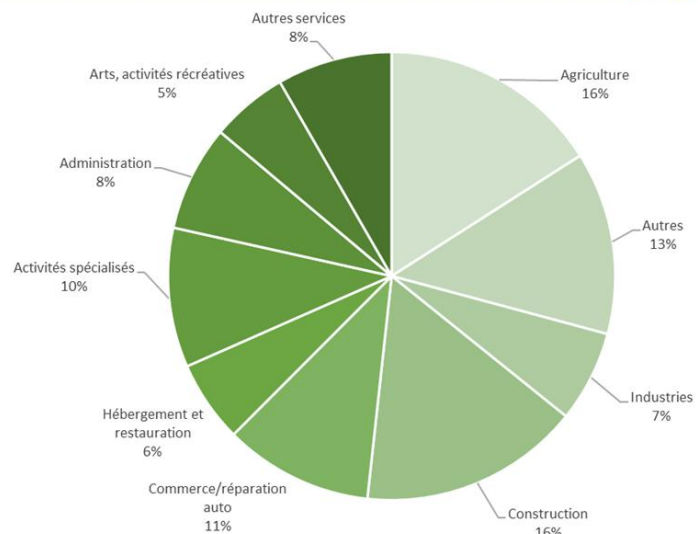
Parmi les actions menées par Tenneville, on peut citer

- les marchés fermiers,
- le petit-déjeuner local et équitable de novembre,
- la participation à la semaine du commerce équitable,
- la consommation de café équitable à l'administration communale.

ENTREPRISES



288 entreprises ↗
63% en personne
physique



73 entreprises occupent
au moins 1 salarié
1 entreprise sur 4

POSTES SALARIÉS

de 1 à 4 salariés
de 5 à 9 salariés
de 10 à 19 salariés
de 20 à 49 salariés
de 50 à 99 salariés
plus de 100 salariés

50

9

8

4

2

13. AGRICULTURE

En 2024, le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) occupait 23,4 % des emplois indépendants et 0,5 % des emplois salariés soit environ 85 postes de travail.

Selon le dernier bilan communal de l'agriculture, 52 personnes sont actives de manière régulière au sein des exploitations. Le Cerai estime quant à lui que 74 actifs agricoles permanents travaillent sur le territoire.

13.1 EXPLOITATIONS AGRICOLES

En 2024, on recensait 31 exploitations agricoles sur le territoire de Tenneville.

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations a fortement diminué au cours de ces 30 dernières années : perte de 62 exploitations depuis 1990, soit 66,6 %.

On constate cependant une certaine stabilisation de l'offre depuis 2010 avec une trentaine d'exploitations encore en activité.

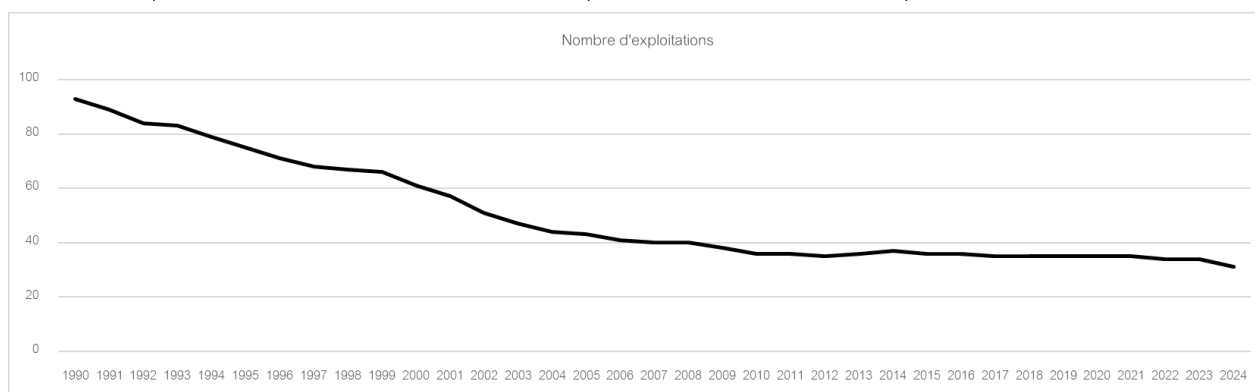


Figure 53. : Evolution du nombre d'exploitations agricoles à Tenneville de 1990 à 2024 (Source : Statbel)

13.1.1 SUPERFICIE AGRICOLE UTILE (SAU)

En 2024, la SAU de Tenneville s'élevait à 1.991,47 ha, soit 21,6 % du territoire de la commune. Il s'agit d'un secteur important pour l'économie de la commune, mais aussi pour son influence paysagère. Les statistiques annuelles depuis 1990 connaissent une très légère diminution.

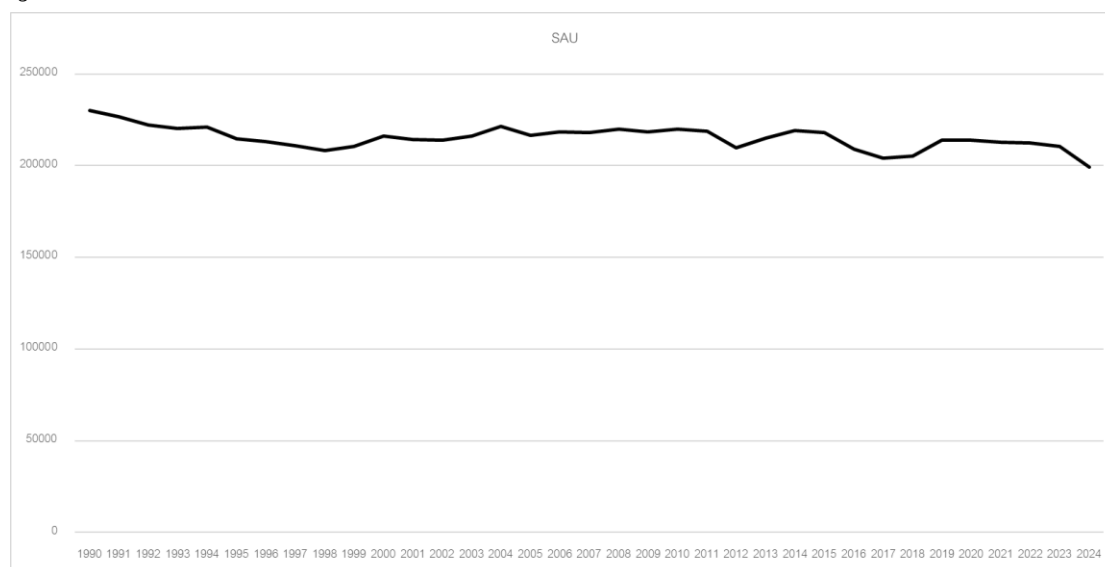


Figure 54. : Evolution de la SAU à Tenneville de 1990 à 2024 (Source : StatBel)

13.2 TAILLE DES EXPLOITATIONS

Si on regarde l'évolution de la SAU et l'évolution du nombre d'exploitations, on constate (comme partout en Wallonie) une augmentation de la taille moyenne des exploitations. Ainsi, elle est passée de 24,7 ha en 1990 à 64,24 ha en 2024.

Le graphique ci-dessous nous montre que l'augmentation de la taille moyenne a commencé fin des années 90-début 2000. Les exploitations ont alors plus que doublé leur taille en deux décennies.

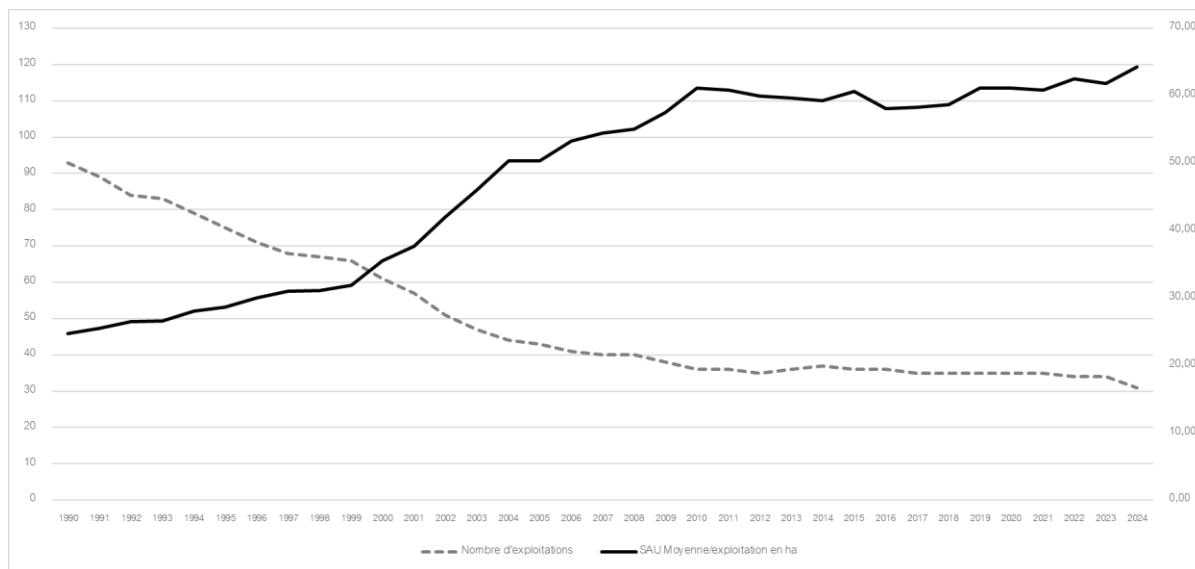


Figure 55. : Evolution de la taille moyenne des exploitations à Tenneville de 1990 à 2024 (Source : CAPRU)

13.3 PRODUCTIONS AGRICOLES

En Ardenne, les fourrages couvrent environ 88 % de la SAU. La production animale y est donc prédominante. Le climat rigoureux et la nature des sols ne conviennent pas à la culture des céréales ou des cultures industrielles.

En 2024, 56 % des exploitations sont spécialisées en production de bovins viandeux et une sur six combine bovins laitiers et viandeux. 36 % des exploitations wallonnes spécialisées en bovins viandeux sont localisées dans cette région agricole. Depuis 2015, le nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures augmente en Ardenne. Attention, cela ne signifie pas que l'on fait des « grandes cultures » en Ardenne. Cependant, la classification par OTE peut induire ce genre de situation. Si les agriculteurs ne disposent plus d'animaux et leur SAU est uniquement dédiée aux cultures (même fourragères), ces exploitations sont susceptibles d'être classées comme en « exploitations spécialisées en grandes cultures ». Or depuis quelques années, on observe l'arrêt de l'élevage dans cette région, conséquences des difficultés rencontrées par ce secteur de production.

Dans le cadre d'une action du précédent PCDR, la Commune a adopté la charte de la vie à la campagne éditée par le Province du Luxembourg



L'agriculture de Tenneville s'inscrit pleinement dans ces caractéristiques ardennaises.

Ainsi, en 2024, 1138 ha sont couverts d'herbe et 853 ha sont des terres arables. On a donc 57 % de la SAU consacrée aux prairies et 43 % aux productions.

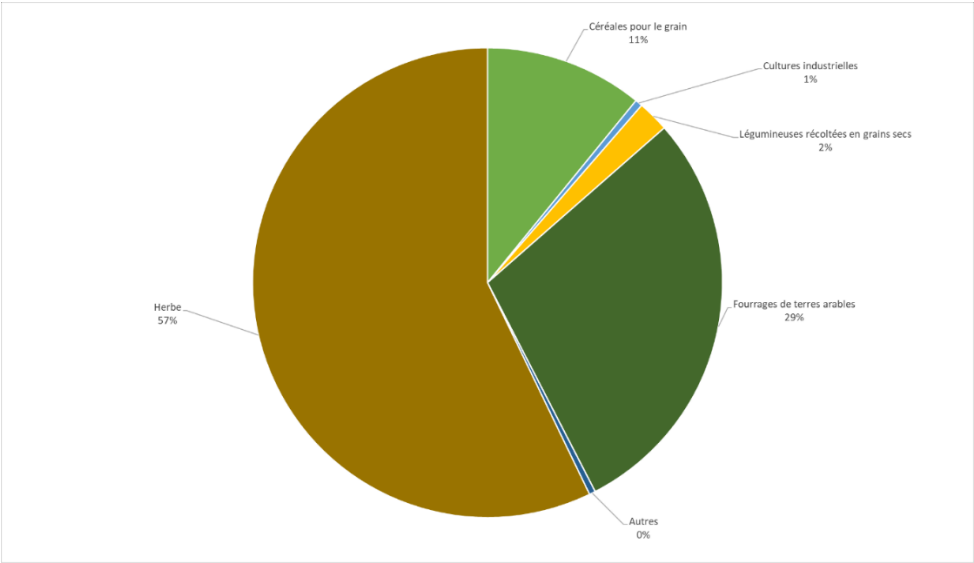


Figure 56 : Utilisation de la SAU en 2024 à Tenneville (Source : SPF)

Les productions agricoles les plus importantes sont les fourrages de terres arables (67 %) et les céréales pour le grain (25 %) et plus spécialement la production de triticales (36,7 % des productions céréalières) le froment (34,4 %). Les productions agricoles sont donc destinées à l'alimentation du bétail.

13.4 ELEVAGE

En 2024, on recensait 4.759 bovins sur le territoire communal.

80,6 % des exploitations (25 exploitations) font de l'élevage de bovins. Si on regarde le nombre de bêtes par ha de la SAU, on constate que la moyenne à Tenneville est de 2,32 par ha. Par rapport aux communes voisines, Tenneville se trouve dans la partie haute du classement. C'est à Saint-Hubert que l'on trouve le plus de bovins à l'hectare (2,45).

52 % de l'élevage de bovins comprend des vaches et des génisses femelles. Ce chiffre est dans la moyenne des communes voisines.

Si l'élevage de porcins est marginal dans la commune, on compte 70.957 volailles . Seule Nassogne compte plus de volailles (252.600).

Tenneville est donc bien une terre d'élevage de bovins et de cultures en lien avec cette pratique agricole.

Nombre de bovins par Ha de la SAU	
Tenneville	2,39
Bertogne	2,03
La Roche-en-Ardenne	1,76
Nassogne	1,53
Sainte-Ode	2,22
Saint-Hubert	2,45

Figure 57: Nombre de bovins/ha SAU en 2024 (Source : SPF économie)

Si on regarde l'évolution de l'élevage bovins, on constate que l'élevage de vaches viandeuses/détenteur ralentit depuis 2010 et que l'élevage de vaches laitières connaît une croissance.

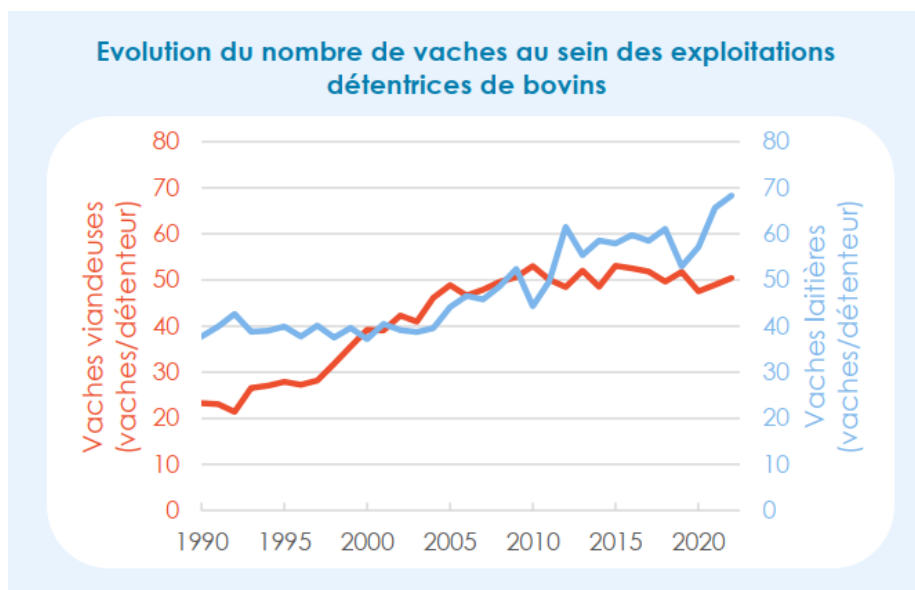


Figure 58: Bilan 2022 de l'agriculture (Source : SPW)

13.4.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE

Selon les statistiques du SPW-DG03 publiées pour l'année 2010¹⁵, le taux de participation global aux MAE (soit le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans la commune et ayant au moins 10 ares en MAE / le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans la commune) était de 48,8 pour Tenneville. Ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau wallon (41,2 %) mais inférieur à la moyenne des communes limitrophes. Seule la commune de Bertogne fait moins bien avec un taux de participation de 39,6 %.

2010	Taux de participation aux MAE (%)
Tenneville	48,8
Bertogne	39,6
La Roche-en-Ardenne	60,3
Nassogne	57,4
Sainte-Ode	54,8
Saint-Hubert	51,7

Figure 59: Participation aux MAE (Source : SPF économie)

13.5 EXPLOITATIONS BIO

Selon le dernier bilan communal de l'agriculture, 22,3 % de la SAU communale est occupée par des productions végétales biologiques. La Commune identifie deux exploitations : l'une à Cens et l'autre à Journal.

¹⁵ Dernières données disponibles

13.6 HALL RELAIS AGRICOLE

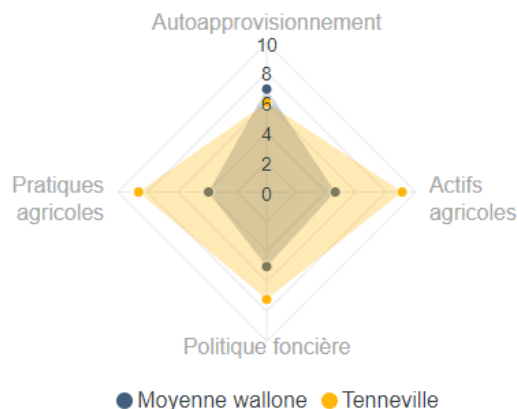
« Face aux enjeux actuels du secteur agricole et à leur volonté absolue de développer et de favoriser les circuits courts de consommation sur leur territoire, les Communes de Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre ont décidé de créer ensemble un centre de valorisation des producteurs locaux. Démarrés au printemps dernier, les travaux devraient se terminer fin 2025. Le hall sera implanté à Bastogne. Il permettra aux agriculteurs de travailler leurs productions. Un atelier de découpe de viande et un espace dédié à la transformation du lait seront prévus, en conformité avec les normes de l'AFSCA.

À terme, même si la finalité n'est pas encore arrêtée à ce stade, l'idée est de permettre également aux agriculteurs de préparer des colis de viande, des fromages, des yaourts, des glaces ou encore, de combiner des transformations de produits provenant de différentes filières. Les produits pourraient ensuite être proposés aux particuliers dans un espace vente. À côté de la transformation des produits agricoles, afin d'offrir une alimentation saine dans un esprit de développement local et durable, une cuisine sera aménagée pour les collectivités. Les écoles communales, les maisons de repos, les crèches... pourront ainsi profiter de repas concoctés à base de denrées fraîches et locales par l'équipe Cuisine de la Maison de repos Sans souci. D'une superficie totale de 550 mètres carrés, le hall relais agricole représente un investissement total de 3.427.000 euros financé par les six communes (2.500.000 euros) et subsidié par la Région wallonne (500.000 euros) et la Province (427.000 euros). Il devrait être opérationnel fin 2025. »¹⁶

13.7 RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Selon le calculateur de l'état de résilience alimentaire, la situation de la commune de Tenneville est la suivante :

- 5,6/10 en autoapprovisionnement humaine. Le taux d'autoapprovisionnement représente la part des besoins qui pourrait en théorie être couverte par les productions de ce territoire pour nourrir la population de celui-ci. La commune de Tenneville possède un score de 5.6/10, ce qui signifie que la production est insuffisante pour couvrir tous les besoins alimentaires du territoire.
- 6,3/10 en autoapprovisionnement animale, ce qui signifie que la production fourragère est insuffisante pour nourrir le cheptel nécessaire à l'alimentation humaine sur ce territoire.
- 9,1/10 en actifs agricoles. Ce score rend compte de la proportion de la population active agricole au sein de la population totale sur la commune. La commune de Tenneville possède un score de 9.1/10, ce qui signifie que c'est en proportion plus élevée que la moyenne Wallonne. La commune de Tenneville compte 74 actifs agricoles permanents sur son territoire pour une population totale de 2848 habitants, ce qui correspond à 2.04 % de la population totale de l'entité.
- 7,2/10 en politique foncière. Ce score a pour objectif de rendre compte de la surface agricole utile disponible par habitant et du rythme d'artificialisation des sols sur les dernières années. La commune de Tenneville possède une SAU par habitant moyenne de 7515.2 m², ce qui signifie que la surface agricole par habitant est suffisante pour le régime actuel basé sur des ressources carnées et végétales. En ce qui concerne le rythme d'artificialisation de la surface agricole utile entre 2015 et



¹⁶ https://mcusercontent.com/63889050f5678fd22385a9778/files/8130b505-98a9-a4c3-ebd8-5ff5484dd20f/HRA_COMMUNIQUE_DE_PRESSE_120824.pdf

2020, la commune de Tenneville possède un rythme d'artificialisation de 0.04 %, ce qui signifie que l'artificialisation des surfaces agricoles est inférieure à la valeur moyenne en Wallonie entre 2015 et 2020.

- 8,6/10 en pratiques agricoles Ce score a pour objectif de rendre compte de la durabilité des pratiques agricoles sur le territoire. Il est basé sur l'assemblage de deux indicateurs différents : La commune de Tenneville possède un score de 7.2/10 de surface bio au sein de sa SAU totale, ce qui signifie que la part de SAU est en dessous de l'objectif wallon fixé pour 2030. La commune de Tenneville possède un score de 10/10 de MAEC au sein de sa SAU totale, ce qui signifie que les pratiques agricoles sont très favorables à la biodiversité.

13.8 ALIMENTATION Saine, Équitable et Durable

La question de l'alimentation est un sujet très présent sur le territoire communal. Outre les actions destinées à encourager une consommation équitable et locale, des actions destinées à soutenir une alimentation saine sont également organisées :

Dans le cadre du précédent PCDR des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et à l'alimentation saine et durable ont été organisées : conférences, film...

- Matinée « Mangez sain et bougez bien » organisée par l'Accueil temps libre, l'ADL et le Conseil Communal des enfants, dans les deux écoles,
- Ateliers découverte sur des thématiques telles que la cuisine avec les plantes,
- Souper des producteurs locaux,
- Petit-déjeuner Oxfam.

A noter, qu'un groupe citoyen « Nourrir Tenneville » suivi par Nature Attitude fait un travail d'analyse et de définition d'actions sur cette thématique de l'alimentation.

13.9 PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS

13.9.1 MARCHE DE TERROIR

Chaque année, durant l'été, le marché de terroir des deux Ourthes est organisé. Celui-ci se tient en alternance à Amberloup (Saint-Ode), Bertogne et Champlon (Tenneville). Une trentaine de producteurs, artisans... participent à cet événement. Ce marché rencontre un vif succès.

13.9.2 MARCHE FERMIER DES TROIS COMMUNES

Le marché fermier des 3 communes a lieu chaque premier vendredi du mois à Tenneville (salle "Le Foyer" située en-dessous de l'église) de 17h00 à 20h00 (sauf janvier, juillet et août). Une dizaine de producteurs locaux sont présents. Ce marché a été mis en place par l'Agence de Développement Local (ADL).

L'après Covid a été très difficile, mais depuis début 2024 et principalement à la suite de la crise des agriculteurs, l'activité a bien repris et est revenue à la même situation qu'avant Covid.

13.9.3 GACOEUR DE L'OURTHE

Un GAC est un groupe de personnes qui se mettent en commun pour acheter leurs produits directement aux producteurs. En diminuant les intermédiaires, la consommation devient plus solidaire et assure un meilleur revenu aux agriculteurs de sa région. Les commandes peuvent être faites de manière bimestrielle en suivant le calendrier proposé. Les commandes de produits se font



sur le site internet magasin.gacoeurdourthe.be et elles sont récupérées le jour défini pour la distribution. L'offre de produits est dense et diversifiée.

13.9.4 LES PRODUCTEURS LOCAUX

On recense sur le territoire plusieurs lieux de vente directe :

- Biofarm à Cens Exploitation agricole biologique, Biofarm a développé sa boucherie à la ferme ainsi qu'une épicerie proposant de nombreux produits locaux.
- Ferme Julien et Stéphanie Marechal à Tenneville
- Brasserie Tenn'Beer à Tenneville
- Boulangerie Detaille
- Boulangerie Pierrard

D'autres producteurs, sans lieu de vente en direct, sont également présents :

- Société apicole de Tenneville
- Ferme de Grainchamps (Lait de la Barraque)
- Rucher de l'Ourthe occidentale
- Le Rucher de Journal

Dans le cadre du GAL Nov'Ardenne, des actions sont également menées afin de soutenir une agriculture plus diversifiée, et d'aider les producteurs locaux :

- Identifier et soutenir des cultures/élevages répondant aux besoins locaux, favorisant l'agroécologie, et augmentant les revenus des producteurs.
- Créer un nouveau groupement d'employeurs soutenant les producteurs locaux.
- Renforcer l'utilisation des produits locaux dans les cantines et cuisines de collectivité
- Développement d'un réseau de distributeurs : identifier les options de distribution (points relais, épiceries locales, distributeurs existants, points collectes, distribution à domicile), évaluer leur viabilité et soutenir/développer la/les solution(s) de distribution préconisée(s).

AGRICULTURE



Entre 52 et 74 actifs permanents
2% de la population



341 exploitations
Taille moyenne de 64,24 ha

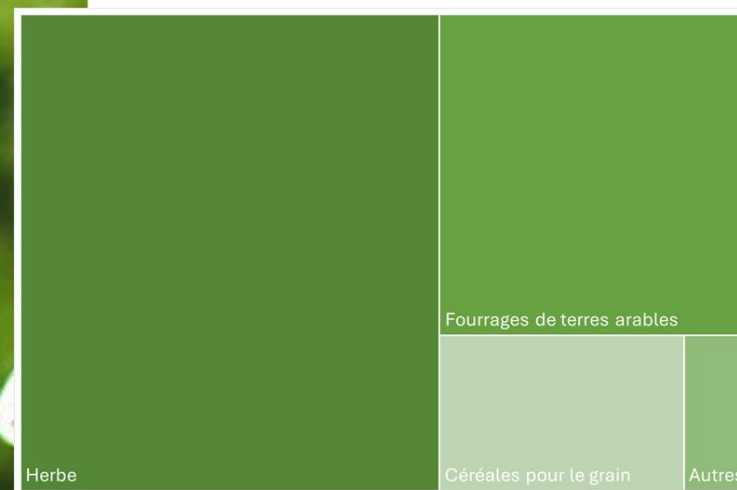


SAU : 1.991,47 ha, 21,6% du territoire



Etat de résilience alimentaire :

- 8,6/10 : pratiques agricoles
pratiques agricoles sont très favorables à la biodiversité
- 5,6/10 en auto-approvisionnement humaine



80,6% des exploitations agricoles
4.759 bovins



Marché de terroir
Marché fermier
GACoeur de l'Ourthe



14. TOURISME

14.1 LES ACTEURS DU TOURISME

14.1.1 MAISON DU TOURISME

La commune de Tenneville fait partie de la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert..

Ce territoire couvre également Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Tellin et Wellin.

Le positionnement de la Maison du Tourisme est « pour vous naturellement ». Les activités de pleine nature, la gastronomie locale, les sites visitables sont les points d'entrées utilisés dans la communication.

Au sein de ce territoire, Tenneville se distingue par le produit « Tenneville-les-bains... de forêt ! » (cf. supra).

14.1.2 SYNDICAT D'INITIATIVE

La commune a un Syndicat d'Initiative. Il se charge de l'animation touristique et également de la communication et de la promotion de la commune via le site internet tenneville.com et via différentes brochures.

Le SI assure aussi l'encodage des événements mis en avant dans l'agenda sur www.tenneville.com, sur le site de la Commune, de la MT...

Le SI a également initié la démarche « Tourisme pour tous » sur son territoire et met en avant les lieux et activités accessibles aux personnes à besoin spécifique tels que le bois de la fontaine avec un sentier didactique accessible PMR et un espace sécurisé particulièrement adapté aux personnes avec déficience intellectuelle, aux personnes avec autisme et aux personnes désorientées.



Pour tous
Des sites naturels et des promenades sont
accessibles en fonction de vos besoins.

14.1.3 LA GRANDE FORET DE SAINT-HUBERT

La Grande Forêt de Saint-Hubert couvre les territoires de Saint-Hubert, Libramont-Chevigny, Sainte-Ode, Tenneville, Nassogne et Libin. Dans ce cadre, des actions et projets sont menés afin de valoriser la forêt, sa découverte au travers d'expériences touristiques...

Parmi les projets réalisés par la Grande Forêt de Saint-Hubert, on peut citer :

- La Chevauchée forestière : Cet itinéraire équestre de 168 km traverse la Grande Forêt de Saint-Hubert, offrant une expérience immersive de plusieurs jours. Il permet de découvrir la diversité des paysages forestiers, des vallées aux plateaux, en passant par des sites naturels majeurs.
- Plusieurs aires d'accueil et de pique-nique ont été aménagées pour les visiteurs, permettant des haltes confortables en pleine nature.
- L'installation de belvédères notamment dans le massif de Freyr.

14.1.4 LE GALNOV'ARDENNE

Le GAL développe des actions destinées à soutenir le Slow Life. Ainsi, il invite les visiteurs, mais aussi les habitants à privilégier le vélo ou la marche à pied, en créant des circuits pédestres de méditation. De plus, un festival proposant une cinquantaine d'activités variées, créatives, nature ou encore bien-être est organisé de septembre à décembre chaque année.

Le Slow Life Festival en quelques mots :

A vos marques... Prêts ? Ralentissez ! Le Slow Life Festival vous invite à questionner le rythme de nos vies et à reprendre du temps pour soi. Cette thématique étant au cœur des préoccupations de nombreux acteurs du territoire de Saint-Hubert, ils se sont associés pour proposer leur vision de la Slow Life au public. Depuis, cette philosophie s'est répandue sur les communes voisines.

De mi-septembre à mi-décembre, nous vous invitons à prendre le temps à Saint-Hubert, Libin, Ste-Ode, Tellin, et Tenneville pour profiter des petits (et grands) bonheurs de la vie.

Au gré d'ateliers nature, feel good ou cosmétiques, de spectacles et de conférences ou encore de notre journée festive Slow Game Day, chacun est invité à ralentir, passer un bon moment en toute simplicité, le tout arrosé de bonne humeur. Car ce n'est pas parce qu'on prend son temps qu'on est là pour s'ennuyer !

Soyez sûrs que sans quitter le plancher des vaches, tous les acteurs du Festival vous feront voyager, redécouvrir et contempler toutes les petites pépites qui nous entourent.



14.2 LES PRODUITS TOURISTIQUES

14.2.1 BAINS DE FORET

Afin de capter de nouveaux visiteurs et de se distinguer des autres communes, le SI a développé un produit innovant « les bains de forêt ». Ce produit se veut cohérent avec le souhait que le Tourisme pratiqué à Tenneville soit de type « diffus ».

Les visiteurs sont conviés à vivre « *Une expérience qui (r)éveillera vos sens, vous procurera sérénité, vous offrira un moment de lâcher prise ultime, le tout en symbiose avec la nature* ».

La dynamique « Tenneville-les-Bains... de forêt ! » a été lancée au début de l'année 2019. Les différentes actions menées au cours des 5 dernières années sont multiples, et ont notamment : invité les citoyens à s'impliquer dans la dynamique, permis de rendre la pratique du bain de forêt accessible selon les envies et les besoins de chacun, contribué

à développer une identité propre à ce positionnement, positionné Tenneville sur la carte du Tourisme du ressourcement en Wallonie, sensibilisé aux bonnes pratiques en forêt.

Tenneville-les-Bains... de forêt ! dispose d'un site qui lui est entièrement consacré : www.baindeforet.be

Parmi les formules proposées par le Syndicat d'Initiative, il y a des bains de forêt guidés organisés tout au long de l'année selon une programmation et sur demande. Plus de 1000 participations ont été enregistrées depuis 2019. Rien qu'en 2024, le SI a organisé plus de 40 bains de forêt guidés correspondant à plus de 250 participations.

Il est clairement constaté que désormais, « on vient à Tenneville pour ses bains de forêt », que les participant retirent un bien-être de cette activité, et que ces personnes sont aussi des clients qui souhaitent consommer et consomment dans la région à cette occasion.

La dynamique vise à faire découvrir la pratique du bain de forêt et la rendre accessible. Parmi l'offre proposée, on retrouve un parcours balisé et ponctué de haltes qui permettra une découverte en autonomie (lancement en 2025).



On notera encore l'installation d'un « Nid-baignoire », une œuvre d'un artiste local Kris Rabaut réalisée via chantier participatif.

14.2.2 ACTIVITES NATURE

Outre les baignades de forêts, la commune de Tenneville propose également des activités de découverte de la nature et de sa richesse.

Tenneville met d'ailleurs en avant « Une nature d'exception » dans sa communication touristique.

Plusieurs sentiers et circuits didactiques permettent de découvrir des espaces naturels et leurs richesses :

- Le sentier didactique du Bois de la Fontaine à Laneuville-au-Bois
- Le caillebotis de la boulaie tourbeuse du Rouge Poncé
- Le Circuit de la Ferme des Frênes fait l'objet du carnet « Les Aventures de Gaspard le Renard à Tenneville »

Des aires d'observation ont également été aménagées

- La Tour de Priesse : via la Promenade de Mochamps
- L'aire de Bilaude : via la Promenade de Mochamps
- L'aire de la Fagne à la Fontaine : via la Promenade de Mochamps
- L'aire des Amonys : via la Promenade de la Converserie

Chaque année, entre la mi-septembre et la mi-octobre, des activités encadrées d'écoute du brame du cerf sont organisées sur le territoire communal. Celles-ci rencontrent toujours un vif succès.

14.2.3 RANDONNEES ET BALADES

Comme beaucoup de communes wallonnes et de communes ardennaises, Tenneville propose de nombreuses balades :

- 18 parcours pédestres balisés dont les distances varient de 4,6 km à 13,4 km,
- 1 parcours de moins d'un kilomètre accessible aux personnes en situation de handicap (certification Access-i).
- 1 circuit VTT et sa variante, respectivement de 30,2 km et 23,4 km.

Ces itinéraires sont repris dans une carte IGN et sous forme digitale sur le site de la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert et sur la plateforme Cirkwi.

Le Syndicat d'Initiative a lancé en 2018 la collection « Tenneville Découvertes ». Elle compte actuellement 3 volumes édités en français et en néerlandais, disponibles gratuitement :

- A travers champs (+ variante) : un circuit pédestre de 13 km au départ du village d'Erneuville résultant d'un inventaire des paysages et du petit patrimoine mené par des citoyens lors de la précédente Opération de Développement Rural ;
- Histoires d'arbres : une route touristique de 16 à 29 km de Tenneville à Mochamps qui pérennise un projet du Groupe de Travail Nature de Tenneville ;
- Bain de forêt : un livret d'éveil à la pratique du bain de forêt, fruit du travail du Groupe de Travail *Tenneville-les-Bains... de forêt !* et ses partenaires.

Le GT Paysages et Patrimoine et le GT Nature, mis en place dans le cadre du précédent PCDR, ont participé à l'élaboration des deux premiers volumes.



La Province de Luxembourg avec l'aide des Maisons du Tourisme, a conçu 6 boucles pédestres à la découverte du monde agricole. L'une d'entre elle « Le circuit de la Ferme des Frênes » est située dans la commune, au départ de Cens.

Plusieurs grands itinéraires traversent la commune :

- La Transardennaise (GTA),
- Le GR 14 et 54 ainsi que le GR de Pays 151,
- La Via Arduinna,
- L'Euro vélo 5 Via Romea Francigena,
- Les RV 6 et 7,
- La Route des Forêt,
- La Chevauchée forestière,
- La Route européenne d'Artagnan,
- L'Ardenne à cheval de parc en parc...

En ce qui concerne le vélo, le territoire s'inscrit dans le réseau wallon des Points nœuds (voir chapitre mobilité ». Sur base de ce réseau, des parcours thématiques sont suggérés notamment par le PNDO, l'Ardenne Belge Tourisme en collaboration avec les Maisons du Tourisme. <https://tenneville.com/points-noeuds-pndo/>

14.2.4 SKI DE FOND

La Maison du Ski accueille les amateurs de sports d'hiver depuis de très nombreuses années.

Un des atouts des pistes du Baillet sont la proximité et la facilité d'accès. Elles sont situées à 500 m de la Nationale 4 (Barrière de Champlon), à mi-chemin entre Saint-Hubert et La Roche-en-Ardenne, tout comme de Marche-en-Famenne et Bastogne.

4 pistes sont proposées : 2,5 km, 4,2 km, 8,4 km, 8,8 km

Depuis 2020, les pistes n'ont pu ouvrir. Notamment en 2020 et 2021 en raison de la pandémie, ainsi qu'en raison d'un enneigement trop faible voir absent.

14.2.5 ROUTE TOURISTIQUE

Plusieurs routes passent par la commune (totalement ou en partie) :

- Les Saisons de la Photo en Grande Forêt de Saint-Hubert : la commune, qui est partenaire de la Grande Forêt de Saint-Hubert, accueille annuellement plusieurs expositions des « Saisons de la Photo ». Au total 6 sites sont aménagés, plus précisément à Tenneville, Ortheuville, Journal, Laneuville-au-Bois, Champlon <https://www.lesaisonsdelaphoto.be/expos>
- La Forêt des Délices
- La Transardennaise
- Eglises d'Ardenne de siècle en siècle

14.2.6 CENTRES DE VISITES

Si Tenneville n'a pas de lieu majeur en matière de visite touristique, on trouve quand même plusieurs possibilités d'activités :

- Laneuville-au-Bois : visite de l'ancienne école,
- Cens : visite de la Ferme des Frênes-Biofarm,
- Champlon : Visite du Centre Marcassou.

A noter que ces activités ne sont accessibles que sur réservation préalable.

14.2.7 RESTAURATION

Sur le site du SI, 9 offres de restauration sont reprises. On constate qu'il s'agit principalement de friteries, snack et pizzerias. Un restaurant de cuisine bistro est également présent. Cet inventaire de la restauration montre que l'offre actuelle manque de diversité.

14.2.8 TOURISME DE SEJOUR

En 2024, l'Observatoire Wallon du Tourisme (OWT) identifiait dans la commune un total de 1 hôtel, 52 hébergements de terroir, 2 hébergements du tourisme social (l'Auberge de jeunesse est reprise dans cette catégorie) ainsi qu'un camping, pour un total de 440 lits autorisés et 374 lits non autorisés (total de 814 lits). Cela représente environ 15% de l'offre identifiée en Forêt de Saint-Hubert. Les hébergements de terroir représentent 53% des lits autorisés.

En 2024, 45.448 nuitées ont été enregistrées sur le territoire, soit 14,1% des nuitées du territoire de la Maison du Tourisme. Les Belges sont les principaux clients du territoire : 75%.

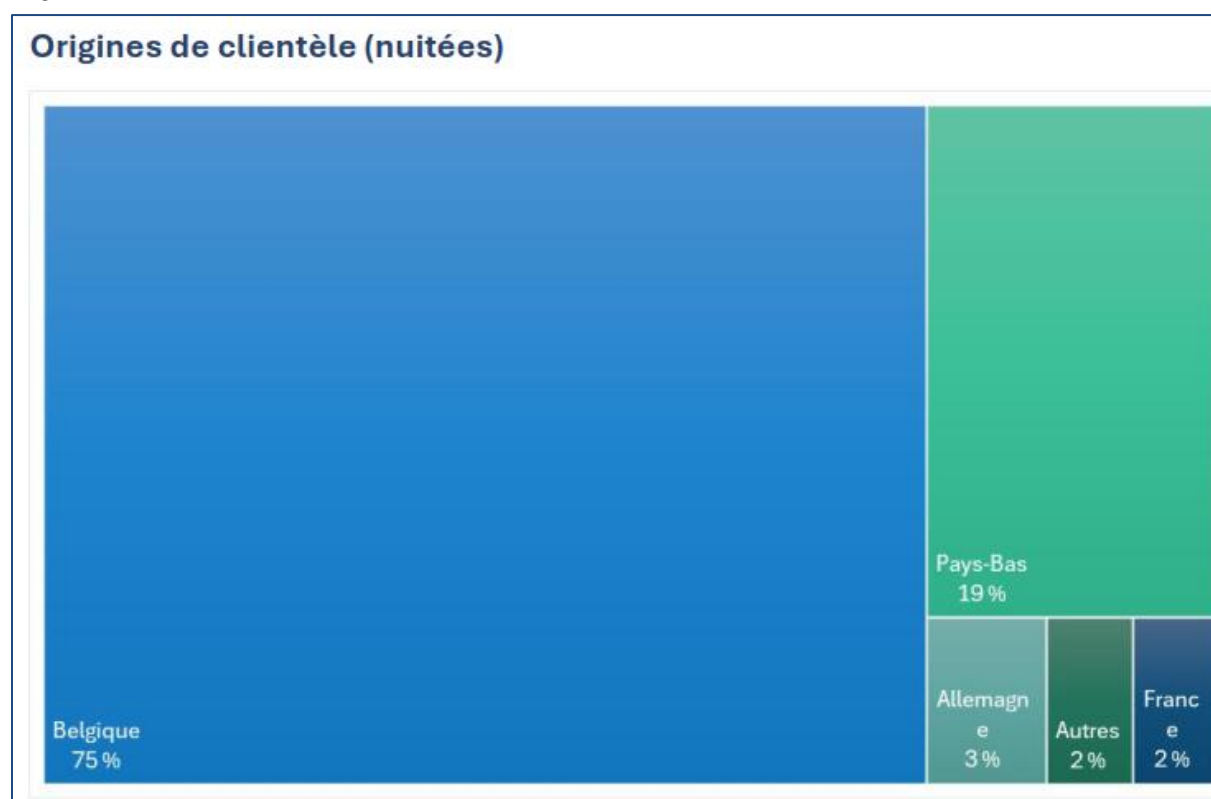


Figure 60: Répartition des nuitées en 2024 à Tenneville (Source : OWT)

Au niveau de l'évolution des nuitées, comme tous les territoires, Tenneville a connu une forte diminution entre 2020 et 2021 durant la crise Covid-19. L'année 2022 s'est montrée excellente avec plus de 47.000 nuitées et ce, vu la tendance à rester proche de chez soi (après le pic de la crise Covid). On constate qu'à partir de 2023, cette tendance a commencé à s'essouffler tout doucement.

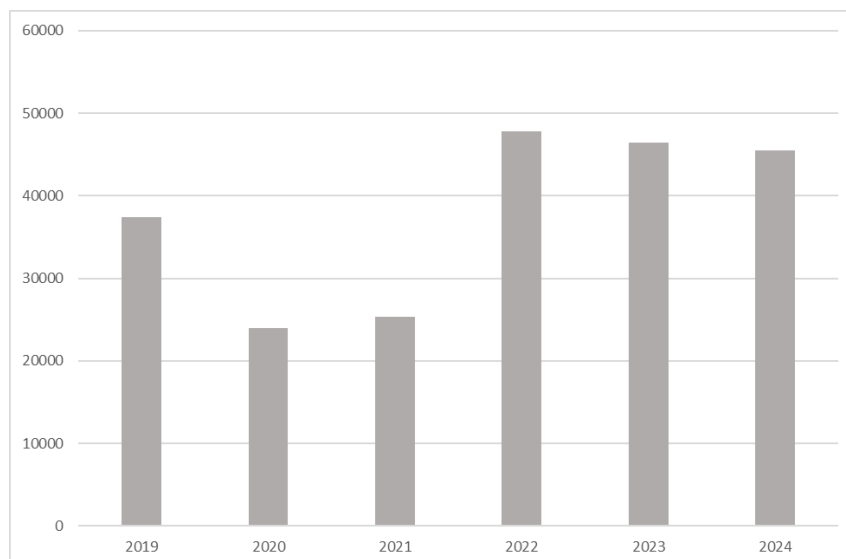


Figure 61: Evolution des nuitées à Tenneville (Source : OWT)

14.2.9 SECONDES RESIDENCES

En 2024, la commune a comptabilisé 141 secondes résidences sur le territoire communal. Cela représente plus de 9% des logements situés sur le territoire communal.

45% de ces résidences se situent dans le village de Tenneville et ses hameaux, Erneville enregistre 33% et Champlon 22%.

TOURISME



Tenneville, les bains... de forêt !
Positionnement fort et concurrentiel
Plus de 1.000 participants depuis 2019



Offre de balade assez large
Des parcours et espaces de découverte et d'observation de la nature



Offre de ski de fond à l'avenir plus qu'incertain vu les changements climatiques



814 lits touristiques dont 54% sont non autorisés
Forte présence du tourisme de terroir
Plus de 45.000 nuitées en 2024



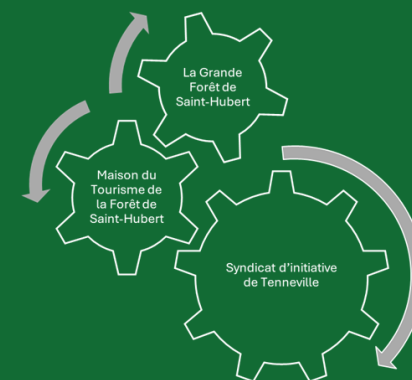
141 secondes résidences



Offre de visites limitée : sur rdv



Offre de restauration très peu diversifiée



15. TRAVAILLER ET CONSOMMER A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES

FORCES : UN CARREFOUR D'ENTREPRISES ET DE SAVOIR-FAIRE

- Le taux d'activité de 75,3 %, bien au-dessus de la moyenne régionale, et un taux d'emploi de 70,5 %
- La majorité des entreprises locales sont de petites structures et des indépendants. 355 indépendants sont recensés dans la commune, notamment dans les secteurs du commerce, des services et des professions libérales, ce qui témoigne d'un entrepreneuriat solide et diversifié.
- On notera que 73 entreprises locales emploient au moins un salarié, soit 25 % des entreprises. Cela démontre que si les indépendants restent au cœur de l'économie locale, la proportion d'entreprises employant des salariés progresse également (+38 % depuis 2008).
- Les entreprises les plus importantes, comme Marcassou (industrie alimentaire) et Picard Construct (construction), jouent un rôle essentiel en termes d'emploi local. Ces acteurs clés offrent des opportunités d'emploi significatives et renforcent la stabilité économique du territoire . Par ailleurs, le Parc d'Activité Économique de Champlon, avec ses sept entreprises et son hall relais, constitue une infrastructure de soutien au développement économique, favorisant la création d'emplois sur place et attirant de nouvelles entreprises.
- L'offre commerciale est un aspect clé de l'économie locale, avec 31 entreprises de commerce recensées. Ces commerces rendent le quotidien des habitants à la fois pratique et ancré dans une dimension de proximité. Le rôle de l'Agence de Développement Local (ADL) est également crucial pour la dynamisation de ces commerces.
- En parallèle, le marché de terroir et les marchés fermiers, organisés en alternance dans plusieurs localités, offrent non seulement un soutien aux producteurs locaux, mais renforcent également l'attrait touristique de la commune.
- Le tourisme à Tenneville, quant à lui, se révèle être un secteur important. En 2024, 45.000 nuitées ont été enregistrées sur la commune. De plus, au cours des dernières années, la commune a développé son produit phare, "Tenneville-les-bains... de forêt!", lui permettant de se positionner comme une destination de ressourcement en pleine nature.
- L'agriculture reste un pilier essentiel de l'économie de Tenneville, malgré des transformations profondes au cours des dernières décennies (perte de 62 exploitations depuis 1990). Si l'agriculture reste traditionnelle (élevage bovins et cultures liées à cette activité), l'agriculture de Tenneville tend de plus en plus vers des pratiques durables. Environ 22,3 % de la SAU est consacré à des cultures biologiques, et près de 48,8 % des exploitations participant aux Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement et contribuant à la préservation de la biodiversité locale

FAIBLESSES : UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE QUI SE HEURTE À DES LIMITES

- Malgré un taux d'activité relativement élevé (75,3 %), le territoire peine à offrir suffisamment de postes de travail pour ses résidents. Avec un ratio d'emploi intérieur de seulement 51,9%, bien inférieur à la moyenne wallonne (62,5 %), une grande partie des travailleurs est contrainte de se déplacer vers les communes voisines comme Bastogne ou Marche-en-Famenne.
- En parallèle, si le taux de chômage à Tenneville (6,8 %) est plus bas que celui de la Wallonie, il masque un problème plus complexe : l'accès à l'emploi pour les jeunes de moins de 25 ans. Avec un taux de chômage atteignant 16,8 % pour cette tranche d'âge, il est évident que les opportunités locales ne suffisent pas à répondre à leurs besoins, et beaucoup se voient contraintes de quitter la région pour trouver un emploi ailleurs.
- En matière de commerces, l'offre reste concentrée le long de la N4, est encore trop restreinte et manque de diversité.
- Bien que le produit phare "Tenneville-les-bains... de forêt !" ait renforcé l'identité touristique de la commune, l'offre globale de produits touristiques reste restreinte. La commune ne propose pas de sites touristiques emblématiques qui pourraient attirer des visiteurs tout au long de l'année. De plus, une activité emblématique telle que le ski de fond a un avenir plus qu'incertain compte tenu de l'absence de plus en plus récurrente de neige. Enfin, le manque de diversité de restauration constitue un autre frein aux retombées économiques locales du tourisme.
- Au niveau de l'agriculture, les exploitations agricoles sont de plus en plus grandes, atteignant une taille moyenne de 64 hectares en 2024, ce qui complexifie l'accès aux terres pour les jeunes agriculteurs ainsi que la mise en place de nouvelles initiatives agricoles de plus petite échelle.

Vivre à Tenneville – Dimension humaine et sociale



**UN TOUR
D'AVANCE**

16. DEMOGRAPHIE

16.1 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2025, Tenneville enregistrait 2.876 habitants, soit 17,4 % de plus qu'en 2000. Le graphique ci-dessous montre que la commune connaît une croissance douce mais quasi constante de sa population depuis cette date. On assiste cependant à un ralentissement de cette évolution depuis 2016. Les quatre dernières années ont même enregistré une diminution d'environ 6 habitants/an.

Selon les perspectives démographiques, une croissance de 0,1 à 5 % de la population d'ici 2035 (année de base =2000) est envisageable.

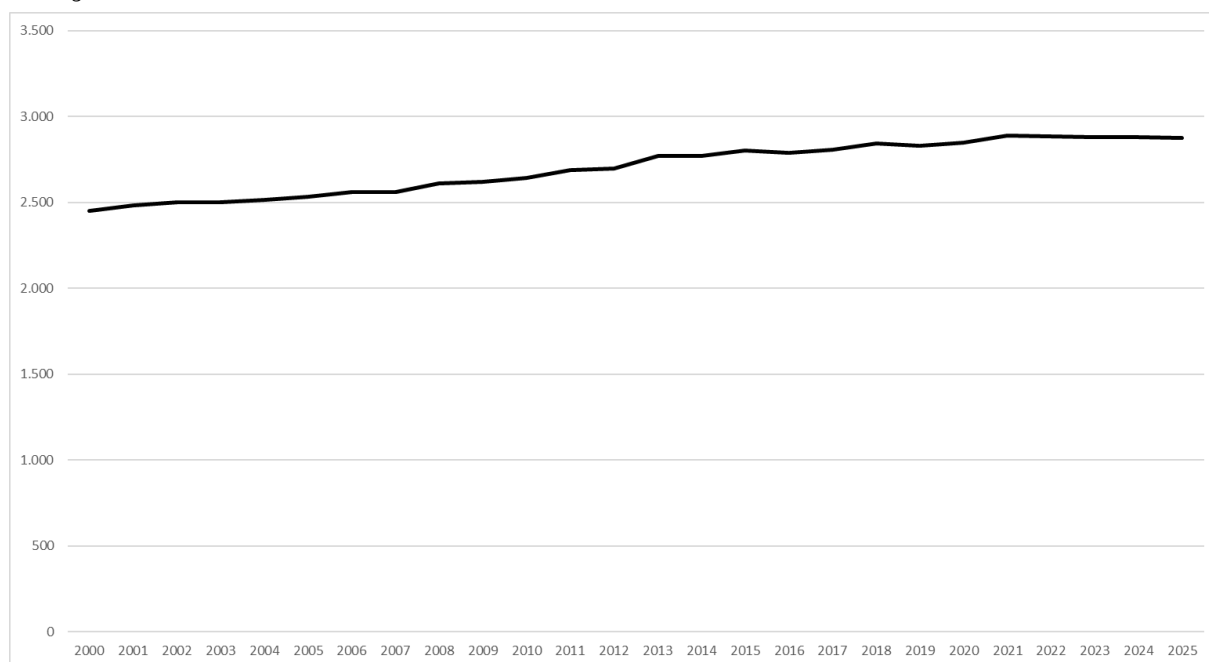


Figure 62 : Evolution de la population sur la commune de Tenneville de 2000 à 2025 (Source : IWEPS)

Si on s'intéresse à l'évolution relative de la population en prenant l'année 2000 sur la base 100, on observe que la situation à Tenneville est relativement bonne par rapport à celles de la Province de Luxembourg et de la Région wallonne, mais aussi des communes de La Roche-en-Ardenne et de Saint-Hubert. Cependant, compte tenu des constats au niveau de l'évolution démographique de la commune au cours de ces dernières années, il conviendra de rester vigilant et d'observer attentivement l'évolution des chiffres afin de déterminer si une décroissance se confirme.

	2000	2010	2020	2025
Tenneville	100	107,8	116,3	117,4
Bertogne	100	116,7	134,2	138,3
La Roche-en-Ardenne	100	104,8	102,1	99,0
Nassogne	100	109,5	117,0	120,1
Sainte-Ode	100	108,4	119,6	123,2
Saint-Hubert	100	100,7	97,9	99,4
Région Wallonne	100	104,8	97,9	99,4
Province du Luxembourg	100	109,0	109,2	110,9

Figure 63 : Évolution démographique de Tenneville et ses communes limitrophes entre 2000 et 2025 (Source : IWEPS)

16.2 MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

16.2.1 GENERALITES

Au cours de la période 1992-2024, le solde naturel total a été de +60.86 personnes soit une croissance moyenne de 1,8‰ par an. Le solde migratoire a quant à lui une progression annuelle moyenne 4,5/1000 habitants.

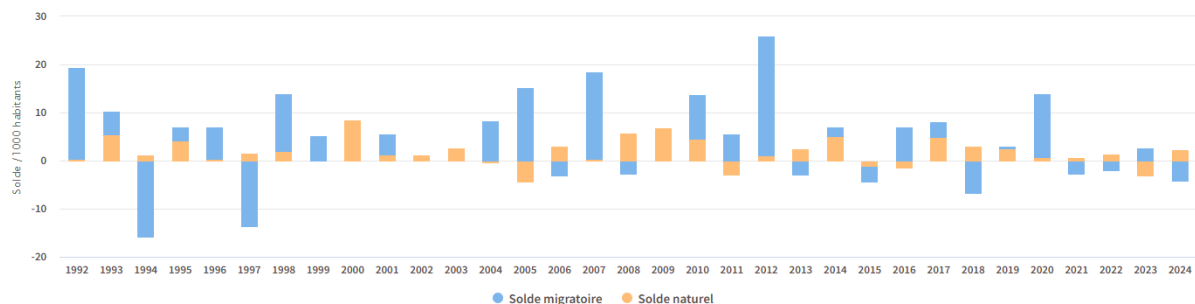


Figure 64 : Evolution du taux d'accroissement de la population de Tenneville (Source : IWEPS)

Le graphique ci-dessus nous montre que malgré le fait que le solde soit généralement positif, l'évolution démographique de Tenneville repose fortement sur le solde migratoire. Cette tendance semble toutefois ralentir depuis quelques années.

Si on analyse la situation dans les communes voisines, on constate que Bertogne/Bastogne est la commune qui connaît le plus haut solde naturel moyen au cours des 30 dernières années. Conjugué à un solde migratoire également élevé, Bertogne est la commune qui démontre la plus grande attractivité démographique de la micro-région.

Dans le cadre du précédent PCDR, un Groupe de Travail « accueil des nouveaux habitants » a été mis en place. Celui-ci a développé un pack de bienvenue comprenant toutes les informations utiles pour les nouveaux résidents.

La situation de Tenneville est assez proche de celle des communes de Nassogne et de Sainte-Ode.

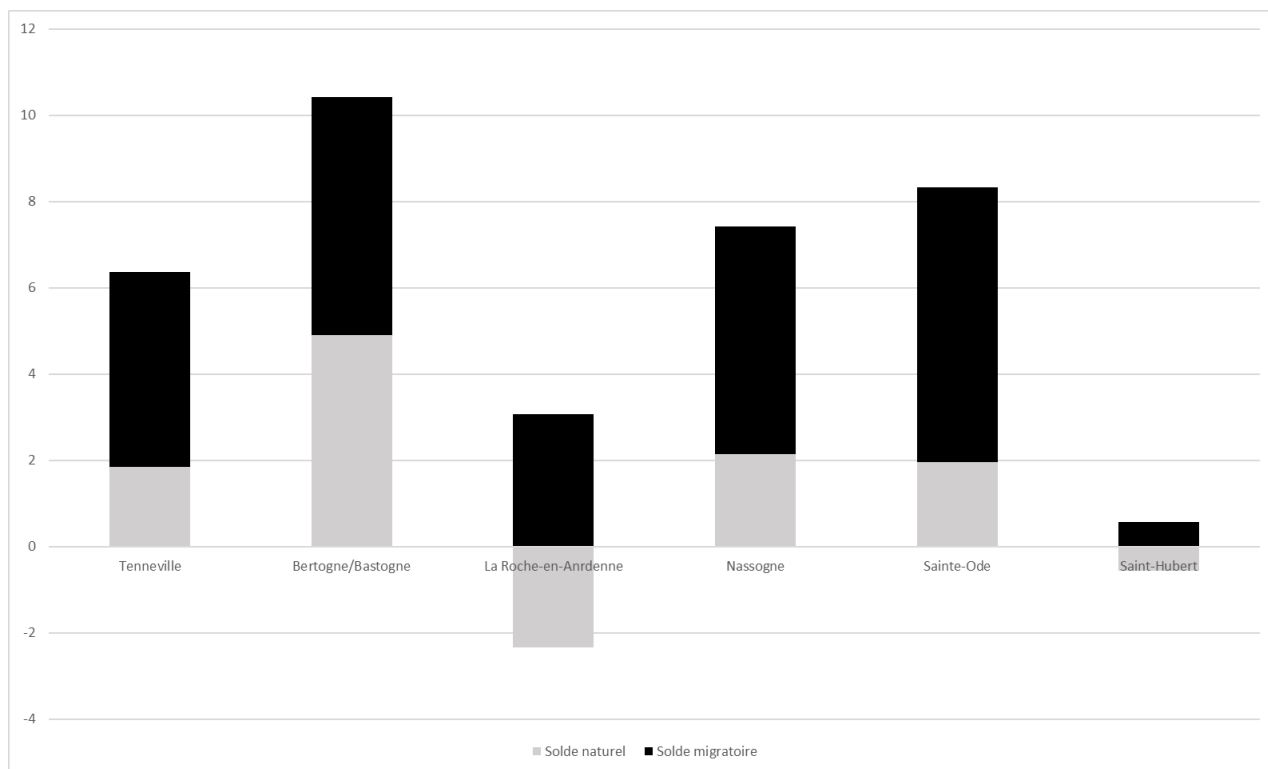


Figure 65 : Evolution du solde naturel et migratoire entre 1992 et 2024 à Tenneville et dans ses communes voisines (Source : IWEPS)

16.2.2 POPULATION ETRANGERE

En 2025, la population non-belge à Tenneville représentait 129 personnes, soit 4 % de la population totale.

Les populations étrangères les plus présentes sont les Français (19 %) et les Hollandais (17 %).

Les nationalités les plus présentes sont essentiellement européennes.

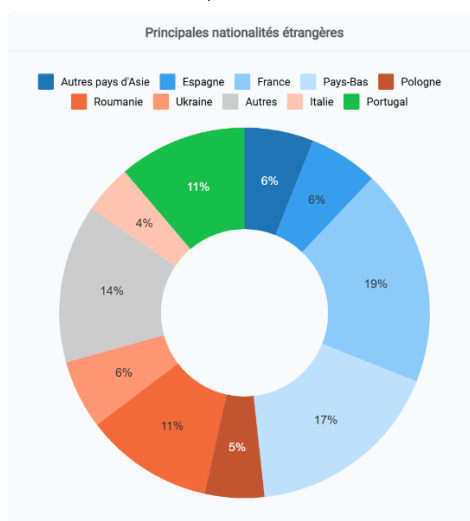


Figure 66 : Principales nationalités étrangères en 2025 (source Statbel)

16.3 STRUCTURE PAR ÂGE

16.3.1 PYRAMIDE DES AGES

En 2025, l'âge moyen à Tenneville est de 42,2 ans. Tenneville a, avec La Roche-en-Ardenne et Saint-Hubert, l'âge moyen le plus élevé de la micro-région.

On constate que, comme dans toutes les autres communes, l'âge moyen des habitants de Tenneville tend à augmenter. Ainsi, il a progressé de 6,6 ans depuis 1989.

Âge moyen en année	
Tenneville	42,2
Bertogne/Bastogne	39,8
La Roche-en-Ardenne	45,1
Nassogne	41,5
Sainte-Ode	40,9
Saint-Hubert	42,4

Figure 67 : Age moyen de la population en 2025 (Source IWEPS)

Pyramide des âges de l'entité TENNEVILLE (Commune) [01/01/1992]

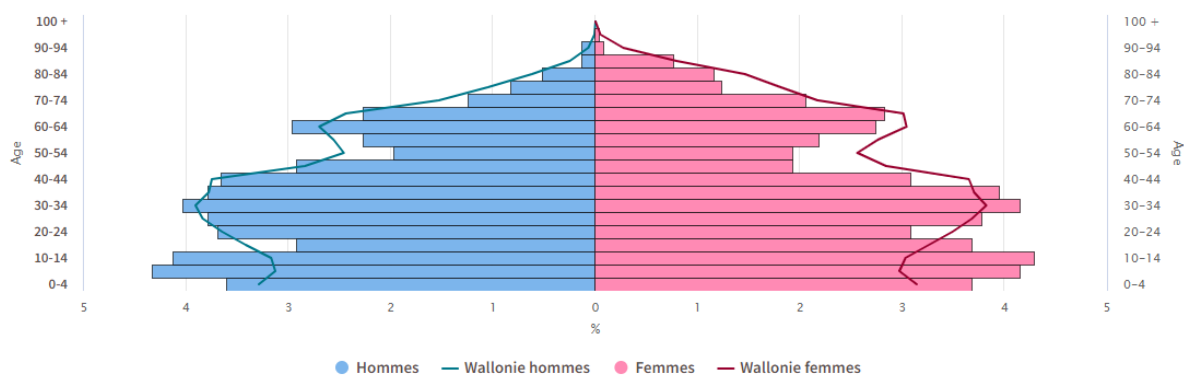


Figure 68 : Pyramide des âges -Tenneville - 1992, comparée avec la moyenne wallonne (Source : IWEPS)

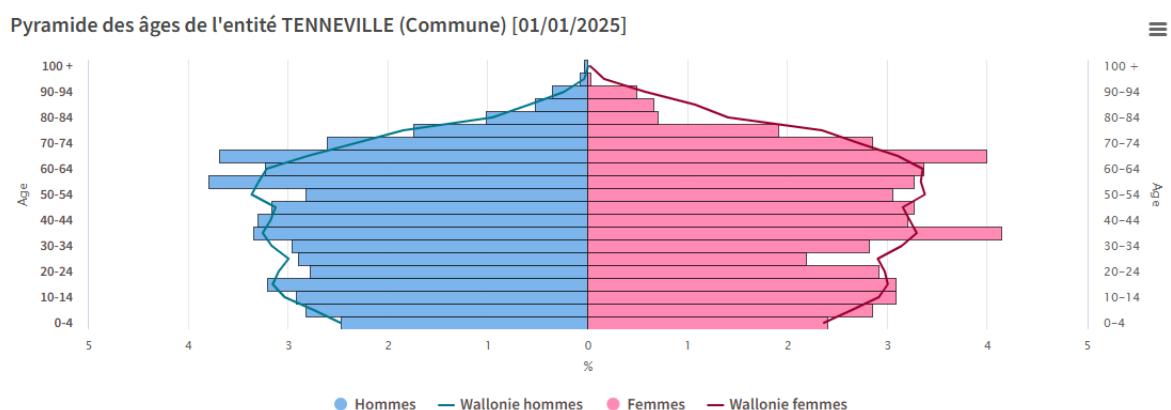


Figure 69 : Pyramide des âges -Tenneville- 2025, comparée avec la moyenne wallonne (Source : IWEPS)

Si on regarde la pyramide des âges, on voit effectivement qu'entre 1992 et 2025, le haut de la pyramide s'est élargi et sa base s'est réduite. Les jeunes sont donc de moins en moins nombreux au profit des séniors.

L'indice de vieillissement d'une population caractérise son vieillissement via un calcul faisant référence à la part des moins de 20 ans et la part des plus de 65 ans. Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

En 2025, l'indice de vieillissement de Tenneville est de 90,4 pour 90,5 en moyenne en Région wallonne et 93.3 en moyenne dans les communes voisines.

Si on regarde l'évolution de cet indice depuis 1992, on constate que celui-ci est en augmentation constante. Tenneville est donc une commune de plus en plus vieille. Ainsi, l'indice a progressé de 47,2 points depuis 1992.

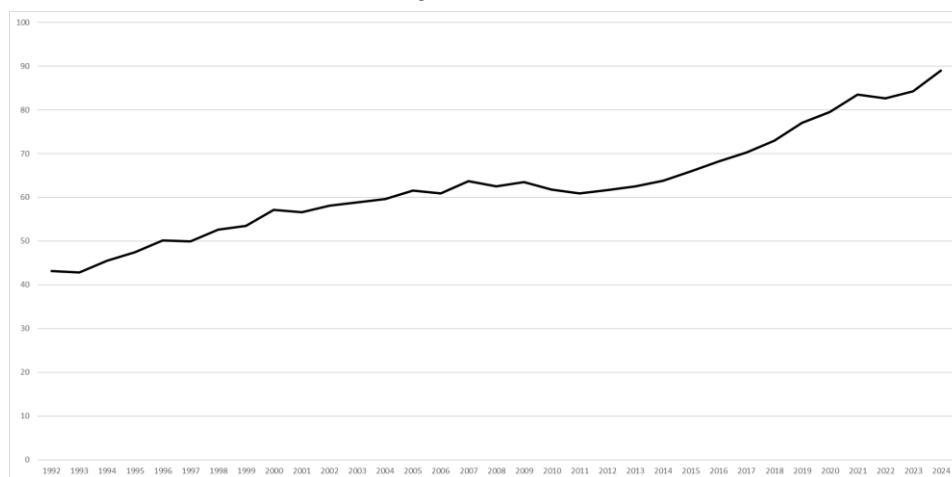


Figure 70 : Evolution de l'indice de vieillissement en entre 1992 et 2025 à Tenneville (Source : IWEPS)

L'évolution par classe d'âge nous confirme cette situation et précise le fait que toutes les classes d'âge de moins de 50 ans ont vu leur représentation dans la population diminuer.

Les moins de 18 ans ont diminué de 7,32 %, les 25-49 ans de 3,79%. Les plus de 50 ans ont progressé de 12,82 %. La population vieillit donc bien et le phénomène est rapide.

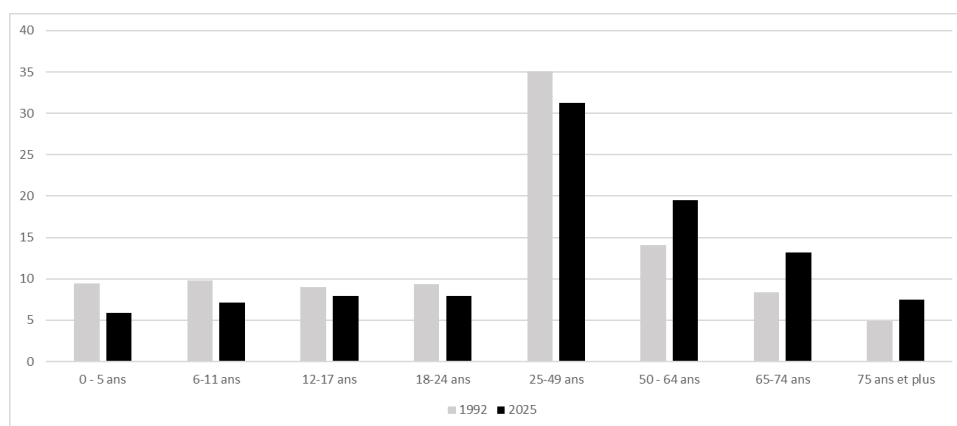


Figure 71 : Evolution des classes d'âges en 1992 et 2025 à Tenneville (Source : IWEPS)

Si on détaille la catégorie 25-49 ans et son évolution durant la même période, on y voit la progression des 40-49 ans (+ 1,6 %), mais surtout la tendance de la diminution des tranches d'âge 25-35 ans. Les jeunes actifs ne restent donc plus à Tenneville. L'accès à l'emploi, au logement, l'éloignement de grands pôles urbains sont certainement quelques-unes des causes de cette situation.

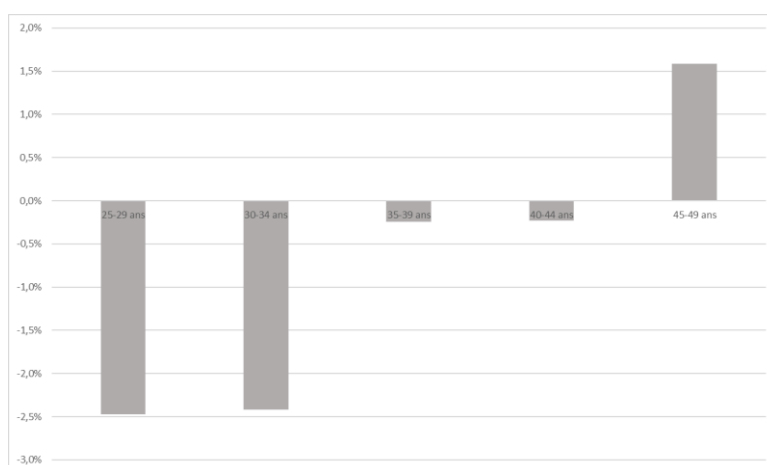


Figure 72 : Evolution du poids des tranches 25-49 ans entre 1992 et 2025 (Source : IWEPS)

16.4 DENSITÉ DE POPULATION

En 2025, la densité de population à Tenneville est de 31,3 habitants par km². C'est la 9^{ème} commune wallonne en termes de densité de population (classement par ordre croissant). Par rapport aux communes limitrophes, la commune a une des plus faibles densité. Elle est également près de 7 fois moins forte que la densité moyenne en Wallonie (219,2 hab/km²). Au cours des trente dernières années, la densité de population a augmenté de 5,9 hab/km². A titre de comparaison, Nassogne a vu sa densité de population progresser de 10,5 hab/km².

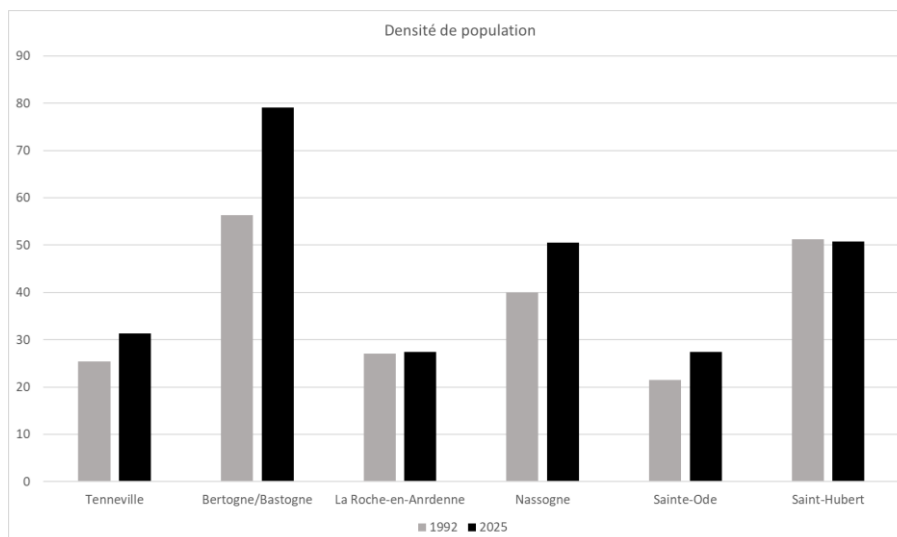


Figure 73 : Densité de population (Source : IWEPS)

C'est le village de Tenneville (et ses hameaux) qui enregistre la plus forte densité (88,0 hab/km²), suivi de Champlon (68,9 hab/km²). Laneuville et Erneuville sont les moins peuplés avec 5 hab/km² et 15,1 hab/km².

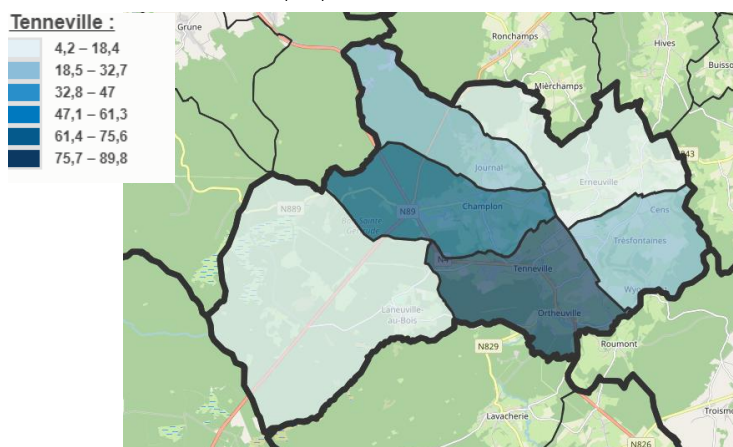


Figure 74 : Densité de population par village en 2025 (Source : IWEPS)

16.5 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

En 2024, la population de l'entité se répartissait comme suit :

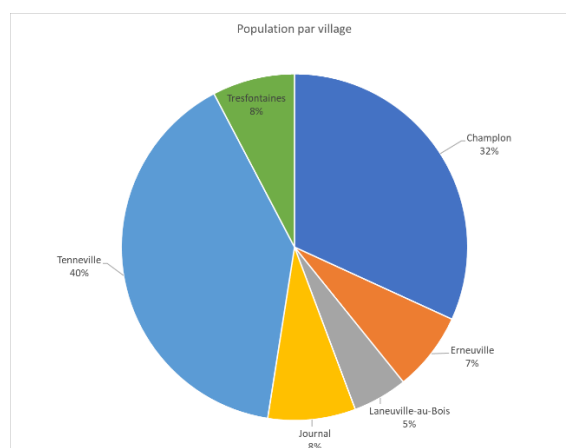


Figure 75 : Répartition de la population au sein des villages (Source : Administration communale)

Comme les données de densité de population le laissent penser, c'est à Tenneville que l'on trouve le plus d'habitants : 40 % de la population. Champlon représente 32 % des habitants. C'est le village de Laneuville-au-Bois qui est le moins peuplé avec 147 personnes. On remarque la progression de 37% (+60 personnes) à Tresfontaine.

	2010	2024	Variation 2010-2023	
Champlon	830	917	87	10%
Erneuville	203	212	9	4%
Laneuville-au-Bois	144	147	3	2%
Journal	235	236	1	0%
Tenneville	1063	1147	84	8%
Tresfontaines	162	222	60	37%

Figure 76 : Répartition de la population au sein des villages (Source : Iweps)

16.6 TYPOLOGIE DES MÉNAGES

En 2025, 1 ménage sur 3 est une personne isolée. Ce nombre a augmenté de 10,2 % depuis 1992. Si les couples (mariés ou non) avec enfants sont les plus présents dans la population (29%), ils ont également diminué de 17,5 %. Ces données viennent préciser les constats posés au niveau du vieillissement de la population : la population vieillit, les personnes vivant seules sont de plus en plus présentes et les couples ont de moins en moins d'enfants.

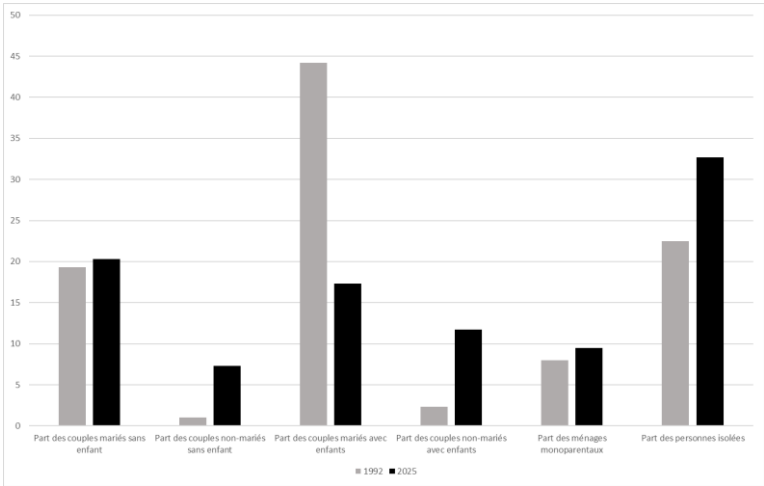


Figure 77 : Part des types de ménages en 1992 et 2025 (Source : Statbel)

POPULATION



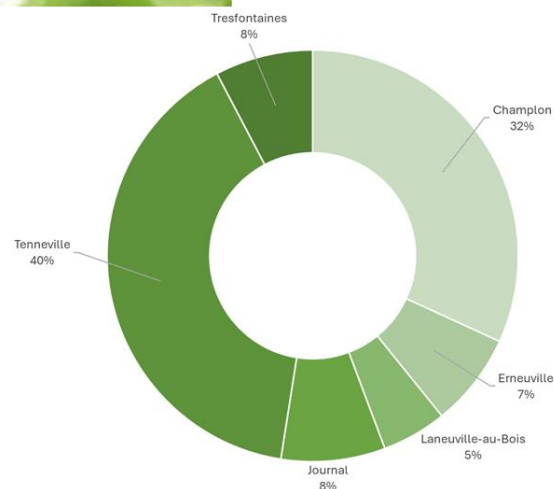
- 2.876 habitants : + 17,4% depuis 2000
- 31,3 hab/km²



- Age moyen : 42 ,2ans
- Diminution de la population 25-35 ans (-15% depuis 1992)



- Indice de vieillissement : 90,4 (90,5 en Wallonie)
- Indice en augmentation constate
- Population de plus en plus vieille



- 32,7% des ménages sont des personnes isolées
- 27,6% des ménages sont des couples avec enfants
- 9,5% sont des ménages monoparentaux
- 4 % des habitants sont des non belges

17. LOGEMENTS

17.1 PARC DE LOGEMENTS

17.1.1 TYPOLOGIE DE LOGEMENTS

En 2024, la commune de Tenneville comptait 1.521 logements qui se répartissaient de la manière suivante :

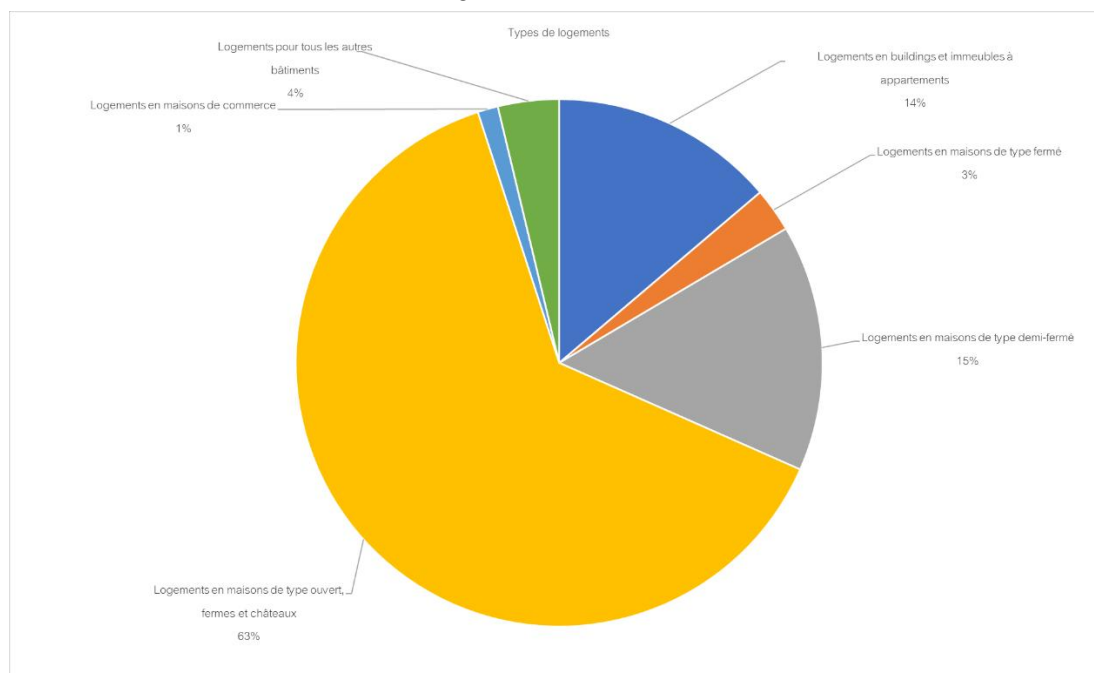


Figure 78 : Répartition des logements à Tenneville selon le type en 2024 (Source : SPF)

Les maisons de type ouvert représentent 63 % du parc de logements. On a donc essentiellement un parc composé de « 4 façades » (maisons, fermes, châteaux).

Ensuite, 15 % du parc est composé de maisons de type demi-fermé et de 3 % de type fermé. Il s'agit principalement des logements situés dans les centres villageois.

On constate que l'offre en appartements représente 14 % du parc total, soit 210 logements.

Les maisons liées à des commerces ne représentent plus que 19 unités soit 1,2 % du parc de logements.

Au cours des 30 dernières années, 481 logements ont été créés sur le territoire communal (+46.3 %). Le parc de logements évolue donc avec la croissance de la population.

Si on regarde l'évolution des logements depuis 1995, on voit la progression des maisons 4 façades (+209 unités) mais aussi la forte progression des immeubles à appartements. Ainsi, si un seul logement était comptabilisé en 1995, 210 le sont en 2024. Ce constat, combiné à la création de 32 logements de type fermé, permet de dire que le parc de logements de Tenneville semble évoluer en fonction des tendances démographiques et des besoins de la population (logements autres que la maison 4 façades) et vers une densification des espaces villageois (maisons 2 façades). Malgré tout, le parc de logement reste très centré sur la maison individuelle 4 façades.

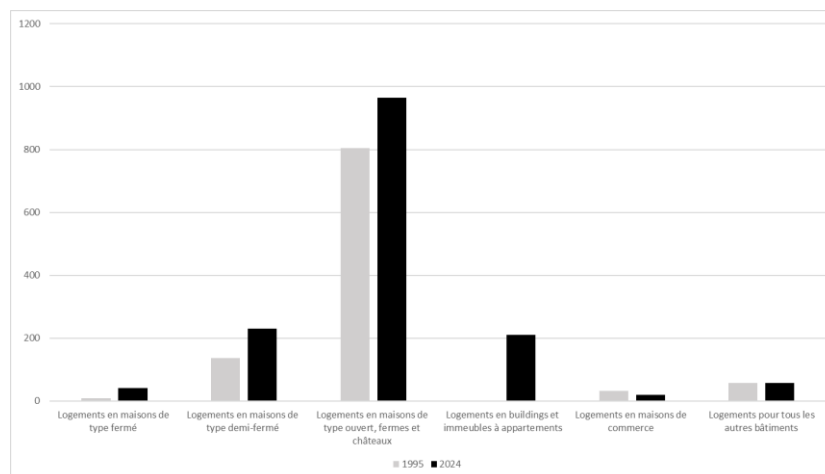


Figure 79 : Répartition des logements à Tenneville selon le type de bâtiment entre 1995 et 2024 (Source : SPF)

17.1.2 AGE DU BATI ET EVOLUTION

En 2024, 12,9 % des bâtiments ont été construits avant 1900 (220 bâtiments). C'est près de 15 % en moins que la moyenne wallonne (27,2%). Le graphique ci-dessous nous montre que la période 1971-1981 regroupe 14 % des bâtiments. Le développement de la commune durant cette période est donc bien identifié. Après un ralentissement entre 1982 et 2001, la tendance à la construction est repartie à la hausse mais de manière légère (une quinzaine de nouveaux bâtiments/an). On notera quand même que 64,6 % du parc immobilier date d'avant 1981 et est donc potentiellement plus économes que les bâtiments plus récents.

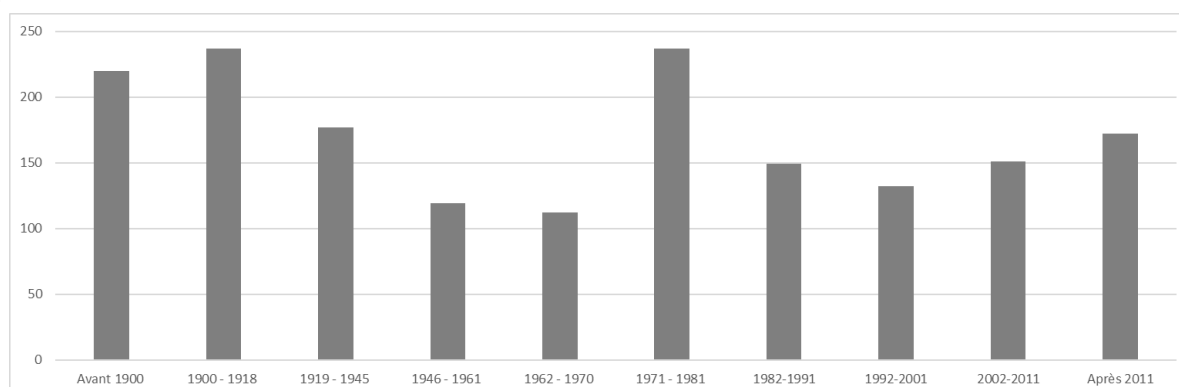


Figure 80 : Répartition des bâtiments à Tenneville selon leur ancienneté (Source : SPF).

17.1.3 TAILLE DES BATIMENTS

En 2024, 77,9 % des bâtiments¹⁷ ont une superficie au sol supérieure à 104m². Ce nombre a progressé de 177 unités depuis 1994. Cela peut s'expliquer notamment par le développement des maisons quatre façades. On remarque également que les bâtiments de taille moyenne (65-104 m²) ont augmenté de 55 unités et représentent près de 16,8 % du bâti.

¹⁷ Il est important de rappeler que ces données concernent des bâtiments et non uniquement des logements.

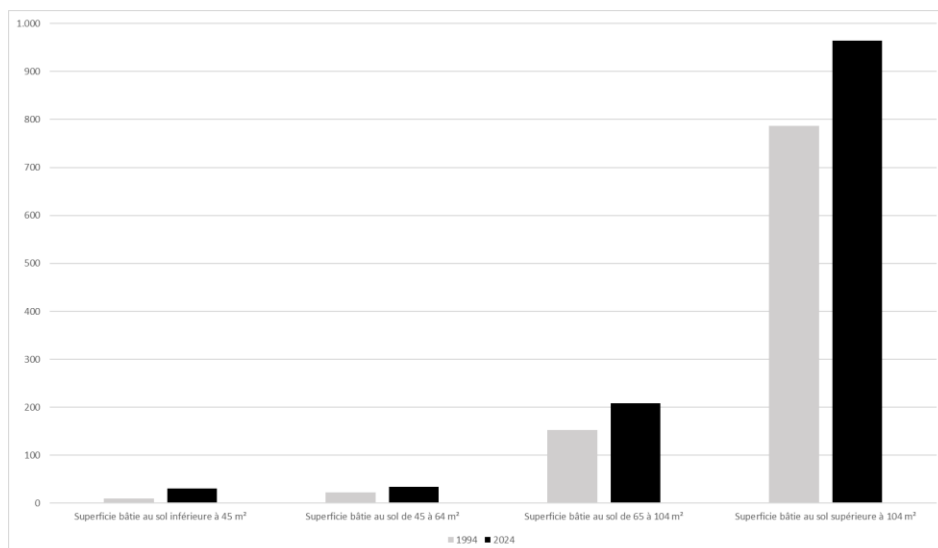


Figure 81 : Nombre de bâtiments suivant sa superficie au sol à Tenneville – 1994 et 2024 (Source : SPF)

17.2 PRIX DES LOGEMENTS

Comme partout en Wallonie, le prix de vente des logements a fortement évolué au cours de ces dernières années. A Tenneville, entre 2012 et 2024, le prix médian d'une maison a progressé de 95,6 % pour atteindre 283.650 €. En 2012, le prix médian était de 145.000 €. L'augmentation des prix est certainement une des causes de la diminution du nombre de jeunes habitants. La pression touristique peut certainement expliquer cette forte croissance : achat des logements par des personnes plus âgées venant de la Flandre en majorité qui souhaitent avoir une seconde résidence ou créer un logement touristique.

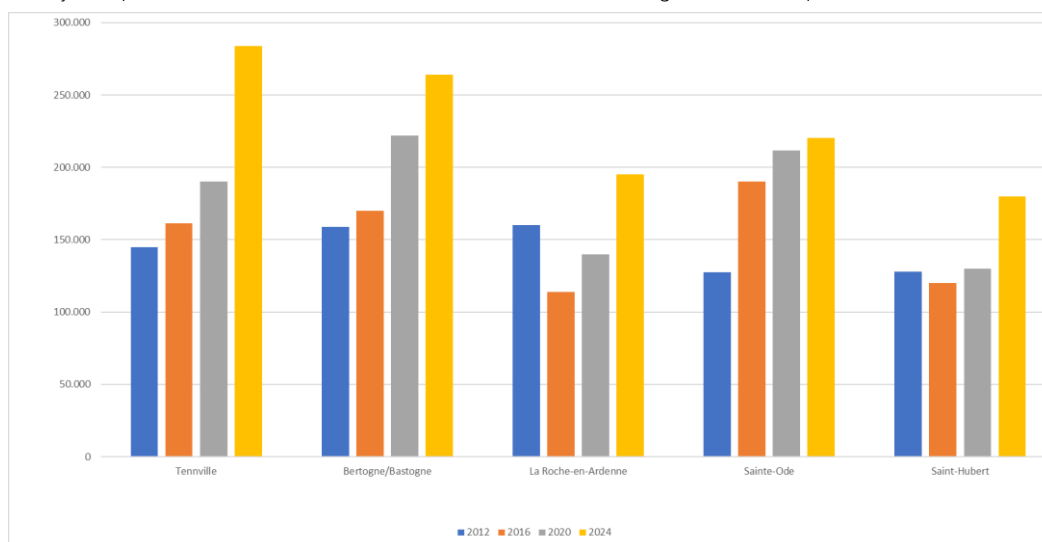


Figure 82. : Evolution du prix médian des ventes de maisons entre 2012 et 2024 à Tenneville et dans les communes voisines (Source : SPF Economie)

En ce qui concerne le prix des terrains à bâtir, les dernières statistiques officielles par commune datent de 2013. Il n'est donc pas pertinent de se baser sur celle-ci.

A titre d'information, nous pouvons prendre connaissance du dernier baromètre de l'immobilier. Il y est observé une baisse de 10% des ventes des terrains à bâtir en Belgique entre 2022 et 2023. En Wallonie, le recul atteint 20,5 %. Côté prix, la raréfaction des terrains à bâtir entraîne une hausse des prix. La province du Luxembourg est, avec celle de Namur, la Province qui a des prix plus bas.

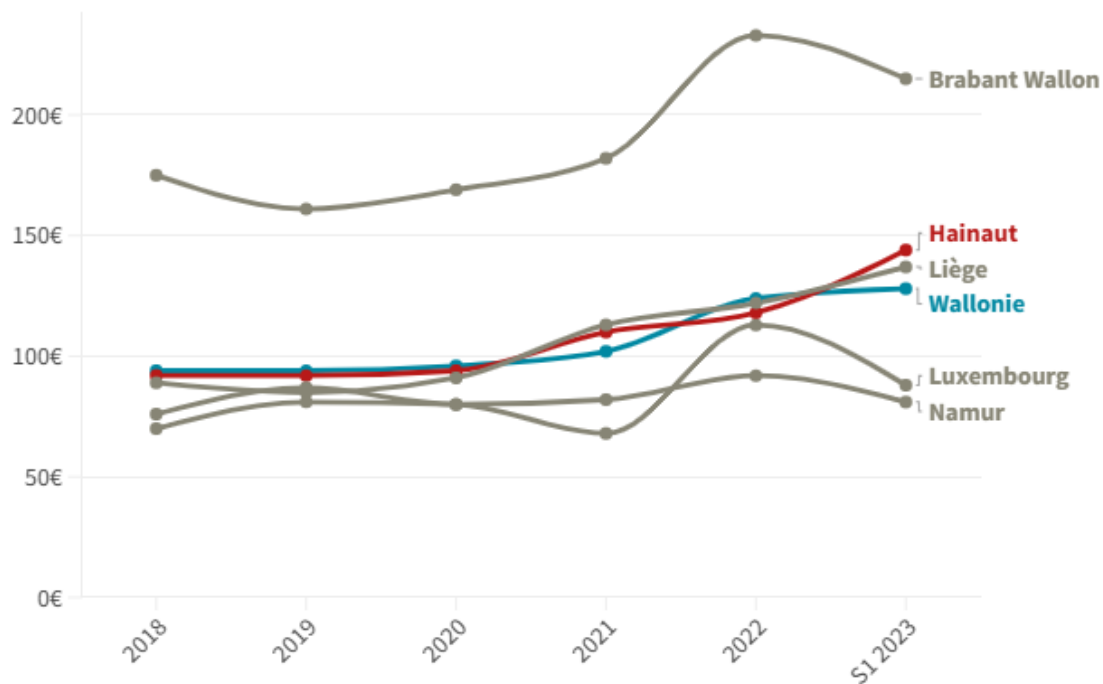


Figure 83 : Fednot • Infographie - Le Soir Constructions, rénovations et réhabilitation

17.2.1 PERMIS D'URBANISME

Depuis 1996, la commune de Tenneville traite en moyenne 25 demandes de permis d'urbanisme par an.

Les nombres de demandes varient très fortement d'une année à l'autre, notamment au niveau des nouvelles constructions. La moyenne annuelle est de 12 demandes. On constate que la courbe linéaire montre une tendance générale à une très légère diminution des permis pour la construction. En moyenne, 9 demandes pour rénovation sont introduites. On notera que la taille des nouvelles constructions a augmenté depuis 1996. Si à cette période, la superficie moyenne était de 190m², actuellement, elle de 255m² (moyenne des 5 dernières années).

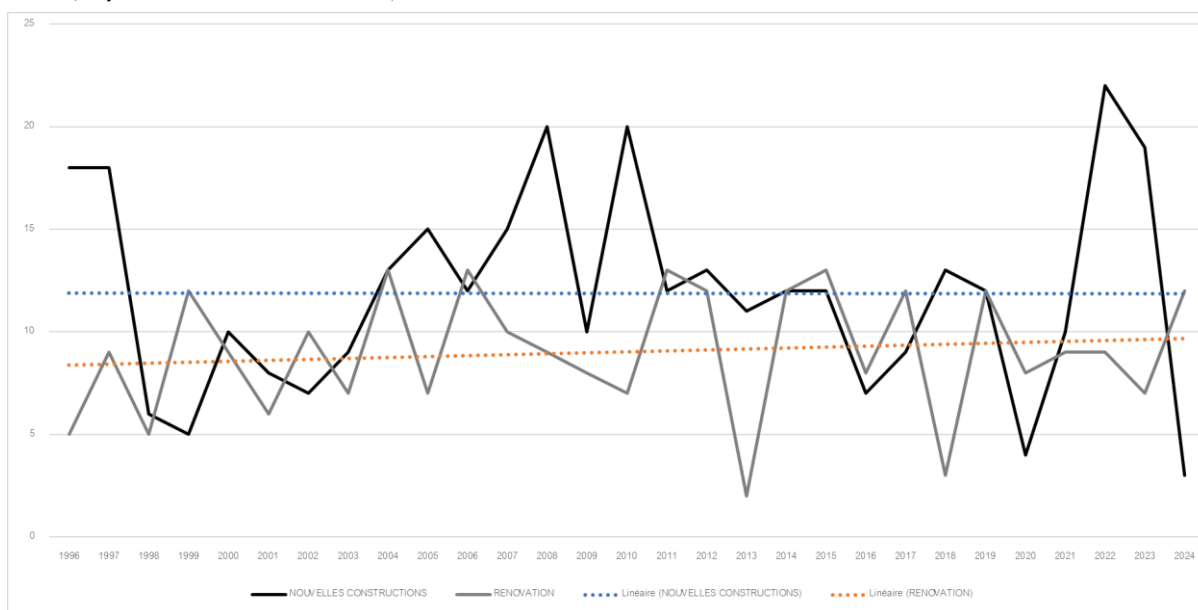


Figure 84 : Permis accordés pour des bâtiments résidentiels à Tenneville de 1996 à 2024 (Source : SPF)

En ce qui concerne le nombre d'appartements dans les nouvelles constructions, on constate que l'offre s'est développée, entre 1997 et 2009, au travers de 4 projets d'environ 10-15 appartements. Ensuite, les projets développés concernaient 2 à 6 unités. En 2023, 18 nouveaux appartements ont fait l'objet de demandes de permis.

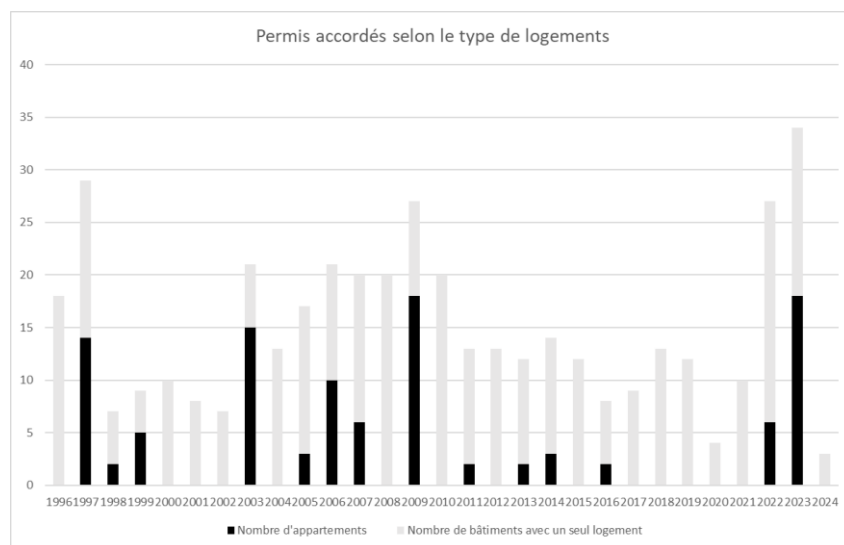


Figure 85 : Permis accordés pour la construction de maisons individuelles et d'appartements (Source : SPF)

17.2.2 URBANISATION ET DISPONIBILITE FONCIERE

La carte ci-dessous nous montre le développement des lotissements au sein de l'entité. L'urbanisation de Champlon est bien marquée, tout comme celle de Tenneville. On voit également le développement de l'axe entre Trèsfontaines et Cens.

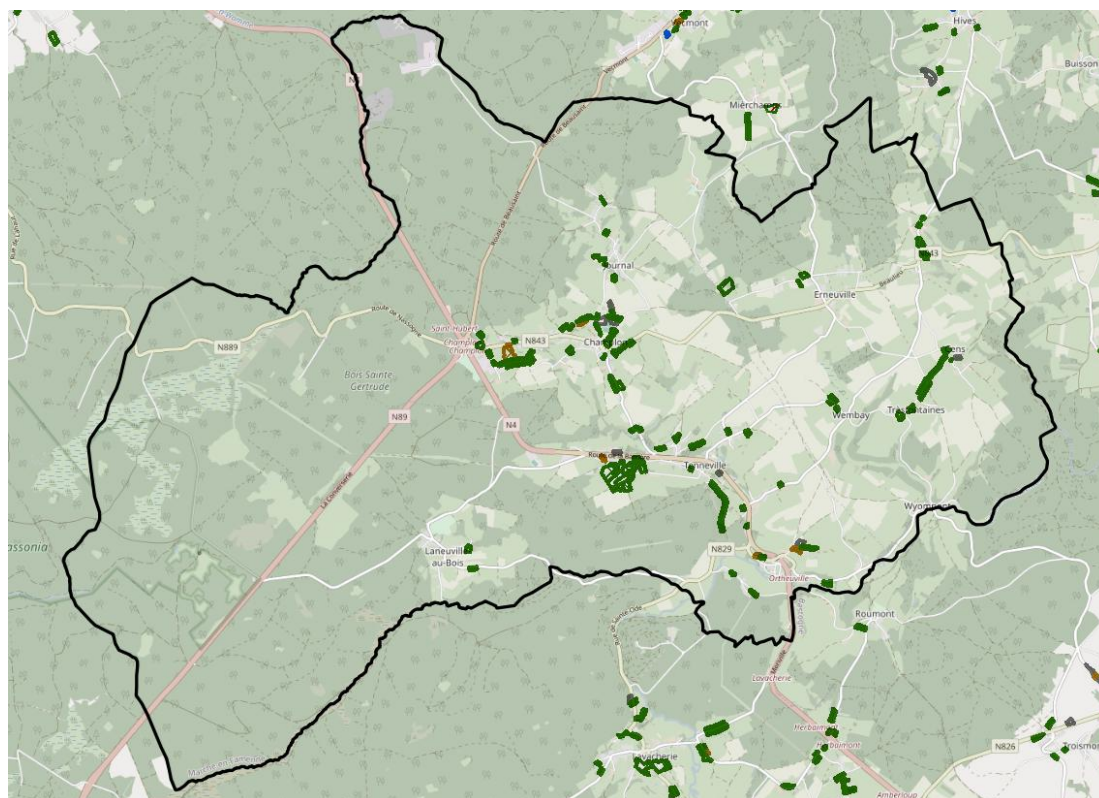


Figure 86 : Cartographie des lotissements (Source : WalOnmap)

En termes de disponibilités foncières potentielles en zone d'habitat au plan de secteur¹⁸, en 2025, la commune de Tenneville possédait un taux de 47 %. C'est assez proche de la moyenne de ses communes limitrophes (48,8 %)

Au cours des 11 dernières années, ce taux de disponibilité a diminué de 5 %.

Ce taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur constitue une estimation maximale des terrains disponibles, en effet, il se peut que certaines parcelles soient situées en zones de contraintes (inondations, captages d'eau...), soient inaptes à l'urbanisation car trop petites et/ou étroites ou enclavées, ne soient pas en vente car leur propriétaire ne le veut pas (rétention foncière) ou soient soumises à des plans communaux qui y empêchent l'urbanisation. L'offre foncière effective, c'est-à-dire l'offre qui est réellement disponible sur le marché foncier à un instant t, peut donc s'écarter plus ou moins fortement de l'offre potentielle en fonction de l'importance de la rétention foncière.¹⁹

17.3 POLITIQUES DE LOGEMENT

17.3.1 OFFRE EN LOGEMENTS PUBLICS

Selon l'IWEPS, en 2017²⁰, 1,43 % des ménages vivaient dans un logement public contre 4,27 % en moyenne dans les communes voisines.

En 2025, la commune de Tenneville comptait un total de 19 logements publics :

- 4 logements d'insertion du CPAS,
- 15 logements de la Famennoise.

A noter qu'en 2011, six logements sociaux de la Famennoise ont été construits à Tenneville dans des bâtiments à ossature en bois. Ce qui à l'époque était une innovation pour ce type de logements.

¹⁸ C'est-à-dire la superficie des terrains théoriquement disponibles pour l'urbanisation par rapport à l'ensemble des terrains affectés à l'habitat au plan de secteur

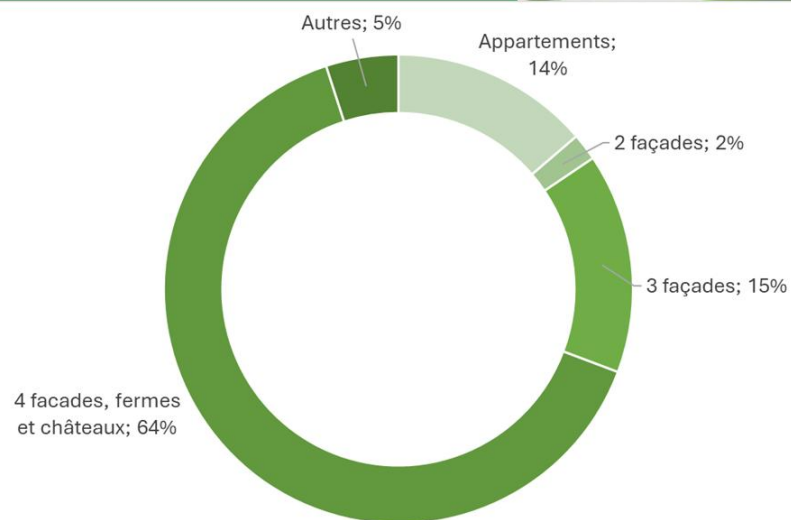
¹⁹ Source : <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/potentiel-foncier-zones-dhabitat-plan-de-secteur/>

²⁰ Dernières données disponibles

LOGEMENTS



- 1.521 logements
- 63% sont des maisons 4 façades et fermes
- 77,9% plus de 100 m²
- 64,6% des bâtiments d'avant 1981



- Parc immobilier qui fait l'objet de rénovations
- Construction : principalement des maisons individuelles
- Taille moyenne des nouvelles constructions = 255 m²



- Prix médian d'une maison : 283.6500 € en 2024



- Disponibilité foncière : 47 %



18. VIE SOCIALE

18.1 INDICATEUR SYNTHÉTIQUE D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) a été élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie, coordonné par le SPW-Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Secrétariat général.

Cet indicateur mesure le niveau de cohésion sociale de chaque commune wallonne approché par l'accès effectif de la population de la commune aux 6 droits fondamentaux que sont :

- Le droit à un revenu digne,
- Le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale,
- Le droit à un logement décent et à un environnement sain,
- Le droit au travail,
- Le droit à la formation
- Le droit à l'épanouissement social

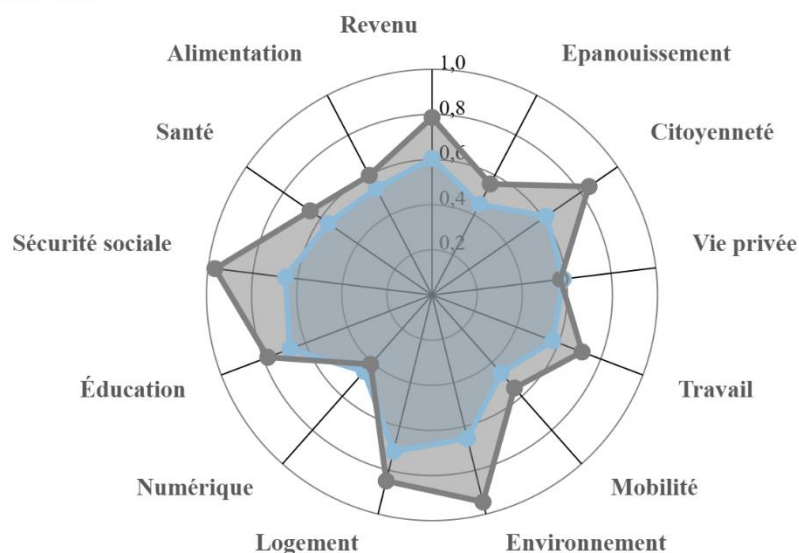
Un facteur de risques par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune est également pris en considération. Au total, ce sont 23 variables et 18 indicateurs qui sont mis en œuvre dans l'ISADF, permettant aux communes de mieux se connaître et de mieux se situer par rapport aux autres communes et à la moyenne régionale sur le plan de l'accès citoyen aux droits fondamentaux.

Les résultats de la commune sont traduits de manière synthétique dans le graphique ci-dessous :



L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

Calculs IWEPS © 2025



Tenneville
Wallonie

La situation de Tenneville par rapport à la Wallonie est plutôt bonne avec un résultat global de 0,788 contre 0,603 en Wallonie. On constate que le droit le moins bon est celui relatif à la mobilité (0,551) suivi du droit à l'épanouissement social et culturel (0,556).

18.2 ENFANCE ET JEUNESSE

18.2.1 ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

En 2022, la capacité d'accueil totale en matière d'accueil préscolaire était de 43 places.

Ces places sont réparties au sein :

- De la maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) : 15 places. A noter qu'une extension de celle-ci, et donc une augmentation des places, est prévue prochainement.
- Le service d'accueillantes d'enfants conventionnées " Nos P'tits Lurons " qui rassemble les accueillantes des communes de Bertogne, Sainte-Ode et Tenneville.
- Les accueillantes autonomes.

On constate que le nombre de places, depuis 2016, varie entre 35 et 43 places.

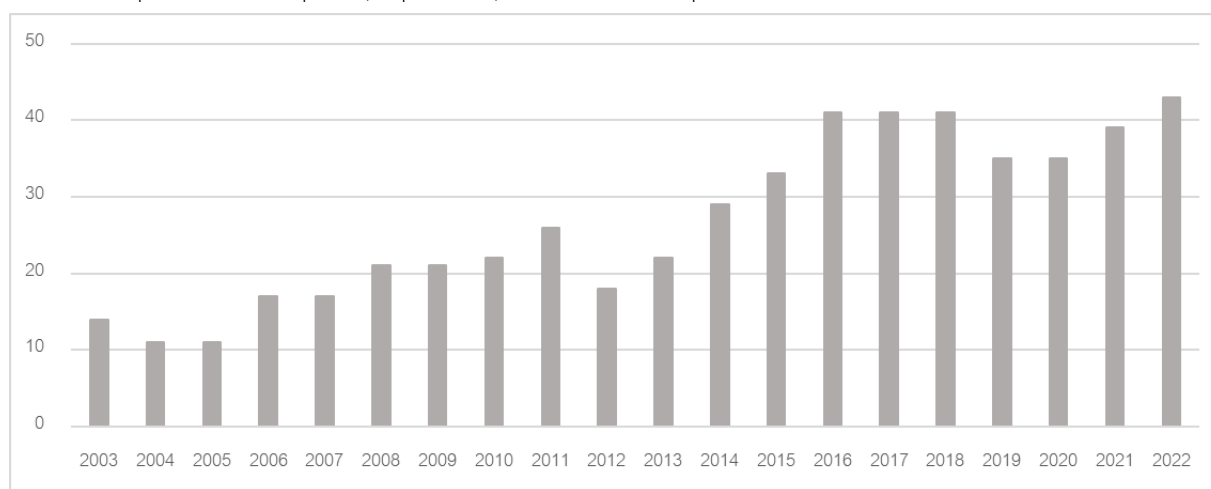


Figure 87 : Evolution du nombre de places d'accueil préscolaire (Source IWEPS)

Le taux de couverture est de 56,2 places/100 enfants en âge de fréquenter ce type de structure, La moyenne wallonne est de 36,6. Par rapport aux communes voisines, on constate que la situation de Tenneville est plus favorable.

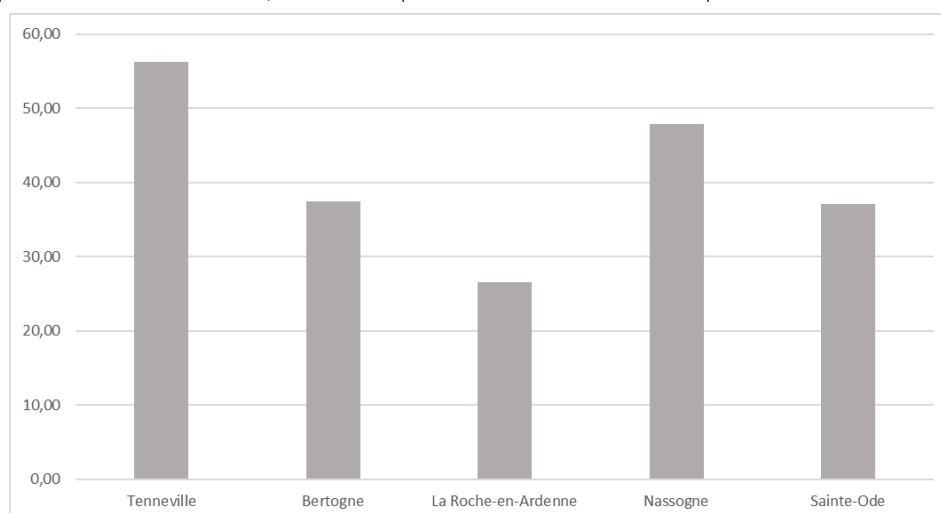


Figure 88 : Taux de couverture accueil préscolaire en 2022 (Source IWEPS)

18.2.2 ACCUEIL TEMPS LIBRE ET PLAINES DE VACANCES

L'accueil extrascolaire est centralisé à Champlon pour les deux écoles de la commune.

La maison de l'accueil extrascolaire est située à 2 minutes à pied de l'école de Champlon, dans le bâtiment sis rue des Ecoles, 9 6971 Tenneville

Le bus communal assure le transport des enfants de l'école de Tenneville vers l'accueil extrascolaire tous les jours après l'école.

Les écoliers de Champlon y sont accompagnés à pied.

Durant les congés scolaires, des plaines de vacances sont proposées. Elles s'adressent aux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

18.2.3 MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Une unité Patro est présente dans la commune : Patro Champlon-Tenneville. Elle s'adresse aux jeunes de 4 à 16 ans. Une soixantaine d'enfants font parties de l'unité en 2025.

18.2.4 ETE SOLIDAIRE

Durant l'été, les jeunes sont invités à participer à l'opération « été solidaire ».

18.2.5 CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Depuis plusieurs années, un Conseil communal des Enfants (CCE) est installé.

Il est élu par les enfants de 4e, 5e et 6e primaires de la commune, qui proposent aux autorités communales des projets qui leur tiennent à cœur.

Ainsi, les enfants ont notamment organisé en 2023 un projet « solidarité pour les enfants », durant la période de Saint-Nicolas. Les enfants du CCE ont réalisé, grâce à des dons, 32 boîtes avec des cadeaux pour des enfants.

18.2.6 AIDE EN MILIEU OUVERT

La commune collabore avec l'asbl Mic-Ados pour accompagner les jeunes (de 15 à 22 ans) qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de vie : déscolarisation, sans formation, sans emploi...

18.2.7 ESPACES DE JEUX ET SPORTS

Les plus jeunes ont accès aux plaines de jeux de Champlon et de Tenneville ou encore à celle de Journal.

Les plus grands peuvent utiliser l'espace agora sport aménagé à proximité du hall sportif.

Dans le cadre du précédent PCDR, la plaine de jeux de Journal a été aménagée conjointement à la valorisation des abords de la Maison du Village.

18.3 ENSEIGNEMENT

18.3.1 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

La commune propose deux écoles :

- L'école communale de Tenneville
- L'école communale de Champlon

Selon l'IWEPS, pour l'année scolaire 2023-2024, le nombre d'élèves fréquentant une école de Tenneville était de 291 dont 37,8 % en maternelle et 61,6 % en primaire.

On constate que le nombre d'élèves tend à rester stable : entre 100 et 110 élèves en maternelle et 175 et 190 en primaire.

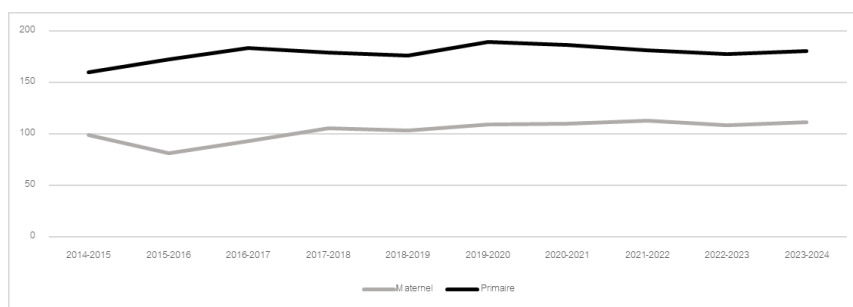


Figure 89 : Evolution du nombre d'enfants dans l'enseignement primaire et maternel (Source : IWEPS)

On remarque que l'enseignement communal a une attractivité auprès des enfants qui résident dans la commune.

Ainsi, en 2022-2023, 80,7 % des petits Tenneillois fréquentent l'école maternelle et 76,8 % l'enseignement primaire. Cette situation est même plus favorable qu'en moyenne des communes voisines (76,76 % en maternelle et 68,84 % primaire)

L'enseignement communal capte majoritairement des enfants qui habitent dans le territoire.

	Part des élèves fréquentant une école de leur commune					
	Maternelle			Primaire		
	2014-2015	2023-2024	Evolution	2014-2015	2023-2024	Evolution
Tenneville	76,70	80,70	4,00	73,80	76,80	3,00
Bertogne	77,5	68,40	-9,10	68,4	61,4	-7
La Roche-en-Ardenne	85,3	84,60	-0,70	84,5	80,3	-4,2
Nassogne	70,3	73,10	2,80	67,6	66,1	-1,5
Sainte-Ode	75,9	74,80	-1,10	67,7	59,1	-8,6
Saint-Hubert	88,6	82,90	-5,70	80,9	77,3	-3,6

Figure 90 : Répartition des élèves inscrits à selon le cycle, l'année scolaire et la part de ces élèves issus du territoire (Source : IWEPS)

18.3.2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Collège Notre-Dame au Cœur d'Or est situé sur le site de la Converserie à Tenneville. Il s'agit d'un collège privé pour garçon en formule internat. Il a ouvert ses portes en septembre 2019.

Les communes de Marche-en-Famenne, Bastogne, La Roche-en-Ardenne, Libramont et Saint-Hubert sont des pôles d'enseignement pour les jeunes Tenneillois.

Le Plan de Cohésion sociale est un outil qui permet de renforcer la dynamique sociale sur le territoire. Dans ce cadre de nombreuses actions sont organisées en faveur des aînés, des jeunes (ex : formation au permis de conduite), de tous (installation de boîtes à livre, formation machine à coudre)

Une page Facebook est d'ailleurs dédiée à cette dynamique : https://www.facebook.com/people/Plan-de-Coh%C3%A9sion-Sociale-Tenneville/61560815863915/?_rd=1

Une épicerie sociale « La Passerelle » a été mise en place par le CPAS en partenariat avec la croix rouge.

18.7 ACCÈS AUX SOINS

En 2023, on comptait 760 habitants par médecin généraliste. Ce chiffre était de 701 en 2021. A cours de ces dernières années, la situation s'était aggravée pour atteindre plus de 940 habitants par médecin. En 2023, le chiffre a chuté de 234 habitants. Le développement de la maison médicale à Champlon contribue à l'amélioration de la situation.

18.8 SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le handiccontact est un agent référent chargé d'informer, d'orienter et d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap et leurs familles. L'objectif est de favoriser l'intégration de ces personnes au sein de la commune, tout en informant également la ville des éventuelles problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap sur le terrain.

Le handiccontact de Tenneville propose d'aider les personnes sur des sujets variés :

- Les allocations pour personnes handicapées
- Les avantages sociaux
- Le transport adapté
- Le logement
- La formation et l'emploi
- Les aides familiales
- Les aides-soignants et gardes malades
- Les loisirs

A noter que la Commune s'inscrit également (via son Syndicat d'Initiative) dans la mise en place d'un tourisme pour tous. Ainsi, l'accessibilité aux balades et activités par les personnes à mobilité réduite sont prises en compte.



VIE SOCIALE



- 56,2 places pour 100 enfants en accueil de la petite enfance (moyenne wallonne de 36,6)

- Nombreuses activités après l'école et pendant les vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans
- Conseil Communal des enfants
- 2 implantations scolaires
- Fréquentation scolaire stable et attractive pour les petits Tennevillois



1 Patro
Eté solidaire
Aide en milieu ouvert

- Projet de maison multiservices
- CPAS qui mène de nombreuses actions notamment dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale
- Présence médicale sur le territoire en évolution négative



- Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Une de Maison de repos
- L'amicale des séniors
- Des activités sportives pour les séniors

19. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

19.1 CULTURE

La Commune de Tenneville est partenaire de la Maison de la Culture Famenne Ardenne. Ce partenariat permet de proposer à Tenneville, pour la saison 2024-2025, des activités diversifiées aux habitants telles que :

- Une balade dédiée au croquis « Dessinons sous les arbres »,
- Des ateliers photo
- Une Exposition des artistes et artisans locaux de Manhay et de Tenneville
- Des projections de films
- Des concerts

Tenneville culture est une association locale de passionnés, dont l'objectif est de promouvoir la culture dans la commune. Leur page Facebook nous montre que cette association est très active et qu'elle est en capacité de proposer des activités tant pour les adultes (atelier corporel, aquarelle, projection-conférence...) que pour les plus jeunes (balade avec enquête interactive, Cluedo géant...).

Il est important de préciser que cette dynamique culturelle locale et transcommunale a été possible grâce à la création, dans le cadre du précédent PCDR, de la maison rurale de Cens, véritable pôle associatif et culturel de la commune. Grâce à cet équipement, de nombreuses activités sont organisées et accueillies à Tenneville.

La bibliothèque (située à Champlon) et le bibliobus proposent leurs services aux amoureux des livres. Il faut épingler la page du bulletin communal « Quoi de neuf à la bibli ? » qui permet de mettre en avant une sélection de livres réalisée par les bibliothécaires. Une belle manière de capter l'attention des habitants et de leur donner envie de venir, revenir à la bibliothèque.

Depuis 2022, l'Auberge de Jeunesse de Champlon organise « Festifair », un festival qui a pour objectif de mettre en valeur les artistes et artisans de la région.

Il est vrai que la commune compte un panel varié d'artistes. On peut notamment citer :

- Les bougies de l'Aubier,
- Poète rituel (Jonathan Nguyen),

19.2 VIE LOCALE

« Il se passe toujours quelque chose à Tenneville », cette phrase peut sembler bateau et souvent utilisée dans les parties 1 des PCDR, mais ici, on peut clairement dire que c'est une réalité.

Ateliers découverte, nuit des bibliothèques, théâtre, concert, conférence, soupers, expositions, kermesses, grand feu, blind test et bien entendu « bains de forêts » sont proposés durant l'année.

Les principaux acteurs de la vie locale sont :

- Le Syndicat d'Initiative,
- La Maison de la Culture Famenne Ardenne,
- Tenneville Culture
- Les associations villageoises,
- L'ADL.

L'Auberge de Jeunesse est également un acteur très actif pour la vie locale. De nombreuses activités sont organisées durant l'année : soirée jeux de société, soirée découverte de bières, soirées concerts...

19.3 SALLES

Chaque village dispose d'une salle ou d'une maison de village :

Nom de la salle	Village
Aux quatre vents- Maison rurale	Cens
L'ancienne école	Erneuville
A la Fontaine	Laneuville-au-Bois
Maison de village	Champlon
Le foyer	Tenneville
Au Pré des Aulnes	Journal
A mon les Grevis	Ortheuville

Dans le cadre du précédent PCDR, la salle « aux 4 Vents » à Cens a été rénovée et aménagée en maison de village et d'espace culturel. Les autres maisons de village sont le fruit du premier PCDR de Tenneville.

19.4 SPORT

19.4.1 OFFRE SPORTIVE

Depuis 2012, la commune de Tenneville dispose d'un centre sportif transcommunal. Les activités proposées sont multiples :

- Athlétisme,
- Gymnastique ,
- Psycho foot,
- Psychomotricité,
- Cirque,
- Fitness,
- Athlétisme
- Foot en salle
- Judo
- Danse
- Tennis de table
- Tir sportif
- Volley
- Yoga
- Depuis 2023, le padel.

Chaque année, une journée de découverte des clubs est organisée afin de faire connaître le centre et les activités proposées.

La commune compte également deux clubs de football : Tenneville et Champlon.

L'asbl Extra Poney qui est située à Journal propose également des activités équestres : cours durant l'année et stages durant les vacances.

19.4.2 STAGES SPORTIFS

Des stages sportifs sont également proposés durant les vacances par le centre sportif, les clubs de foot, le poney club .

Au niveau du centre sportif, les stages s'adressent aux enfants entre 3 et 16 ans. En 2023, 372 enfants ont participé aux stages durant l'été.

19.4.3 SPORT POUR SENIORS

Les seniors peuvent également trouver des activités sportives spécifiques telles que :

- La randonnée à vélo électrique,

- Du fitness,
- Des sports de raquettes,
- Du yoga
- Du Pilate...

19.4.4 EVENEMENTS SPORTIFS

Durant l'année, les événements sportifs sont nombreux :

- Cens'trail,
- Festi'Handisport,
- Rallye,
- Tournoi de pétanque,
- Jogging et déjeuner Oxfam,

19.5 LOISIRS

19.5.1 REVES DE TERRE

L'asbl située à Champlon propose aux petits et grands de nombreuses activités « dehors tous ensemble avec la nature et l'environnement ».

Ecole du dehors, balade nature, jeux de coopération, parcours d'orientation, balade contée, Land'art... sont quelques-unes des activités qui sont proposées durant l'année.

19.5.2 LUDOTHEQUE

La ludothèque de Tenneville est ouverte chaque dernier jeudi du mois de 14h à 18h. elle propose une variété de jeux de société pour tous les âges.

La ludothèque a été créée par le comité de village d'Ortheuville grâce au budget participatif de la CLDR précédente.



LOISIRS, CULTURE ET SPORTS

- Centre sportifs : équipements indoor et outdoor
- Des terrains de football
- Une offre d'activités très large
- Des stages sportifs
- Des événements sportifs



- Partenariat avec la Maison de la culture Famenne-Ardenne + Tenneville Culture + acteurs privés = Une vie culturelle dense
- Bibliothèque



- Vie locale et événementielle très denses et diversifiées
- Des acteurs locaux et associatifs très impliqués
- Des salles dans tous les villages

20. VIVRE A TENNEVILLE – FORCES ET FAIBLESSES

FORCES : DYNAMISME, CONVIVIALITE ET SERVICES DE QUALITE

- Tenneville connaît une croissance démographique douce mais continue depuis 2000, avec une population qui a augmenté de 17,4 % entre 2000 et 2025. Cette progression témoigne de l'attractivité résidentielle de la commune, bien que l'évolution soit plus modérée ces dernières années
- La commune veille également à répondre aux besoins en logement tout en maintenant un équilibre entre le développement et la préservation de son patrimoine naturel, grâce à une disponibilité foncière correcte et un territoire encore largement ouvert à l'habitat. La vie sociale y est riche, avec des infrastructures bien développées, telles que la maison de repos "L'Âge d'Argent" et un projet de maison multiservices en cours de développement. Ces services, associés à une offre d'activités variées pour les jeunes et les aînés, font ressortir le lien social et la cohésion au sein de la population.
- L'éducation et le soutien à la jeunesse sont au cœur des préoccupations locales, avec une capacité d'accueil pour les jeunes enfants bien supérieure à la moyenne régionale. Le Conseil Communal des Enfants et les nombreuses activités renforcent cette dynamique positive.
- La vie culturelle est également très dense. Les salles de village permettent d'organiser régulièrement des événements, qui renforcent le sentiment d'appartenance.
- Le sport occupe une place importante dans la vie de Tenneville. La commune dispose d'un hall sportif moderne offrant des équipements pour la pratique de nombreuses disciplines. Des terrains de sport en extérieur complètent cette offre, permettant aux jeunes et aux familles de pratiquer des activités physiques en toute saison.

FAIBLESSES : ISOLEMENT ET VIEILLISSEMENT

- La croissance démographique de Tenneville repose largement sur un solde migratoire positif, ce qui signifie que le dynamisme de la population dépend des nouveaux arrivants plutôt que de la natalité. Par ailleurs, la commune est confrontée à un vieillissement de sa population, avec une diminution notable des tranches d'âge de moins de 50 ans. L'âge moyen de la population est de 42,2 ans, et l'indice de vieillissement est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Cette évolution démographique peut poser des défis à long terme pour le maintien de la vitalité économique et sociale de la commune.
- Le nombre de personnes vivantes seules a augmenté, ce qui peut accentuer les risques d'isolement, surtout vu l'organisation spatiale du territoire.
- L'accès au logement reste un point faible dans une commune rurale comme Tenneville. L'attractivité touristique a des effets sur l'offre disponible. De nombreuses maisons deviennent des gîtes ou des secondes résidences.
- On notera aussi que la majorité des logements étant anciens (64,6 % datent d'avant 1981), cela pose des enjeux en matière d'efficacité énergétique.
- Enfin, si la vie culturelle, associative et sportive est bien présente, son accessibilité reste pour certains publics (notamment les jeunes) complexe par les contraintes de déplacement.

La Commune de Tenneville : Acteur du développement



**UN TOUR
D'AVANCE**

21. POLITIQUE COMMUNALE

21.1 PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

La Commune a établi un PST pour la période 2019-2024. Les objectifs de celui-ci sont les suivants :

Service communaux	Assurer un service aux citoyens de qualité, un suivi et une gestion des dossiers optimales et une bonne coordination des autres services communaux
Services scolaires	Les écoles doivent être des lieux où il fait bon vivre et bon apprendre
Services sociaux	Le CPAS doit être soutenu dans son rôle de soutien et d'intégration sociale
Accueil de la petite enfance	Améliorer l'offre d'accueil
Culture et tourisme	- Développer une vie culturelle dynamique et attractive - Encourager un tourisme diffus tourné vers la nature et le patrimoine
Sports	La régie Communale et la Commune collaborent pour développer l'accès au sport pour tous et le soutien aux différents clubs
Economique	Mettre en place la politique économique de la commune grâce à l'action notamment de l'ADL
Forêt et agriculture	- Mettre en œuvre le plan de gestion forestier - Soutenir l'agriculture locale et familiale
Dynamiques transversales	- Soutenir la participation citoyenne - Renforcer la sécurité sous ces différentes aspects - Mettre en place des logements ou espaces à bâtir accessibles à tous - Investir dans la qualité de vie dans les villages - Intégrer tous les projets dans la dimension du développement durable

21.2 PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Le Plan d'investissement communal prévoit les travaux suivants :

- Rénovation de la Rue des Fers à Champlon
- Extension de la Maison communale. Celle-ci est terminée. Les nouveaux espaces ont été inaugurés en 2024.

22. ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

22.1 COLLÈGE COMMUNAL

Nicolas CHARLER	Bourgmestre	■ État civil et population ■ Sécurité ■ Enseignement ■ Jeunesse	■ Cultes et patrimoine ■ Information ■ Participation citoyenne
Maximilien FRANÇOIS	Echevin	■ Travaux ■ Voiries et distribution d'eau	■ Sport ■ Agriculture et forêts
Ludovic COLLARD	Echevin	■ Animation culturelle et vie associative ■ Environnement et bien-être animal ■ Développement rural et durable	■ Tourisme et économie ■ Transition énergétique et numérique
Wendy ORBAN	Echevine	■ Finances ■ Aménagement du territoire et Mobilité	■ Urbanisme et Logement ■ Personnel et Administration
Catherine CHARLIER-GAUTHIER	Présidente du CPAS	■ Action sociale ■ Santé ■	■ Aînés ■ Petite enfance ■

22.2 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal constitue, avec le Collège communal et le Bourgmestre, l'organe représentatif de toute la population de la commune. Le Conseil communal est donc composé du Collège et des personnes suivantes :

■ Walter JORIS ■ Eddy LEBOUTTE ■ Léa JACOBY ■ Kévin RENSON	■ Sophie LEONARD ■ Christiane NOEL ■ Jean-Marc DEHARD
---	---

22.3 SERVICES COMMUNAUX

22.3.1 ADMINISTRATION COMMUNALE

Au total, l'administration compte 33 équivalents temps plein répartis dans les services suivants :

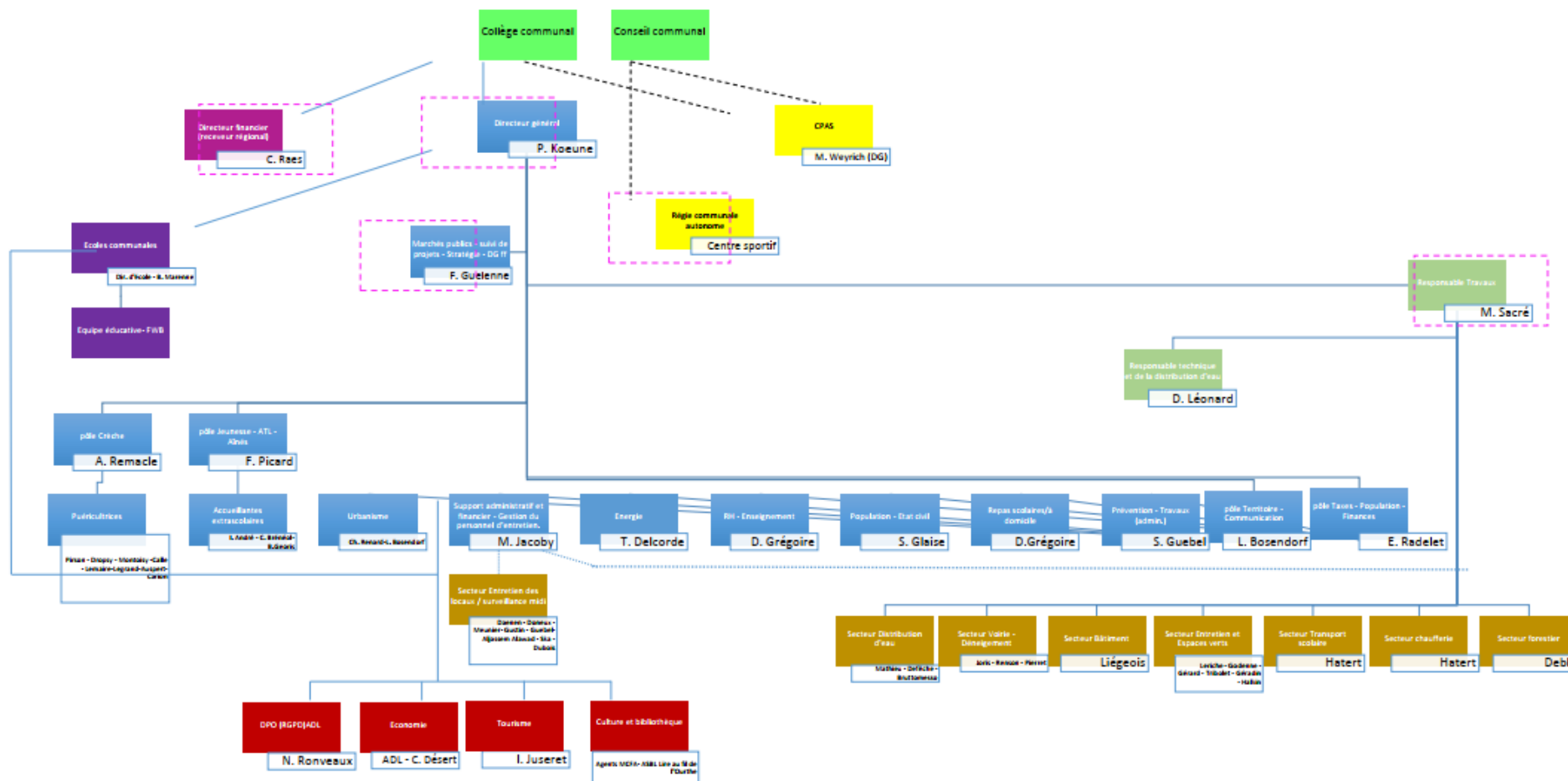


Figure 91 : Organigramme des services communaux (Source : Administration communale))

23. LES CONSEILS, COMMISSIONS ET PARTENARIATS

23.1 CONSEILS ET COMMISSIONS

23.1.1 LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (CCATM)

Une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est une assemblée composée de citoyens qui, à l'échelle locale, émet des avis sur des dossiers liés au développement territorial. Celle-ci est créée dans un souci d'une plus large participation de la population locale à la gestion de leur cadre de vie. La commune dispose d'une CCATM.

23.1.2 LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Dans le cadre de cette Opération de Développement Rural, une CLDR a été mise en place.

23.1.3 LE CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES (CCCA)

La Commune a un Conseil Consultatif des Aînés (voir chapitre spécifique).

23.1.4 LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)

La Commune a un Conseil Communal des Enfants (voir chapitre spécifique).

23.2 COOPÉRATIONS TRANSCOMMUNALES ET AFFILIATIONS

A la lecture des chapitres précédents, il apparaît clairement que la Commune de Tenneville développe de nombreux partenariats avec ses communes voisines mais aussi d'autres communes wallonnes et ce, afin d'augmenter les ressources pour mettre en œuvre des projets, des dynamiques transversales...

	Bertogne	Sainte-Ode	Saint-Hubert	Bastogne	La Roche-en-Ardenne	Autres
ADL	X	X				
Parc Naturel des Deux Ourthes	X	X			X	X
Contrat de Rivière de la Lesse			X			X
Contrat de rivière de l'Ourthe	X			X	X	X
Hall-Relais agricole	X	X		X		X
Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert			X			X
Maison de la Culture Famenne Ardenne			X		X	X
GAL Nov'Ardenne		X	X			X
Grande forêt de Saint-Hubert		X	X			X
Nassonia			X			X

En plus des partenariats repris ci-dessus, la commune est également affiliée aux intercommunales et autres organismes compétents que sont :

■ Asbl Le Foyer ■ La Terrienne du crédit social ■ ASBL Lire au fil de l'Ourthe ■ Intercommunale ECETIA ■ COPALOC ■ Idelux Eau ■ Idelux Finances ■ Idelux Environnement ■ Idelux Projets publics ■ Idelux Développement ■ Conseil de l'enseignement des communes et des provinces ■ ORES Assets	■ Vivalia ■ UVCW ■ SWDE ■ Conseil d'exploitation de la SWDE ■ EthiasCo ■ La Famennoise ■ Maison de l'Urbanisme FamenneArdenne ■ Agence immobilière sociale Nord Luxembourg ■ Comité d'accompagnement du CET	■ TEC - Opérateur de transport de Wallonie ■ Société Régionale Wallonne du Logement ■ Piconrue - Musée de la grande Ardenne ■ Unité de Gestion cynégétique du Massif forestier de Saint-Hubert ■ Sofilux ■ Organe de consultation du bassin de mobilité
---	---	--

24. MOYENS FINANCIERS

24.1 BUDGET COMMUNAL

24.1.1 UTILISATION DU BUDGET

Entre 2018 et 2022, Tenneville a dépensé chaque année en moyenne 8,6 millions d'euros. Ce budget est utilisé comme suit :



Figure 92 : Source : <https://www.lecho.be/dossiers/elections-en-belgique/depenses-communes-bruxelles-wallonie.html>

24.1.2 BUDGET 2025

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	7.302.351,81	3.016.171,97
Dépenses exercice proprement dit	7.269.577,21	3.060.978,20
Boni / Mali exercice proprement dit	32.774,60	-44.806,23
Recettes exercices antérieurs	302.700,62	0,00
Dépenses exercices antérieurs	256.304,00	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	1.202.183,25
Prélèvements en dépenses	0,00	1.157.377,02
Recettes globales	7.605.052,43	4.218.355,22
Dépenses globales	7.525.881,21	4.218.355,22
Boni / Mali global	79.171,22	0,00

24.2 CAPACITÉ D'EMPRUNT ET DETTE

Selon l'IWEPS, en 2023, la dette globale par habitant à Tenneville était de 3.453,80 €. Ce chiffre est l'un des plus élevés de Wallonie.

Par rapport aux communes voisines, on constate que la situation de Tenneville est la moins favorable mais que la situation semble s'améliorer très légèrement.

Compte des communes : dettes globales (euro(s)/habitant)

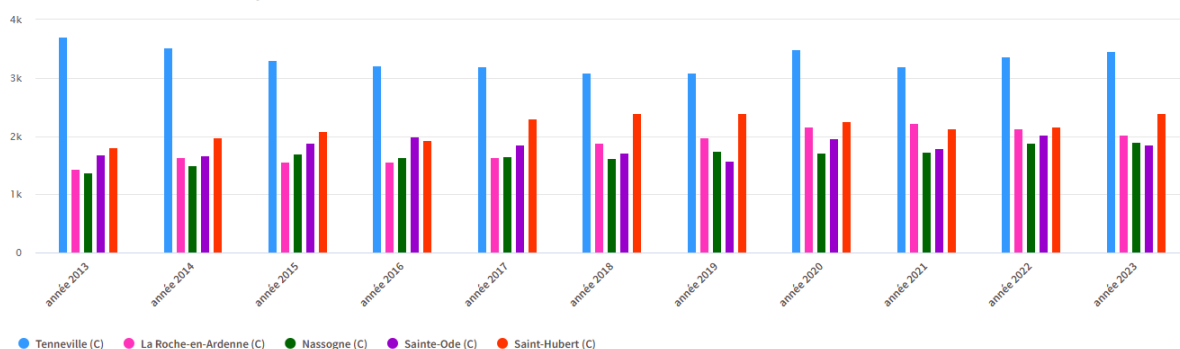


Figure 93 : Dette globale par habitant en 2023 (Source : IWEPS))

24.3 TAUX IMPLICITE DE TAXATION COMMUNALE

Si on observe le taux implicite de taxation communale 2022, on constate qu'avec un taux de 7 %, Tenneville a un taux faible par rapport à ses communes voisines.

On constate également que depuis 2004, ce taux communal a diminué de 0,2 points à Tenneville .

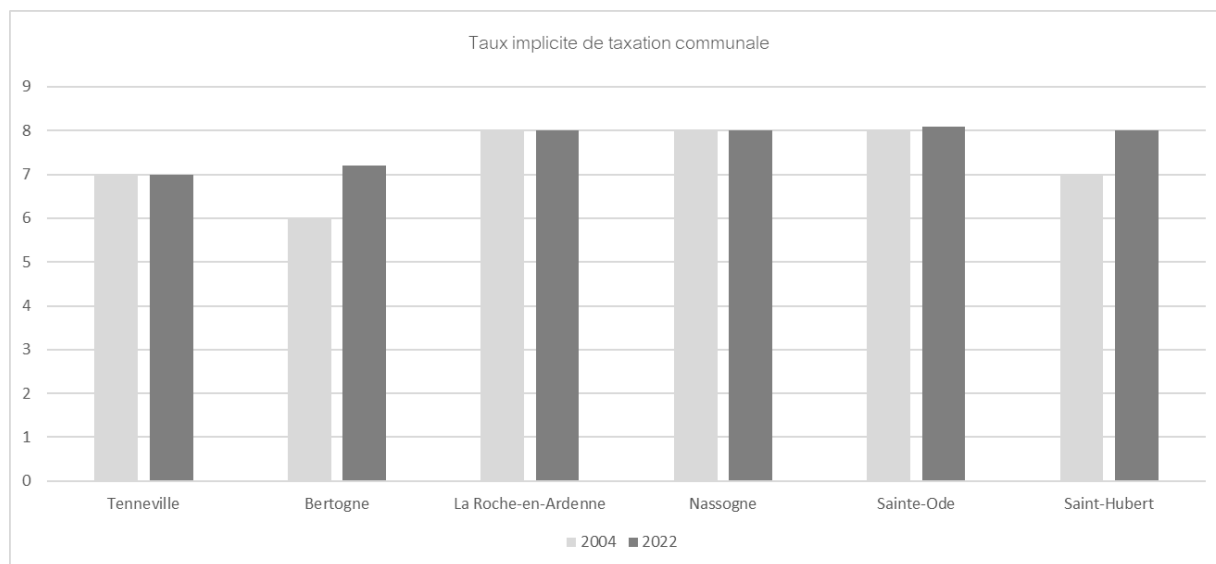


Figure 94 : Evolution du taux implicite de taxation communal 2004-2022 (Source :IWEPS)

24.4 TAXES ET REDEVANCES

Les taxes communales (hors additionnels) sont les suivantes :

- Taxe immondices
- Taxe carrière
- Taxe secondes résidences

- Taxe de séjour

Le taux additionnel à l'impôt des personnes physiques (2024) est de 7%

L'additionnel au précompte immobilier est de 2.800 centimes additionnels.

24.5 PRIMES COMMUNALES

La Commune accorde des primes dans les matières suivantes :

- Prime de 500 € pour le développement d'outils de communication à destination des nouveaux indépendants
- Prime à la rénovation d'un montant de base de 620 € pour autant que les travaux atteignent un montant minimum de 4960 € de factures hors TVA émanant d'entreprises enregistrées du secteur de la construction ou 2480 € de factures d'achat de matériaux HTVA
- Prime à la construction d'un montant de base de 1250€.
- Prime à la stérilisation des chats.
- Prime de fréquentation du recyparc

25. PROPRIETES COMMUNALES

La carte 5 reprise en annexe reprend l'ensemble des propriétés communales.

26. COMMUNICATION ET INFORMATION

La Commune de Tenneville est attentive à proposer une large communication vers ses citoyens.

Ainsi, elle utilise comme médias de communication et d'information

Outil	Type d'informations
Le bulletin communal	Diffuse l'information « sur ce qui se passe dans la commune » auprès de l'ensemble des habitants. Il est publié 11 fois par an
Le site internet	Le site internet propose des informations pratiques sur les services communaux et la vie de la commune.
La Page Facebook	Permet d'apporter des informations sur la vie de la commune. Les publications ne sont pas très régulières.
Tenneville en poche	Application qui propose des renseignements utiles pour les habitants.

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – COMMUNE DE TENNEVILLE

Partie I : Analyse des caractéristiques de la commune

Version

Version – 07-11-25

Maître d'œuvre

Commune de Tenneville

Auteur de projet

Un Tour d'Avance